

ASSEMBLÉE
La réforme de l'audiovisuel public rejetée d'emblée
PAGE 3

SYRIE
Le triste retour des réfugiés dans un pays détruit
PAGE 5

ALGÉRIE
Procès Sansal : dernière ligne droite d'une affaire très politique **PAGE 6**

ENQUÊTE
À Versailles, un « climat délétère » empoisonne le collège du Sacré-Cœur **PAGE 7**

SCIENCES
La fin du mystère de l'homme de Denisova **PAGE 9**

CYCLISME
Christian Prudhomme et Jean-Marie Leblanc « tous les jours surpris par la force du Tour » **PAGE 11**

IMMOBILIER
Le marché repart, la baisse des prix est finie **PAGE 21**

CHAMPS LIBRES
• Comment l'Algérie expulse ses migrants dans le désert à bas bruit
• La chronique de Renaud Girard
PAGES 13 ET 15

FIGARO OUI FIGARO NON
Réponses à la question de lundi :
La droite, derrière Bruno Retailleau, a-t-elle des chances de gagner l'élection présidentielle ?

OUI 58%	NON 42%
--------------------------	--------------------------

VOTANTS : 74 753

Souhaitez-vous que François Bayrou échappe à la censure sur le budget à l'automne ?



Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

FABIEN CLAIREFOND - PAO JOKE - STOCK.ADOBE.COM

Censure : un sursis pour Bayrou avant l'épreuve du budget ?

Les députés examinent ce mardi la motion de censure déposée par le PS après l'échec du conclave sur les retraites. Elle a peu de chances d'être votée, le RN ne souhaitant pas s'y associer.

Sauf coup de théâtre de dernière minute, François Bayrou et ses ministres devraient pouvoir envisager de passer l'été en conservant leur poste. La motion de censure déposée par les 66 députés PS après l'échec des négociations sur les retraites examinée ce mardi en fin de journée à l'Assemblée nationale a peu de chances d'être adoptée. Car, si les Insoumis et les autres partis de gauche ont prévu de soutenir cette initiative, le RN - dont les voix

sont nécessaires pour obtenir une majorité - devrait, lui, s'abstenir. Mais le répit risque d'être de courte durée pour le premier ministre. La bataille sur le budget, qui s'engagera dès septembre, avec la nécessité de trouver 40 milliards pour réduire le déficit, promet d'être homérique. Et le RN entend bien mettre ses revendications dans la balance. Faute d'obtenir gain de cause, il n'hésitera pas, cette fois, à faire chuter le gouvernement.

➔ **FACE AU RISQUE DE CENSURE DU GOUVERNEMENT, QUE PEUT FAIRE BRUNO RETAILLEAU ?**
➔ **« DES IMPRÉVUS DE 2024 AUX INCONNUES DE 2027 », PAR GUILLAUME TABARD**
PAGES 2, 3 ET L'ÉDITORIAL



À peine rendu public, le 22 juin dernier, le projet de nouveau pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale a été la cible de critiques des défenseurs du patrimoine. Et l'association Sites et monuments a lancé une pétition demandant son retrait. **PAGE 26**

ÉDITORIAL par Vincent Trémolet de Villers

Alerte orange

Il fait trop chaud pour censurer. Notre pays entre ce mardi en alerte orange politique. Pas d'étincelles, donc, d'autant que les Français ont déjà la tête ailleurs. Rafraîchir la maison, préparer les vacances, repousser le plus possible les soucis économiques et les impatiences publiques. Cela n'empêche pas les citoyens d'être en grande majorité défiant envers Emmanuel Macron, irrités par François Bayrou, mais ils ne souhaitent pas, en ce début de l'été, une nouvelle crise gouvernementale. Elle serait vaine, stérile, probablement coûteuse en temps et en argent. Tout comme l'est l'Assemblée, où le festival des contradictions, des petits calculs et des basses polémiques transforme la représentation nationale en accablante tragédie.

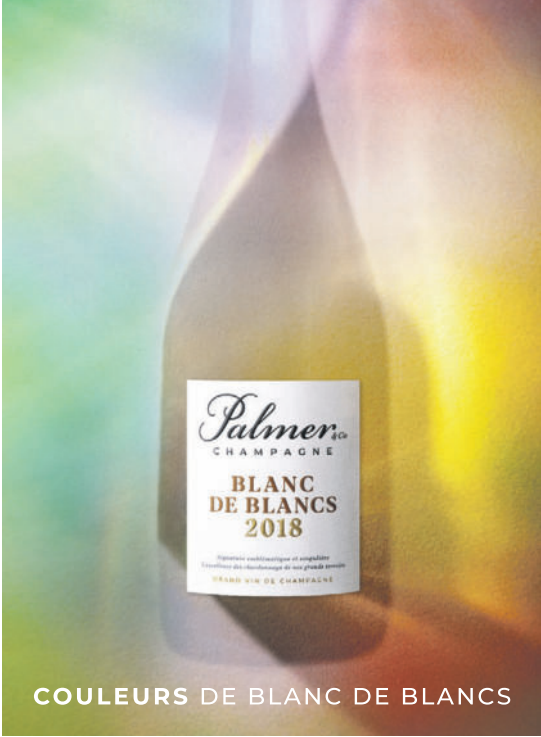
A force de motions de rejet, de votes du « socle commun » contre ses propres lois, de refus du bon sens - qui peut vouloir condamner les maires qui refusent de marier des clandestins ? -, le découragement s'est emparé des plus optimistes. Il faudrait que nos députés, nos ministres, notre président mesurent à quel point de plus en plus de Français pratiquent une forme de censure

mentale envers ceux qui nous gouvernent. Quand ils entendent le mot « politique », ils sortent leurs écouteurs, leurs boules Quies, leur casque antibruit. Ils connaissent tous les tours, mesurent l'impuissance d'un pouvoir empêché et reportent leurs colères ou leurs espérances au printemps 2027.

En cette période, le gros avantage de François Bayrou, c'est qu'il ne fait pas semblant. Le démocrate-chrétien a trouvé la formule du conclave pour occuper le temps et chacun parle, non pas pour ne rien dire, mais pour ne rien faire. Cette inertie impatiente le président de la République, fait bouillir les oppositions, crispe la minorité de gouvernement, mais elle n'est pas le fait du premier ministre. C'est la situation dont il hérite qui annihile tout. On peut y répondre en créant une agitation artificielle censée combler le vide ou décider comme François Bayrou de pousser les jours les uns après les autres jusqu'au rendez-vous fatal du budget. En attendant, dans la grande instabilité, il reste un fragile point d'équilibre. ■

Trump veut imposer son plan de paix pour Gaza

Donald Trump voit le cessez-le-feu qu'il a imposé à l'Iran et à Israël comme une occasion de faire progresser la paix au Moyen-Orient. Le président américain travaille désormais main dans la main avec Benjamin Netanyahu pour mettre sur pied un accord dans la bande de Gaza. Il sait qu'une trêve avec le Hamas et la libération des cinquante derniers otages israéliens (dont une vingtaine seulement seraient vivants) sont la condition préalable à une éventuelle extension des accords d'Abraham à l'Arabie saoudite. **PAGE 4**



Palmer & Co

CHAMPAGNE

BLANC DE BLANCS 2018

COULEURS DE BLANC DE BLANCS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

Après un répit cet été, François Bayrou se tourne vers l'épreuve décisive de la rentrée

Loris Boichot

Grâce au RN, le centriste s'attend à être sauvé de la motion de censure de la gauche ce mardi. Mais il se prépare à voir les oppositions se dresser contre lui quand il leur soumettra, cet automne, les 40 milliards d'euros d'effort demandés pour l'année prochaine.

La canicule bouleverse jusqu'à l'agenda du premier ministre. Ce mardi, François Bayrou devait annoncer le renforcement des pouvoirs des préfets, aux côtés de sept ministres, à Chartres (Eure-et-Loir), mais il a fini par reporter son déplacement. Charge à son gouvernement de rester « mobilisé » pour « protéger les populations les plus vulnérables », a indiqué son cabinet, alors que 16 départements sont placés en vigilance rouge « canicule » et 68 en vigilance orange – une première historique.

Le centriste sait que les circonstances – même climatiques – lui imposent de s'adapter depuis sa nomination, le 13 décembre. « Je n'ai aucune assurance, d'aucune sorte », a-t-il insisté dimanche, dans « Le Grand Jury RTL-Le Figaro-M6-Public Sénat ». « Je sais mieux que personne quelle est la difficulté de la situation », a-t-il aussi déclaré, conscient que « tout le monde menace » de le renverser.

Nouvel exemple, ce mardi soir : il doit affronter la motion de censure que les socialistes ont déposée contre lui, après six mois de relative mansuétude qui ont rendu possible l'adoption du budget 2025. Toutes les forces de gauche ont prévu de soutenir cette initiative, déçues que les concertations sur la réforme des retraites ne débouchent que sur des aménagements prévus dans le budget de la Sécurité sociale. À la place du projet de

loi en bonne et due forme qu'elles ont réclamé sans attendre. Le Parti socialiste (PS) n'aura « plus aucune indulgence », a prévenu dimanche, sur LCI, son numéro un, Olivier Faure.

Mais, sauf énorme surprise, François Bayrou devrait sortir de l'Hémicycle toujours premier ministre, mardi, grâce à l'abstention annoncée des députés du Rassemblement national (RN). Son répit doit durer toute la période pendant laquelle le Parlement suspend ses travaux, soit du 11 juillet au 22 septembre. Entre le PS et le RN, « j'ai deux fers au feu », a-t-il récemment lancé à l'un de ses ministres.

« Vu l'état d'esprit des oppositions, que vous fassiez 20 ou 30 milliards d'euros d'économies, de toute façon il y aura une censure »

Erwan Balanant Député MoDem

Les troupes de Marine Le Pen, aux voix cruciales, comptent patienter jusqu'à la rentrée pour décider si elles changent d'attitude à l'égard du premier ministre. Elles veulent connaître le détail des 40 milliards d'euros d'effort prévus. François Bayrou doit présenter ses orientations autour du 15 juillet, avant de soumettre ses projets budgétaires au Parlement cet automne. « Les premières pistes évoquées par M. Bayrou

pour son prochain budget me font dire qu'il emprunte le même chemin que son prédécesseur », a fait valoir Marine Le Pen dans une récente interview à *Valeurs Actuelles*.

Le chef du gouvernement prépare déjà l'hypothèse d'un départ contraint. Ses soutiens aussi : « Vu l'état d'esprit des oppositions, que vous fassiez 20 milliards ou 30 milliards d'euros d'économies, de toute façon il y aura une censure », estime le député Mouvement démocrate (MoDem) Erwan Balanant.

Ces dernières semaines, les proches de François Bayrou l'ont entendu roder l'argumentaire qu'il livrera en cas d'échec. Sans se « dérober », il veut adresser aux Français un discours de « vérité » sur le rétablissement des comptes publics. Et les prendre à témoin si les oppositions le désavouent, à la manière de son prédécesseur renversé, Michel Barnier. « Il serait indigne et déshonorant que nous ne regardions pas les Français dans les yeux en leur disant : (la dégradation des comptes publics) est un danger mortel pour vous », a-t-il affirmé dimanche dans « Le Grand Jury ».

Est-ce la preuve ultime de sa fragilité ? Ses soutiens débattent déjà entre eux des conditions de son éventuel départ, tout en dépeignant un homme qui ne veut pas « durer pour durer ». Certains parient sur une démission anticipée et mise en scène, à la façon d'un « martyr » dont les alertes sur la dette auraient été incomprises. Une manière, à les entendre, de



Le premier ministre, François Bayrou (ici, à l'Assemblée nationale, en avril), prépare déjà l'hypothèse d'un départ contraint.

GONZALO FUENTES/REUTERS

créer un choc dans l'opinion en vue de l'élection présidentielle de 2027. « Il préférerait sortir par le haut qu'être remercié de façon assez indélicate, pronostique son allié Hervé Marseille, président de l'Union des démocrates et indépendants (UDI). Je ne pense pas qu'il ait envie de démissionner, mais il peut être amené à le faire, s'il voit qu'il y a une coalition improbable face à lui. »

Face au risque de censure du gouvernement, que peut faire Bruno Retailleau ?

Claire Conruyt

C'était après la chute de Michel Barnier et avant la nomination de François Bayrou à Matignon. Le gouvernement est comme en sursis. Ce jour-là, un visiteur du soir se trouve dans le bureau de Bruno Retailleau. « Je n'ai pas envie que ça s'arrête, me dit-il », raconte son interlocuteur. Qui poursuit : « Il était adossé contre la cheminée. Il était bien dans ce ministère de l'Intérieur. » Un élu Les Républicains (LR) important abonde : « Il s'est totalement transformé. Je le voyais bien, au Sénat, il tournait en rond. »

Pour le Vendéen, c'est à Beauvau que tout a commencé. D'une exposition médiatique improbable à la conquête de la présidence LR. Et si, demain, tout s'arrêterait ? Dans son entourage le plus proche, on n' imagine guère la censure imminente. Les signaux venus de Matignon n'ont pas de quoi alarmer le locataire de Beauvau. « François Bayrou n'est pas inquiet », jure-t-on. En faisant ce pari prudent : si la chute du président du MoDem doit avoir lieu, ce sera à l'automne prochain, quand viendront les épineux débats sur le budget. « Jusqu'ici, on a tous pu compter sur le seul talent de François Bayrou : savoir s'accrocher à son poste. C'est le gars en haut de la falaise, qui a glissé, qui s'est rattrapé à la dernière minute, qui pend dans le vide pendant que le PS lui écrase la main gauche, et le RN la main droite », cingle-t-on dans les couloirs du Sénat.

Du côté du ministre de l'Intérieur, on se tient loin de la délicate situation de l'hôte de Matignon. « Pas notre problème, chacun sa merde, glisse un soutien au parti. Nous, il faut qu'on trace. » Pas question pour LR d'apporter un soutien particulier au premier ministre, à quel-



Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, arrive à Matignon, le 2 juin. VINCENT ISORE/ZUMA PRESS WIRE VIA REUTERS CONN

ques heures du vote de la motion de censure déposée par les socialistes. « Le problème, c'est que Bayrou, ce n'est pas une proposition politique mais un pis-aller. Personne ne monte au front pour un pis-aller », tranche un proche de Bruno Retailleau.

Lequel, assure l'intéressé, n'est guère ébranlé par le destin incertain du gouvernement. « Cela ne m'empêche pas de dormir. Cette épée de Damoclès est au-dessus de ma tête depuis le début. » Quant aux raisons d'un éventuel dé-

part, continue-t-il de marteler, « elles sont, depuis le début, extérieures à cela : si les conditions sont intenables, si je suis empêché d'agir, alors je ne pourrai pas rester. » Quand les plus imaginatifs méditent : « Si Bayrou tombe, qui Macron peut-il choisir comme premier ministre ? Ça peut se jouer entre Retailleau et Lecornu. Si c'est Retailleau, c'est parfait pour nous. Tout droit jusqu'en 2027. » Des plans sur la comète, tempère une autre source. « Tout le monde s'abîme à Matignon. Et puis, ce ne serait pas dans

la nature de Macron de nommer Retailleau, car cela reviendrait à acter une cohabitation sans majorité. »

Qu'à cela ne tienne, estime le nouveau patron de la droite, « il faut bien sûr rester le plus longtemps possible ». Au moins jusqu'aux municipales. Un sénateur abonde : « Partir avant, ce serait irresponsable. » Quand une voix du parti médite : « Retailleau, sans son titre de ministre, on ne sait pas ce que ça vaut dans l'opinion. On verrait très vite si, oui ou non, il y a un "moment Re-

tailleau" dans le pays. » Aussi est-ce pour éviter ce saut dans l'inconnu que certains poussent davantage pour la démission. « Toute la question est de savoir sur quel motif », médite un conseiller parlementaire. « Bayrou est en mode kamikaze depuis le début. Sur quelle bombe va-t-il sauter ? Si c'est sur le budget et que le gouvernement tombe, qu'est-ce que Retailleau gagne ? »

« Cela ne m'empêche pas de dormir. Cette épée de Damoclès est au-dessus de ma tête depuis le début »

Bruno Retailleau
Ministre de l'Intérieur

La donne est différente sur la proportionnelle, réforme que souhaite porter François Bayrou (s'octroyant au passage la bienveillance du RN), à laquelle la droite est hostile... « Si Retailleau le fait reculer, il prouve qu'il est libre. S'il démissionne, il prouve aussi qu'il est libre. » Le ministre de l'Intérieur balaie : « Cela n'a pas de sens. Ce n'est pas du tout dans les priorités des Français. Ce serait très incompris. »

Certains au parti évoquent les relations dégradées entre Paris et Alger, alors que le ministre de l'Intérieur a assumé l'ouverture d'un « front diplomatique » et alors que la justice algérienne a requis en appel 10 ans de prison à l'encontre de Boualem Sansal. L'écrivain franco-algérien, et ami de Bruno Retailleau, attend son verdict, qui doit avoir lieu ce mardi 1^{er} juillet. Et, peut-être, une grâce présidentielle en sa faveur le 5 du mois, jour de la fête de l'indépendance. « Mais si ça tourne mal, Retailleau ne pourra pas se taire », pré-sage un ténor LR. ■



Un scénario auquel ne croit pas Jean-Louis Bourlanges, convaincu que le premier ministre ira jusqu'au bout de ses fonctions : « *Il a été nommé avec l'idée de gouverner tant qu'il ne serait pas renversé. Il voudra sortir sur une épreuve de vérité*, assure aussi cet ex-député MoDem, vieux compagnon de route du centriste. *Il va essayer de sortir la tête haute, comme Mendès.* »

François Bayrou fait lui-même volontiers référence à l'ancien président du Conseil. Resté huit mois dans ses fonctions, Pierre Mendès France a été renversé en février 1955, après avoir mis fin à la guerre d'Indochine. « *François Bayrou est bon manœuvrier, mais ses convictions sont plus importantes que les manœuvres*, raconte l'un de ses amis, l'économiste Jean-Claude Casanova. *Il*

est tétu. Sur les questions de fond, je ne l'ai jamais vu céder. »

Le premier ministre se retrouve déjà sommé par les oppositions d'accéder à leurs revendications budgétaires, sous peine de censure. La gauche lui demande d'augmenter la fiscalité sur les plus hauts revenus et conteste la piste d'une « année blanche », soit un gel des dépenses publiques par rapport à 2025. Les lepe-

nistes l'exhortent à réduire la « *mauvaise dépense* », par exemple en matière de fraude sociale et d'immigration.

Faute de majorité absolue, le maire de Pau (Pyrénées-Atlantiques) se raccroche à ses timides soutiens. Mercredi soir, à l'Hôtel de Matignon, il prévoit de recevoir les dirigeants de sa coalition pour tenter de les ressouder. Plusieurs d'entre eux, comme Édouard Philippe, prennent leurs distances avec ce premier ministre impopulaire et regrettent sa façon d'avancer en solitaire, sans consulter ses alliés. Même François Hollande estime qu'« *après le budget* (au printemps dernier), *François Bayrou aurait dû faire un travail avec les groupes parlementaires de son socle, et même ceux dans l'opposition, pour bâtir un programme législatif* ».

« Si ce gouvernement venait à tomber, il faudra en revenir au peuple, et je pense que le président de la République devra à nouveau dissoudre l'Assemblée nationale »

Michel Barnier

Ancien premier ministre

Dans son camp divisé, le septuagénaire fait face aux hostilités des sénateurs Les Républicains (LR) sur ses réformes électorales : la simplification du mode de scrutin aux élections municipales à Paris, Lyon et Marseille, ainsi que l'introduction de la proportionnelle aux élections législatives, attendue d'ici au début d'année prochaine. « *Après que nous aurons eu le travail budgétaire* », soit au plus tard en début d'année prochaine, a indiqué dimanche François Bayrou. Avec toute l'incertitude que comporte ce calendrier.

D'autant que l'hypothèse d'une nouvelle censure renforce aussi celle d'une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale par le chef de l'État, qui disposera à nouveau de cette prérogative à partir du 8 juillet. « *Emmanuel Macron peut être tenté de dissoudre* », a averti Marine Le Pen, samedi, à l'Assemblée nationale, en appelant ses troupes à ne pas « *procrastiner* ».

L'ancien premier ministre Michel Barnier s'est lui-même montré catégorique vendredi, dans *Le Figaro* : « *Si ce gouvernement venait à tomber, il faudra en revenir au peuple, et je pense que le président de la République devra à nouveau dissoudre l'Assemblée nationale.* » La pression ne repose pas seulement sur François Bayrou. ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Des imprévus de 2024 aux inconnues de 2027

Que la prévision politique soit une science incertaine, l'anniversaire du premier tour des législatives le rappelle. Le 30 juin au soir, le Rassemblement national arrivait largement en tête du scrutin battant son record historique en voix (plus de 12 millions de suffrages), cinq points devant le Nouveau Front populaire, la majorité macroniste sortante devant se contenter d'une humiliante troisième place. La seule question était de savoir si le parti de Jordan Bardella obtiendrait ou non une majorité absolue en sièges.

Personne n'imaginait qu'une semaine plus tard le RN, victime d'un « front républicain » que l'on croyait caduc, serait le grand perdant du second tour. Ni que, passé un interminable été d'hésitation d'Emmanuel Macron, la majorité sortante se maintiendrait au pouvoir et que les deux plus anti-macronistes des dirigeants de LR, Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez, valideraient un « socle commun » gouvernemental avec leurs adversaires de la veille. Il y a un an, la question était de savoir si Jordan Bardella allait s'installer à Matignon. Aujourd'hui, elle est de savoir s'il peut entrer à l'Élysée. Il y a un an, les naïfs ne croyaient pas en la capacité de la gauche à conclure un accord de gouvernement. Aujourd'hui, les mêmes naïfs ne croient pas en sa capacité à recoller les morceaux ; alors que, ce mardi, Manuel Bompard et François Hollande unissent à nouveau leurs voix pour renverser François Bayrou.

Les impensables de 2024 obligent donc à la plus grande prudence sur les scénarios courant jusqu'à la présidentielle de 2027. Le gouvernement Bayrou échappera très probablement à la censure ce mardi, mais ses soutiens autant que ses adversaires tiennent déjà sa chute pour acquise à l'automne. Mais ce postulat est établi, alors que le premier ministre n'a pas même encore présenté son projet budgétaire et que l'on ne sait pas ce qui l'emportera de sa prétention à redresser sérieusement les dépenses publiques, laquelle l'exposera à la censure, ou de sa tentation de négocier avec les partis politiques, ce qui le conduirait inévitablement à l'immobilisme sans lui garantissant de ne pas être renversé.

Les paris les plus baroques circulent. Celui de la censure étant trop explicitement sur la table, certains imaginent un Bayrou prenant les devants en démissionnant de lui-même s'il n'obtenait pas des forces politiques la promesse de ne pas entamer la mise en œuvre d'un plan de redressement, quand d'autres supputent sur une envie d'Emmanuel Macron de renvoyer son sixième premier ministre. D'autres encore parient sur une explosion du « socle commun » si, par exemple, le maire de Pau voulait à tout prix imposer la proportionnelle. L'hypothèse d'une dissolution est à nouveau évoquée, alors que, dans une semaine, Emmanuel Macron retrouvera l'usage de cette arme. L'addition des scénarios donne le vertige, d'autant qu'ils reposent le plus souvent sur des déductions plus que sur des informations. Mais c'est l'inaction qui laisse la place aux supputations. Et les événements de 2024, à commencer par la dissolution, invitent à n'écarter aucune hypothèse, même a priori invraisemblable. ■

Assemblée : la réforme de l'audiovisuel public rejetée d'emblée

Célestine Gentilhomme

Voilà plus d'un an que Rachida Dati attendait ce moment, et il n'aura finalement pas lieu. Contre toute attente, les forces de gauche ont réussi à faire adopter ce lundi une motion de rejet préalable sur la réforme de l'audiovisuel public. Un succès permis par les voix du Rassemblement national (RN) et surtout par la grande désertion de l'Hémicycle - seul un petit quart du groupe Renaissance a pris part au vote. « *On ne s'attendait vraiment pas à ce que ça passe* », admet un député écologiste, euphorique.

Le texte, qui prévoit la création d'un holding réunissant Radio France, France Télévisions et l'INA, repart donc directement en deuxième lecture au Sénat, où il a déjà été adopté il y a plusieurs mois. Sans qu'on sache quand il retrouvera une place dans l'agenda de la Chambre haute. La proposition de loi était déjà restée plus d'un an sans examen en commission, faute d'inscription à l'ordre du jour.

« *Depuis le début, c'était mal embarqué, cette histoire!* », rit un député du camp présidentiel. Il faut dire que la réforme a connu un destin très contrarié : d'abord fauchée par la dissolution, puis par la chute du gouvernement Barnier, avant d'être encore repoussée en avril dernier après un passage houleux en commission.

La ministre de la Culture était pourtant parvenue à arracher deux jours de débats - lundi et mardi - dans un calendrier parlementaire déjà saturé. La veille, François Bayrou avait encore apporté son soutien à cette proposition de loi d'origine sénatoriale. Officiellement, son rejet apparaît donc comme un revers pour Rachida Dati.

Mais le texte était en réalité presque condamné d'avance par l'obstruction parlementaire. À eux seuls, les groupes de gauche, très opposés à la création d'une

« BBC à la française », avaient déposé près de 800 amendements sur les 900 qui devaient être étudiés en seulement deux jours. Difficile donc de les expédier dans le temps imparti. « *Encore une fois vous tentez de confisquer à la représentation nationale un débat qui doit avoir lieu et sortir des caricatures* », s'était indignée Rachida Dati depuis la tribune, quelques minutes avant le rejet de sa réforme.

La surprise est surtout venue des rangs nationalistes, qui n'ont jamais vraiment été emballés par la réforme mais n'excluaient pas d'en faciliter l'adoption en s'abstenant. Jusqu'au bout, les marinistes n'ont rien dévoilé de leurs intentions. « *Nous avons choisi de renvoyer au Sénat pour apprendre les bonnes manières à la gauche. On ne veut plus que l'Assemblée nationale soit polluée par des murs d'amendements* », a justifié le député RN Jean-Phi-

lippe Tanguy, invité dans la foulée sur le plateau de « C à vous ». Les députés RN, favorables à une privatisation de l'audiovisuel public, ont aussi pu être tentés de montrer leur agacement face à un texte jugé insuffisant.

La gauche ne s'attendait pas non plus à voir les bancs du « socle commun » aussi clairsemés. « *On savait que certains ne seraient pas là, mais alors autant!* », concède un socialiste. Un mauvais signal pour Rachida Dati, qui voyait dans la fronde de la gauche un moyen d'obliger les macronistes à faire bloc derrière elle à l'Assemblée. Les députés LR, eux, ne se sont eux pas mobilisés en masse pour soutenir le texte : seuls 6 sur 49 étaient présents pour voter contre la motion de rejet de la gauche.

Le texte divise une partie des macronistes, malgré le soutien de leur patron, Gabriel Attal. Quelques heures avant le début



La ministre de la Culture, Rachida Dati, à l'Assemblée, lundi. Le flou entoure désormais l'avenir de sa proposition de réforme de l'audiovisuel public.

LUDOVIC MARIN/AFP

Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec **LE FIGARO**

RADIO
CLASSIQUE

Trump veut imposer son plan de paix pour Gaza

Guillaume de Dieuleveult
Correspondant à Jérusalem

Le président américain voit dans le cessez-le-feu avec la République islamique d'Iran une opportunité de pacifier la région. Mais Netanyahu est dépendant des partenaires de sa coalition.

Pour Donald Trump, le cessez-le-feu entre l'Iran et Israël offre une opportunité en or de faire progresser la paix au Moyen-Orient. C'est pourquoi le président américain met la pression maximale en vue d'un accord dans la bande de Gaza. Il sait qu'une trêve avec le Hamas et la libération des 50 otages israéliens sont la condition sine qua non pour pouvoir rêver plus grand.

Fâché avec la justice de son pays, Donald Trump estime que son grand ami « Bibi » Netanyahu est, comme lui, victime de l'acharnement de juges politisés. À deux reprises en l'espace de quatre jours, il n'a pas hésité à s'immiscer dans les affaires israéliennes, exigeant un arrêt du procès pour corruption dont le premier ministre israélien est l'objet depuis de longs mois. « Il est en train de négocier un deal avec le Hamas, qui inclura le retour des otages. Comment est-il possible que le premier ministre d'Israël puisse être contraint de s'asseoir toute la journée dans un tribunal, pour RIEN (des cigares, des poupées Bugs Bunny, etc.). C'est une CHASSE AUX SORCIÈRES POLITIQUE, très semblable à celle que j'ai subie », a écrit le président américain dimanche sur Truth, son réseau social.

« Cette guerre doit se finir par la victoire. Pas d'accord, pas de partenaires, pas de médiateurs, uniquement un coup décisif, la destruction du Hamas et le retour des otages grâce à la force »

Bezael Smotrich

Ministre des Finances,
chef du Parti sioniste religieux

D'après des fuites dans la presse israélienne, le plan élaboré par Donald Trump et Benjamin Netanyahu comprendrait une fin de la guerre d'ici la mi-juillet, avec la libération de tous les otages, l'exil des dirigeants du Hamas, l'administration du territoire par quatre pays arabes. Israël pourrait alors donner son feu vert à une résolution du conflit fondée sur le principe de la reconnaissance d'un État palestinien, et les États-Unis valideraient l'annexion d'une partie de la Cisjordanie. Dès lors, les accords d'Abraham seraient élargis à d'autres pays de la région, comme l'Arabie saoudite. Des relations diplomatiques pourraient être établies avec la Syrie ou le Liban, a aussi affirmé lundi le ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar.

Oubliée, la grosse colère de Donald Trump, mardi dernier, alors que le gouvernement israélien s'appropriait à faire voler en éclats le cessez-le-feu avec l'Iran. Les deux dirigeants travaillaient main dans la main. Benjamin Netanyahu est sur la même longueur d'onde. Témoignages du Mossad et du renseignement militaire à l'appui, il a



Donald Trump et Benjamin Netanyahu, en avril, lors de la visite du premier ministre israélien à Washington. LEAH MILLIS / REUTERS

obtenu de la cour un report de son procès d'une semaine au moins. Il est désormais en train de préparer l'opinion publique à une fin de la guerre.

Dimanche, pour la première fois depuis le mois de mars, quand il avait rompu la dernière trêve avec le Hamas, il a opéré un changement dans sa rhétorique en faisant passer le sort des otages devant la destruction militaire du mouvement islamiste. L'objectif est bien plus réalisable. Le Forum des familles d'otages et de disparus, l'organisation derrière tout le vaste mouvement pour la libération des otages, n'a pas manqué de saluer ce changement de pied.

Benjamin Netanyahu sait que l'armée a accompli sa mission dans la bande de Gaza. L'opération Chariots

de Gédéon, lancée début mai, est arrivée à ses fins, a récemment déclaré le brigadier général Eyal Zamir, chef d'état-major de l'armée israélienne. « Des options seront présentées à l'échelon politique », a-t-il déclaré samedi, au cours d'une visite dans la bande de Gaza. De son point de vue, deux possibilités s'offriraient : une occupation militaire du territoire, sur le modèle de la Cisjordanie ; ou un accord de cessez-le-feu.

En attendant, l'armée israélienne met toute la pression sur le petit territoire. Lundi après-midi, une frappe sur le port de Gaza aurait fait treize morts et une trentaine de blessés, selon le ministère de la Santé du Hamas : l'endroit est surpeuplé, les habitants de la bande de Gaza étant concentrés par l'armée sur

des zones de plus en plus étroites. Lundi également, un nouvel ordre d'évacuation a été émis par le porte-parole de l'armée israélienne en langue arabe. Il concerne des quartiers situés à l'est de la ville de Gaza, où l'armée agit « avec une force extrême. »

Cette succession d'événements va dans le sens de Donald Trump lorsqu'il croit bon d'affirmer que « cette parodie de justice va s'interposer dans les négociations avec l'Iran et le Hamas ». En ce moment crucial, estime-t-il, Benjamin Netanyahu doit avoir les mains libres. Mais ce serait oublier la donne politique, essentielle pour comprendre les décisions du premier ministre israélien.

Sur ce plan, il est encore plus entravé que face à ses juges. Sa coalition dépend du soutien de deux partis extré-

mistes, Force juive et le Parti sioniste religieux. Bien qu'en chute dans les sondages, ils sont les garants de sa survie politique. Or ils s'opposent à tout accord avec le Hamas.

Bezael Smotrich, le ministre des Finances, chef du Parti sioniste religieux, l'a répété lundi, trois jours après un chantage à la démission afin d'obtenir une nouvelle interruption de l'aide humanitaire dans la ville de Gaza. « Cette guerre doit se finir par la victoire. Pas d'accord, pas de partenaires, pas de médiateurs, uniquement un coup décisif, la destruction du Hamas et le retour des otages grâce à la force », a-t-il affirmé. Une stratégie qui, jusqu'à présent, s'est révélée inefficace pour libérer les otages, mais infaillible pour prendre le contrôle de la bande de Gaza. ■

L'Iran ne veut pas négocier sous la menace de bombardements

Georges Malbrunot

Alors que l'incertitude demeure sur l'ampleur des dommages causés aux installations nucléaires par les frappes israéliennes et américaines, Washington et Téhéran alternent le chaud et le froid sur une reprise des négociations en vue d'une neutralisation de la menace résiduelle posée par le nucléaire iranien. Après avoir affirmé dans la foulée du cessez-le-feu imposé à Israël et à l'Iran qu'il envisageait de lever certaines sanctions contre l'Iran, qui « veut une rencontre » avec les Américains, Donald Trump a soudainement changé de pied, déclarant qu'il « ne parlait pas à l'Iran et qu'il ne leur offrirait rien », menaçant même de « bombardier » de nouveau l'Iran s'il enrichissait l'uranium à de hauts niveaux.

« J'ai travaillé à une possible levée des sanctions et à d'autres choses, ce qui aurait donné une bien meilleure chance à l'Iran de se remettre » de la guerre,

avait-il samedi. Mais, dans le même temps, Donald Trump a réfuté les informations de presse selon lesquelles son Administration discutait de la possibilité offerte à l'Iran de bâtir un programme nucléaire civil d'une valeur de 30 milliards de dollars. Selon les chaînes de télévision NBC News et CNN, l'Administration Trump réfléchissait à la possibilité d'offrir des incitations pour que Téhéran renonce à toute activité d'enrichissement d'uranium. Même si les bombardements américains ont quasiment anéanti les capacités iraniennes d'enrichissement, un doute subsiste sur 408 kg d'uranium enrichi à 60 % et potentiellement mis à l'abri avant les bombardements ainsi que sur la dissimulation de centrifugeuses. Des inconnues au centre d'éventuelles négociations à venir entre Washington et Téhéran.

Après avoir salué « la riposte très faible » de Téhéran aux bombardements américains de trois sites nucléaires iraniens, Donald Trump donne désormais l'impression d'avoir été déçu par les premières déclarations post-guerre du guide suprême, Ali Khamenei, qui a claironné avoir donné « une gifle » aux États-Unis. « Pourquoi l'ayatollah Ali Khamenei a dit qu'il avait gagné la guerre, quand il sait que c'est un mensonge ? », s'est indigné Trump, visiblement oublieux de ce que reconnaissait quelques jours avant JD Vance, son vice-président : « Les Iraniens disent parfois en public des choses opposées aux propos qu'ils tiennent en privé. » Le très impulsif président américain reproche à Khamenei son ingratitude. « Je savais exactement où il s'abritait, et je

n'ai pas voulu laisser Israël ni les forces armées américaines, de loin les plus puissantes et les plus grandes du monde, mettre fin à sa vie, je l'ai sauvé d'une mort affreuse et ignominieuse », a-t-il martelé sur son réseau Truth Social.

À Téhéran, le Parlement exige une rupture avec l'AIEA

Côté iranien, l'heure est aussi à durcir le ton. Lundi, dans un communiqué, la présidence de la République islamique affirme avoir rompu sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en raison de la conduite « destructrice » de son chef, Rafael Grossi. Mardi dernier, le président modéré Massoud Pezeshkian, qui a joué un rôle important pendant la guerre alors que le guide suprême était dans son bunker, avait pourtant déclaré que l'Iran était « prêt à résoudre les différends (...) à la table des négociations ». Depuis une semaine, le Parlement iranien a fait monter la pression, exigeant une rupture avec l'AIEA, à laquelle ce pays reproche de ne pas avoir condamné « l'agression israélienne ». Au grand dam des États-Unis et des pays européens, le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a rejeté vendredi les demandes du chef de l'agence, Rafael Grossi. Son « insistance à visiter les sites bombardés (...) n'a pas de sens et peut même cacher des intentions malveillantes », a-t-il écrit sur le réseau X. La menace contre l'AIEA ne s'est toutefois pas traduite par l'expulsion de ses inspecteurs d'Iran.

Samedi, dans un effet de miroir avec le président américain, Abbas Araghchi a dénoncé les propos « irrespectueux et inac-

ceptables » envers le guide suprême de Donald Trump, qui a affirmé avoir mis « une raclée » à l'Iran. « Nous entendons dire que Washington veut nous parler », a déclaré lundi à la BBC le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi. « Nous ne nous sommes mis d'accord ni sur une date ni sur les modalités. Nous cherchons une réponse à cette question : allons-nous assister à une répétition d'un acte d'agression alors que nous sommes engagés dans le dialogue ? », s'est-il interrogé. Échaudé, l'Iran ne veut pas se retrouver une nouvelle fois leurré, alors qu'Israël l'a attaqué deux jours avant un nouveau cycle de discussions avec les États-Unis à Oman.

Selon Takht-Ravanchi, « le niveau d'enrichissement d'uranium peut être discuté, la capacité peut être discutée, mais dire que vous (...) devriez avoir zéro enrichissement, et que si vous n'êtes pas d'accord, nous allons vous bombarder, c'est la loi de la jungle ». D'où la dernière exigence exprimée par Abbas Araghchi, qui veut obtenir des États-Unis un engagement préalable à ne plus bombarder l'Iran. Est-ce réaliste ? « Les négociations au bazar de Téhéran sont d'ordinaire longues », ironise un expatrié, familier de l'Iran. Moins optimiste, Vali Nasr, spécialiste de l'Iran aux États-Unis, constate que « la pause dans les combats n'ouvre pas la voie vers une paix. Israël a d'ores et déjà dit qu'il reprendrait ses bombardements si l'Iran reprenait sa marche vers le nucléaire. Et s'il n'y a pas un nouvel accord nucléaire entre les États-Unis et l'Iran, Téhéran va chercher à rassembler les pièces de son programme nucléaire pour le relancer. » ■

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Edito politique à 7h53 avec Alexis Brézet
et Vincent Trémolet de Villers du Figaro



Europe 1
LA RADIO LIBRE

Le triste retour des réfugiés dans une Syrie détruite

Apolline Convain À al-Amqiyah et à Damas

Avec la fin de l'année scolaire, une part importante des quelque 11 millions de Syriens ayant fui la guerre rentrent chez eux, malgré l'absence de reconstruction et le manque d'aide.

Serrée entre sa mère et sa petite sœur sur la banquette arrière de la voiture, Bouchra émerge du sommeil pour observer les bâtiments qui défilent par la fenêtre. Le soleil matinal grimpe à l'horizon et fait monter le mercure dans l'habitacle. « C'est bon, on arrive, on rentre chez nous », répète-t-elle en boucle. « Regardez, on passait par là pour rentrer. Et voici la maison d'oncle Khaled », s'enthousiasme l'adolescente de 15 ans, dont le visage est bordé d'un foulard à carreaux.

Toute la famille Daher s'agite, impatiente d'arriver. Leur véhicule traverse des rues bordées de maisons détruites, puis s'arrête devant une bâtisse dont il ne reste que des murs blancs décrépits. Cette maison, la sienne, Bouchra ne s'en souvient pratiquement plus. Sur le pas de la porte, qui a été volée depuis longtemps, sa tante l'accueille d'une étreinte chaleureuse. Après onze ans d'exil, les Daher sont de retour à al-Amqiyah, leur village natal, situé dans le nord-ouest de la Syrie. Teiser, le père de famille, arrive à son tour sur un tracteur multicolore qui tire une remorque chargée d'un tas d'affaires savamment empilées. La famille se précipite chez les cousins pour célébrer leurs retrouvailles autour d'un petit-déjeuner.

« Il n'y a pas de mines dans le village. Mais il y en a dans les terrains autour. Il y a deux mois, un adolescent qui gardait des moutons a marché sur une d'elles et est décédé »

Wadha Walid Helawe

De retour dans son village d'al-Amqiyah après onze années d'exil

À la faveur de la chute de la dictature Assad, le 8 décembre 2024, les quelque 6 millions de réfugiés et les plus de 7 millions de déplacés syriens à l'intérieur de leur pays en guerre ont retrouvé la perspective de rentrer chez eux. Mais de nombreuses familles contraintes à l'exil ont attendu la fin de l'année scolaire pour prendre le chemin du retour. Avec l'été, le nombre de revenants devrait se multiplier. Ce jeudi 19 juin, le cap des 2 millions a été atteint, selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

Lorsque les Daher quittent al-Amqiyah, en avril 2014, seule Bouchra, l'aînée, est née. À cette époque, le pouvoir syrien et son supplétif russe bombardent le village de 3 000 habitants. Pour fuir une mort quasi certaine, la famille se réfugie dans le camp d'Atma, le plus gros de Syrie, situé à la frontière turque. « Quand nous sommes arrivés, il y avait de la boue partout, se souvient Teiser, L'hiver, nous dormions sur des matelas imbibés d'eau. »

L'agriculteur et père de famille, séparé de ses terres, prend les armes dans les rangs de différentes factions armées pour combattre le régime de Bachar el-Assad. Il enchaîne en parallèle les travaux journaliers pour gagner de l'argent. Juste assez pour construire en 2018 une maison en dur, constituée de trois pièces aux murs gris. Tandis que le régime de Bachar massacre aveuglément sa population, le camp d'Atma, ouvert en 2012, devient en quelques années une véritable ville. Il accueille en 2022 jusqu'à 181 000 personnes, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le camp est le théâtre d'épidémies et de conflits entre groupes armés, dont l'État islamique. À ces conditions difficiles s'ajoute la souffrance d'être déplacé. « On se sentait désormais réfugiés dans notre propre

pays, alors que je considère que les Syriens ne font qu'un. Ici, c'était comme si nous avions été oubliés par tout le monde », grince Teiser.

Durant cette décennie d'exil, sa femme, Samaer, accouche de quatre enfants. À ces enfants qui n'ont connu que l'horizon du camp d'Atma, le couple répète sans relâche qu'ils retourneront un jour dans leur village. « En me voyant préparer le déménagement, mon fils Mohammed ne comprenait pas. "C'est ici notre maison", m'a-t-il dit. Je lui ai expliqué que non, mais il ne me croyait pas », glisse le père de famille de 43 ans, la veille du départ. Aidé de quelques amis, il a fini de charger les affaires jusque tard dans la nuit, ce lundi 16 juin. Pendant ce temps, Bouchra, l'aînée de la fratrie, a dit adieu à son amie qui habite en face de chez elle. Au moment de quitter le camp, lorsque la voiture démarre à l'aube, l'adolescente fond en larmes. « Mes amis et mon école me manquent déjà, ce n'est pas facile de tout quitter », bredouille-t-elle entre deux sanglots, alors qu'elle s'appête à quitter ce qu'elle a quasiment toujours connu.

De retour dans son village d'origine, les larmes de l'adolescente ont séché depuis longtemps. Elle s'aventure dans les rues dévastées du village, tandis que sa mère, Samaer, paraît de plus en plus soucieuse. « Je ne pensais pas que ce serait autant détruit. Je suis épuisée à l'idée de tout recommencer à nouveau, de dormir encore une fois sous la tente », avoue-t-elle tout en donnant le sein à sa dernière fille âgée de trois mois. Les fenêtres, les portes, les câbles électriques : tout a été volé par le régime Assad. Plus aucun service n'est assuré dans le village, que ce soit l'eau, l'électricité ou l'école. Cette femme s'assoit sur une chaise en plastique, et est rejointe par Wadha Walid Helawe, sa belle-sœur, de retour à al-Amqiyah depuis trois mois. « Nous dormons dans cette tente avec mes cinq enfants », explique cette dernière en montrant la construction en toile située à quelques mètres. Elle et son époux n'ont pas les moyens de réhabiliter leur maison.

« Si on ne prend pas un peu de risque dans l'assistance aux pays qui sortent de conflits, ils y rentrent de nouveau. C'est ça, le grand risque. La fenêtre est ouverte, mais elle pourrait rapidement se refermer »

Filippo Grandi Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés

« Il n'y a pas de mines dans le village. Mais il y en a dans les terrains autour, reprend Wadha Walid Helawe. Il y a deux mois, un adolescent qui gardait des moutons a marché sur une d'elles et est décédé. » La Syrie est le pays qui compte, derrière le Myanmar, le plus grand nombre de décès entraînés par des accidents causés par des restes d'explosifs de guerre, selon l'Observatoire des mines. À ces défis s'ajoutent ceux liés à l'absence de travail, à la perte des papiers d'identité et des titres de propriété et les problèmes de santé. Dans ce contexte, la Syrienne réfugiée pendant plusieurs années dans le camp de Kilis, en Turquie, déplore la rareté des aides dont elle bénéficie : « Une ONG est venue il y a quelque temps et nous a promis de nous aider, mais depuis, nous n'avons pas eu de nouvelles. » L'État n'a, de son côté, pas mis en place de plan national par manque de moyens.

Filippo Grandi, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, explique notamment ce manque de sou-



Samaer, 35 ans, berce Fatme, sa fille de 3 mois, dans la maison familiale qui porte les stigmates de plus d'une décennie de guerre, à al-Amqiyah, leur village natal, dans le nord-ouest de la Syrie, le 17 juin.

ANTONI LALLICAN POUR LE FIGARO

tien par la suspension du programme USAID par Donald Trump, en février 2025. Le HCR a dû diminuer ses opérations de 30 % pour cette raison. « Un nombre important de pays européens qui nous financent, dont la France, ont aussi annoncé une diminution des aides, je trouve leur politique aveugle », déplo-

re-t-il dans une interview au Figaro, lors d'une visite à Damas. Il souligne en outre l'importance des investissements à long terme pour reconstruire le pays. Il en rappelle l'urgence : « Si on ne prend pas un peu de risque dans l'assistance aux pays qui sortent de conflits, ils y rentrent de nouveau. C'est ça, le grand risque. La fenêtre est ouverte, mais elle pourrait rapidement se refermer. » Le haut-commissaire souligne le véritable risque que les réfugiés et déplacés quittent à nouveau le pays et renoncent définitivement à rentrer chez eux.

Le retour place les déplacés face à l'étendue de ce que la guerre civile leur

a fait perdre. Teiser observe le champ de safran qui borde sa maison. « C'est là que mon fils de 11 mois est mort, confie-t-il. En 2016, lorsque le régime perdait du terrain dans la région, nous sommes revenus au village. Je suis allé travailler dans les champs, mon enfant allongé dans une brouette à côté de moi. Un bombardement l'a tué. Revenir ici, c'est une victoire pour nous, mais c'est dur de se replonger dans ce passé. » Sa femme refuse de parler du drame. « J'espère que tous les criminels seront jugés pour ce qu'ils ont fait. Ce n'est qu'après que nous pourrions reconstruire nos vies », dit-elle seulement. ■

VAGUE DE CHALEUR

suivez l'évolution de la situation

avec

la chaîne météo

DISPONIBLE SUR
 Google Play

Télécharger dans
 l'App Store

Procès Sansal : la dernière ligne droite d'une affaire très politique

Adam Arroudj Alger

Paris ne veut pas compromettre le scénario de la dernière chance pour le procès en appel de l'écrivain franco-algérien.

Pour Boualem Sansal, les dés sont jetés. Paris le sait et attend, en retenant son souffle, l'arrêt que rendra, ce mardi 1^{er} juillet, la justice algérienne après le procès en appel du 24 juin. Dans la dernière ligne droite de cette affaire hautement politique dont dépend le dégel franco-algérien, l'Élysée, les Affaires étrangères et la classe politique ont fait preuve ces dernières semaines de beaucoup de prudence pour ne pas compromettre le scénario de la dernière chance.

Jean-Noël Barrot, samedi sur LCI, s'en est tenu aux éléments de langage récurrents, rappelant que la France attend des autorités « un geste d'humanité » au regard « de l'âge et de l'état de santé » de l'écrivain franco-algérien de 80 ans atteint d'un cancer.

Le groupe de députés UDR d'Éric Ciotti, qui devait proposer jeudi au Parlement une résolution appelant à dénoncer les accords de 1968 et de 2013, a finalement retiré le texte de l'ordre du jour. « L'objectif pour nous est la libération de Boualem Sansal, une grande voix de paix, un grand écrivain, et dont nous avons aujourd'hui l'ardente obligation de soutenir le combat et d'éviter la poursuite du calvaire qu'il subit », a commenté le député des Alpes-Maritimes.

« On fait le procès de la littérature. Cela n'a pas de sens ! La Constitution algérienne garantit la liberté de conscience, la liberté d'expression et d'opinion. Et pourtant, je me retrouve aujourd'hui devant vous »

Boualem Sansal

Lors de son procès en appel, le 24 juin

Enfin, la plus grande discrétion a entouré l'arrivée à Alger, samedi, de Pierre Cornut-Gentille, nouvel avocat français de Boualem Sansal, qui attendait son visa depuis plusieurs semaines. Sa venue, bien que tardive – le procès en appel s'étant déjà tenu et le sort de l'écrivain étant scellé –, ne changera pas le cours des choses. Elle revêt néanmoins une portée symbolique. « Elle illustre, s'il en était besoin, que les autorités algériennes n'étaient pas opposées à la présence d'un avocat français, mais bien à celle, hautement médiatique, de François Zimeray », commente-t-on dans les rangs des magistrats.



MANTOVANI/CALLIMARDIO/PALE PHOTO

En mars dernier, Boualem Sansal avait été condamné en première instance à 5 ans de prison et 500 000 dinars d'amende (3 500 euros).

« Les autorités françaises misent sur une réponse favorable d'Alger aux appels répétés du président Emmanuel Macron et de son ministre des Affaires étrangères. Pourtant, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a déjà tranché à plusieurs reprises, affirmant que l'affaire relevait exclusivement de la justice, qui est indépendante », écrit lundi le quotidien arabophone Chorouk.

En réalité, si la cour ne prononce par une relaxe, le chef de l'État restera de fait la dernière option possible. En cas de nouvelle condamnation, Paris et les proches de l'écrivain misent sur une grâce présidentielle, en pratique attendue à l'occasion de la fête nationa-

le, le 5 juillet, en théorie possible à n'importe quel moment.

Tout semble indiquer que l'audience du 24 juin, qui n'a duré, selon un média local, qu'une quinzaine de minutes, s'est tenue pour la forme. « On fait le procès de la littérature. Cela n'a pas de sens ! La Constitution algérienne garantit la liberté de conscience, la liberté d'expression et d'opinion. Et pourtant, je me retrouve aujourd'hui devant vous », s'est à nouveau défendu Boualem Sansal. Il est apparu en bonne forme et a répondu d'une voix ferme aux questions de la magistrate qui présidait la séance, a rapporté l'AFP.

Le quotidien gouvernemental El Moudjahid a rapporté que « le procu-

reur (avait) pris la parole pour dénoncer l'ingratitude de celui qui a "étudié, travaillé et été soigné en Algérie, sans que cela ne trouve grâce à ses yeux" ». « Il a insisté sur les propos tenus par l'écrivain dans plusieurs vidéos, estimant qu'ils "constituent une attaque contre la nation" et sont condamnables par l'opinion publique », a ajouté le quotidien.

En octobre, sur le plateau de l'émission « Frontières », sur YouTube, du média d'extrême droite Livre noir, Boualem Sansal avait expliqué qu'au moment de la colonisation de l'Algérie par la France « toute la partie ouest de l'Algérie faisait partie du Maroc ».

Face aux charges relatives à ces déclarations, Sansal a défendu devant la

juge : « La France a créé les frontières (de l'Algérie colonisée à partir de 1830, NDLR), mais, heureusement, après l'indépendance (en 1962), l'Union africaine a décrété que ces frontières héritées de la colonisation étaient intangibles. »

Alors que l'essayiste avait été condamné en mars pour « atteinte à l'unité nationale », « outrage à corps constitué », « pratiques de nature à nuire à l'économie nationale » et « détention de vidéos et de publications menaçant la sécurité et la stabilité du pays » à 5 ans de prison et à 500 000 dinars d'amende (3 500 euros), le procureur a requis en appel, comme en première instance, 10 ans de prison et le double de l'amende infligée. ■

Le journaliste sportif Christophe Gleizes condamné à 7 ans de prison

Margaux d'Adhémar

Mardi, ce sera l'heure du verdict pour l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal. Lundi, la sentence est tombée pour le journaliste français Christophe Gleizes. Le premier est détenu en Algérie depuis novembre 2024 et a fait appel de sa condamnation à 5 ans de prison pour « atteinte à l'intégrité du territoire national ». Le second, sous contrôle judiciaire depuis treize mois, a été condamné ce dimanche 29 juin à 7 ans de prison ferme avec mandat de dépôt par le tribunal de Tizi Ouzou, en Kabylie, pour « apologie du terrorisme » et « possession de publications dans un but de propagande nuisant à l'intérêt national », a révélé l'ONG Reporters sans frontières (RSF). La justice algérienne l'accuse par ailleurs d'être entré sur le territoire avec un simple visa de touriste pour y accomplir un travail de journaliste, violant ainsi la loi. Ses proches et son avocat ont affirmé vouloir faire appel.

Christophe Gleizes a été arrêté le 28 mai 2024 à Tizi Ouzou, où ce spécialiste du football africain s'était rendu pour réaliser un reportage sur « les heures de gloire » de l'un des clubs les plus importants du pays, la Jeunesse sporti-

ve de Kabylie (JSK), précise dans un communiqué RSF.

Le journaliste de 36 ans souhaitait notamment « couvrir les commémorations de la mort du footballeur camerounais Albert Ebossé (...). Il était également envoyé par So Foot pour interviewer l'entraîneur du Mouloudia Club d'Alger Patrice Beaumelle et faire un portrait du footballeur Salah Djebaili ». « Christophe a été mis en cause car il a contacté le responsable du club de football de Tizi



Lors de son arrestation en mai 2024, Christophe Gleizes réalisait un reportage sur un club de football kabyle pour le magazine SoFoot. SO PRESS

Ouzou. Celui-ci se trouve également être le responsable du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), explique son employeur, le fondateur du groupe So Press Franck Annese. Or, à l'époque où Christophe l'a interviewé, en 2015 et 2017, il n'était pas classé par les autorités algériennes comme organisation terroriste. Ce n'est qu'en 2021 qu'il a été catégorisé comme tel. Le seul échange survenu entre eux a posteriori a eu lieu en 2024, pour la pré-

paration de son reportage », insiste Franck Annese.

« Il s'agit de la condamnation la plus lourde en dix ans d'un journaliste français, tous pays confondus, s'indigne de son côté le directeur général de RSF Thibaut Bruttin. Christophe n'a rien d'autre qu'une passion obsessionnelle pour le football. » Après avoir grandi au Zimbabwe, Christophe Gleizes est entré à Sciences Po Lille et au Celsa, nous confie l'un de ses amis d'école. Ce fan du PSG a ensuite travaillé pour les magazines SoFoot et Society. Il est notamment l'auteur, avec Barthélémy Gaillard, de Magique système, l'esclavage moderne des footballeurs africains, publié en 2018. Ses sujets de prédilection ? La vie des joueurs, l'homophobie dans l'univers du football, la Fédération française de football, ou encore le foot africain. « Il a toujours eu un fort attrait pour le continent africain et était sans cesse guidé par un grand sentiment de justice », rapporte de son côté le journaliste Barthélémy Gaillard.

« Le choc a été très violent »

Jusqu'à aujourd'hui, l'affaire Christophe Gleizes n'avait pas été rendue publique : le quai d'Orsay et l'ambassade l'avaient vivement déconseillé aux proches du journaliste. En cause, la crise entre Paris et Alger, mais aussi la sé-

curité de Christophe Gleizes, placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire national algérien. « Malgré toutes nos précautions, il semblerait que le contexte politique ait influencé la décision du tribunal », soupire Franck Annese.

La famille Gleizes se trouvait aux côtés de Franck Annese, dans les locaux de RSF, lorsque la sentence est tombée. « Le choc a été très violent », rapporte le patron de So Press. Avant d'ajouter : « Christophe n'a jamais pris écrits ne prend parti pour l'indépendance de la Kabylie. Son seul tort est d'avoir interrogé la mauvaise personne. Christophe a été condamné pour avoir fait son travail. »

Le ministère français des Affaires étrangères a quant à lui déploré lundi dans un communiqué une « lourde condamnation » et a rappelé son attachement à la liberté de la presse. Le Quai d'Orsay a également assuré suivre « de près » la situation du journaliste, soulignant lui avoir « apporté aide et protection consulaire tout au long de son contrôle judiciaire ». Selon ses soutiens, le journaliste se trouve actuellement à la prison de Tizi Ouzou. S'il fait appel, son cas ne devrait pas être rejugé avant octobre, d'après une source proche du dossier. ■

Aude Bariéty de Lagarde

Une enquête administrative a été menée par le rectorat après des accusations d'atteinte à la laïcité et de management toxique. Le directeur de l'établissement dénonce une manipulation.

Une nouvelle affaire semblable à celle de l'« Immac » de Pau, mais cette fois en région parisienne ? Le collège du Sacré-Cœur de Versailles (Yvelines) est sous le coup d'une enquête administrative du rectorat de Versailles après des accusations, lancées par des enseignants, de « manquements graves au contrat d'association avec l'État » et de « maltraitances infligées à des personnels ». Ce que le directeur de l'établissement nie fermement, évoquant de son côté des « manquements professionnels très graves de la part de certains professeurs ».

Dans cet établissement catholique à l'origine « paisible », peu habitué à faire parler de lui, la situation dégénère depuis deux ans, au point d'en arriver aujourd'hui à un « climat délétère ». En septembre 2022, Emmanuel Assailly prend la direction de l'établissement situé à proximité du château de Versailles, qui accueille près de 1000 élèves. Ancien professeur d'histoire-géographie, il a dirigé le collège Saint-Jean-de-Passy entre 2014 et 2020, avant de devenir l'adjoint du directeur diocésain des Yvelines pendant deux ans.

À sa prise de poste, « il y a eu une sorte de lune de miel pendant quelques mois, on s'est observés les uns les autres », estime Emmanuel Assailly. Mais, peu à peu, les relations se crispent entre le directeur et certains enseignants. Les premières tensions éclatent au comité social et économique (CSE) de l'établissement. Puis « la situation se corse » lorsque des professeurs dénoncent le fait que le collège « donne aux enseignements religieux une portée croissante ». « Nos élèves sont elles-mêmes catholiques pratiquantes, ce ne sont pas des gens qui veulent mener un combat idéologique », assure Olivier Dhenry, secrétaire général du Sepof-CFDT, syndicat de l'enseignement privé de l'Ouest francilien.

« Les messes et les cours de catéchèse ont été rendus obligatoires pour l'ensemble des élèves, des prières ont été instituées lors de temps d'hommages républicains, les professeurs reçoivent l'ordre de ne pas utiliser certains supports pédagogiques en raison de leurs références à certaines notions, les réalisations de certains élèves sont censurées au motif qu'elles font référence à la nécessité de prévenir l'homophobie ; enfin, les supports pédagogiques utilisés pour les cours de pastorale comportent des éléments contraires aux principes républicains », résume le syndicat.

« La liberté de conscience des élèves est respectée avec le plus grand sérieux », réplique la direction diocésaine. Et Emmanuel Assailly de répondre point par point aux accusations formulées. Messes obligatoires ? « Tout le monde est convié, mais les élèves dont les parents ne souhaitent pas qu'ils se rendent à la messe restent au collège. » Cours de catéchèse obligatoires ? « Dans l'emploi du temps, nous avons des cours qui servent à approfondir les dimensions culturelle, historique, philosophique, sociale des religions chrétiennes. Ce ne sont pas des temps de prière, ni des cours de catéchèse - qui, eux, sont proposés en dehors du temps scolaire, à midi ou le soir. » Prières lors d'hommages à Dominique Bernard et Samuel Paty ? « Après la minute de silence, des élèves lisent un texte chrétien, comme la prière pour la paix de saint François d'Assise. Il n'y a pas de bénédiction, pas de signe de croix. »

De l'avis de toutes les parties, le fond du problème n'est de toute façon pas là, mais réside plutôt dans un conflit ouvert entre le directeur et des enseignants. « Pour moi, cette histoire d'atteintes à la laïcité, ce n'est pas le vrai sujet. Ça ne parle pas de ce que l'on vit au quotidien », glisse Violaine*, enseignante au Sacré-Cœur depuis plusieurs années.



À Versailles, un « climat délétère » empoisonne le collège du Sacré-Cœur

« Bien sûr, nous dénonçons les attaques au contrat d'association. Il ne faut pas laisser se développer des pratiques non conformes à la loi Debré. Mais nous dénonçons tout autant les maltraitances subies par des enseignants », insiste Olivier Dhenry. Le Sepof-CFDT décrit « un climat de suspicion permanente, des propos vexatoires, des repréailles lorsqu'un

« Bien sûr, nous dénonçons les attaques au contrat d'association. Mais nous dénonçons tout autant les maltraitances subies par des enseignants »

Olivier Dhenry
Secrétaire général du Sepof-CFDT

agent s'exprime en défaveur des méthodes ou des choix de la direction ». Une professeur évoque, quant à elle, « un management toxique avec un directeur qui a une personnalité très clivante et qui est incapable de se remettre en question ».

Emmanuel Assailly conteste « toute forme de management autoritaire », estimant que « tout se passe bien avec 75 professeurs, mais, pour les cinq derniers, c'est le principe même de la

gouvernance qui est illégitime ». Et le directeur de poursuivre : « La question de ces pseudo-entraves à la liberté de conscience est un feu de Bengale allumé pour masquer la vraie problématique : certains professeurs du Sacré-Cœur multiplient les manquements professionnels. »

Il assure ainsi qu'une enseignante a fait témoigner en classe une élève de sixième victime d'inceste sans prévenir ni la famille de la jeune fille ni la direction de l'établissement. Une autre aurait demandé à ses élèves de quatrième d'écrire une lettre de suicide en s'inspirant d'une nouvelle du XIX^e siècle. « À un âge où on sait que les adolescents peuvent être mal dans leur peau, dans un contexte général où on parle beaucoup de santé mentale et où on veut faire en sorte que les établissements scolaires soient des lieux sécurisés, je trouve qu'il est très imprudent de faire réfléchir tout seul un élève à un sujet comme celui-ci », commente Emmanuel Assailly. Un dernier aurait raconté à ses sixièmes un « rêve freudien » relatif au meurtre du directeur.

Ce à quoi s'ajoutent, toujours selon Emmanuel Assailly, « des manquements au devoir de réserve, des insultes régulières y compris devant les élè-

ves... ». En tout, le directeur a envoyé au rectorat une quinzaine de rapports d'incidents concernant trois professeurs. « C'est le fait que j'ai signalé ces manquements et que j'ai agi pour y remédier qui n'est pas accepté », martèle le chef d'établissement. Une suspension disciplinaire de quatre mois a déjà été prononcée.

Au fur et à mesure que la situation se dégrade, le rectorat de Versailles et la direction diocésaine de l'enseignement catholique des Yvelines sont sollicités par les deux parties adverses. Plusieurs professeurs sont entendus par le psychologue et la médecine du travail. En juillet 2024, neuf personnels accompagnés d'un représentant académique de la CFDT sont reçus par le rectorat. Trois mois plus tard, plusieurs membres de la direction sont à leur tour reçus au rectorat, en présence du directeur diocésain.

En septembre, un audit est réalisé par un consultant indépendant, ancien chef d'établissement de l'enseignement catholique. Ses conclusions sont sévères pour la direction du Sacré-Cœur. « Ce rapport est nul et non avenue : il n'y a pas eu de devis, pas eu de facture, pas eu de cadre pour cette mission », affirme-t-on à la direction diocésaine. « Le

L'entrée de l'établissement catholique, qui voit s'opposer le directeur et certains de ses enseignants.

PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP

consultant a envoyé plusieurs versions différentes, de plus en plus à charge », abonde Emmanuel Assailly.

En février 2025, le Sepof-CFDT finit par déposer deux requêtes en référé « mesures utiles » devant le tribunal administratif de Versailles. « L'objectif de ces référés était d'obtenir du rectorat qu'il lance une enquête administrative sur deux thèmes : la méconnaissance des obligations du contrat d'association avec l'État et les situations de souffrance au travail rencontrées par plusieurs agents », explique M^e Lionel Crusoé, conseil de l'association avec sa consœur M^e Marion Ogier.

Le 24 mars, le rectorat de Versailles envoie un courrier à la doyenne des inspecteurs d'académie pour lui demander de mettre en œuvre une enquête administrative, notamment dans le but de déterminer si des procédures disciplinaires devraient être lancées à l'encontre du chef d'établissement ou de certains enseignants. « Nous avons obtenu gain de cause », se réjouit Olivier Dhenry, secrétaire général du syndicat. Le rectorat, lui, assure qu'il avait déjà mené de son côté « un travail d'investigation, de recueil d'informations et de témoignages » et que c'est ce processus qui a « débouché » sur cette enquête administrative.

« La question de ces pseudo-entraves à la liberté de conscience est un feu de Bengale allumé pour masquer la vraie problématique : certains professeurs du Sacré-Cœur multiplient les manquements professionnels »

Emmanuel Assailly

Directeur du collège du Sacré-Cœur

Quoi qu'il en soit, l'enquête a lieu au mois de mai au Sacré-Cœur. Quatre inspecteurs en tout ont été mobilisés, selon le rectorat, qui précise que « l'enquête administrative et le contrôle de l'établissement se font sur pièces et sur place ». Ses résultats sont attendus « avant la fin de l'année scolaire », donc très prochainement.

Au printemps, la situation du Sacré-Cœur fait l'objet de plusieurs articles de presse - un premier article publié dans *Libération*, fin avril, puis un second dans *Le Parisien*, le 22 juin. Quelques jours plus tard, la direction de l'établissement, en association avec l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) et l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) du Sacré-Cœur, contre-attaque dans un document dont *Le Figaro* a pris connaissance. Les auteurs de ce texte en sont convaincus : « Le collège du Sacré-Cœur est attaqué injustement sous prétexte de prosélytisme dans le seul but de protéger et de masquer les manquements ou comportements dangereux de certains professeurs et d'empêcher le rectorat d'établir son rapport dans un climat serein. »

Violaine, elle, se dit « contente d'être en vacances » après cette année « difficile », mais confie son « angoisse de recommencer comme ça à la rentrée » de septembre. « Ce qui est sûr, c'est que tout le monde souffre. Nous sommes plongés dans un climat de tension permanente, on n'arrive plus à démêler le vrai du faux. Cette ambiance de clivage n'est bonne pour personne, y compris pour les élèves... »

Des deux côtés, les conclusions de l'enquête administrative sont donc très attendues. Au Sepof-CFDT, on espère que le rapport des inspecteurs conduira au départ du chef d'établissement. « soit par suspension du rectorat, soit par retrait de sa lettre de mission par le directeur diocésain », afin que le Sacré-Cœur « retrouve la sérénité qui était la sienne avant ». Emmanuel Assailly, lui, qui dit avoir reçu le soutien de nombreuses familles, souligne qu'il n'a « rien à cacher. J'aspire, et j'aspire encore, à ce que le rectorat puisse se pencher de près sur la situation. Qu'il puisse y avoir des améliorations, c'est une évidence, mais on ne peut pas caricaturer les choses comme cela a été fait. » ■

* Le prénom a été modifié.

Angélique Négroni

Le FBI détiendrait plus de 1 million d'échantillons d'ADN de Français, via les tests «récréatifs». La Chancellerie va envoyer une demande de collaboration à l'Administration américaine pour résoudre trois «cold cases».

Interdits en France sous peine d'une amende de 3750 euros, des milliers de tests ADN dits «récréatifs» y sont pourtant pratiqués chaque année, par l'intermédiaire de sociétés basées aux États-Unis. Via des kits vendus sur internet, ils partent à la recherche d'un aïeul ou tentent de compléter leur arbre généalogique... Sans se douter que leurs données atterrissent directement dans les fichiers du FBI !

Si le requérant ne spécifie pas le contraire, en cochant une case qui passe souvent inaperçue, ces ADN sont en effet récupérés par la police judiciaire américaine. «*Celle-ci détient aujourd'hui un fichier contenant 1,5 million d'ADN de ressortissants français*», s'enthousiasme M^e Didier Seban. Pour cet avocat spécialiste des «cold cases», cette phénoménale base de données est une véritable mine d'or encore trop inexploitée. Elle permettrait notamment d'élucider des affaires criminelles dans lesquelles l'ADN relevé n'a pas permis de remonter jusqu'à l'auteur, qui ne figure pas – ni ses parents – dans le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG).

« Cette méthode a déjà permis de résoudre 200 “cold cases” aux États-Unis »

M^e Didier Seban Avocat spécialiste des affaires criminelles non résolues

Or, grâce à la généalogie génétique, l'échantillon relevé sur une scène de crime pourrait être comparé aux données stockées par le FBI, ce qui permettrait une exploration jusqu'au 6^e degré de parentalité.

Cette méthode qui, selon M^e Seban, a déjà permis «de résoudre 200 “cold



La généalogie génétique d'investigation ne repose, à l'heure actuelle, sur aucune base légale ou réglementaire en France.

BADE BRUNO / PRESSE SPORTS

Quand la généalogie génétique vient au secours des énigmes criminelles

cases” aux États-Unis», vient de recevoir le feu vert du ministère de la Justice, qui autorise l'envoi d'une demande de coopération internationale au FBI pour trois affaires traitées au pôle «cold cases» de Nanterre, dirigé par la juge Sabine Khéris. Parmi ces dossiers, l'un porte le nom d'une jeune victime : Sabine Dumont, une fillette de 9 ans qui avait été enlevée le 27 juin 1987 à Bièvres (Essonne). Le corps sans vie de l'enfant avait été retrouvé le lendemain quelques kilomètres plus loin, le long de la route nationale 118.

Testé une première fois en France il y a trois ans, le recours à cette technique inédite avait été couronné de succès dans l'affaire dite du prédateur des

bois. Après une série de viols entre 1998 et 2008, une traque de plus de vingt ans avait mené les enquêteurs sur la piste d'un retraité de 64 ans sans histoire, au casier judiciaire vierge, vivant une vie tranquille en Seine-et-Marne. Le suspect s'est donné la mort en prison l'an passé, un décès qui a empêché la tenue d'un procès au cours duquel la généalogie génétique d'investigation aurait pu être discutée. Car aujourd'hui, son usage ne repose sur aucune base légale ou réglementaire en France. «On peut penser que cela ne sera pas contesté puisque c'est la justice française qui demande à l'utiliser une nouvelle fois», espère M^e Seban, qui représente la famille de la victime.

Aujourd'hui, l'avocat voudrait aller

plus loin. D'autres dossiers devraient, selon lui, bénéficier de ces nouvelles méthodes. Parmi eux, l'affaire du violeur d'Antibes, dans laquelle l'avocat défend plusieurs victimes. Entre 1994 et 2006, un même criminel sexuel a attaqué une quinzaine de femmes en région parisienne et dans le sud de la France, dont cinq à Antibes (Alpes-Maritimes). Après un non-lieu en 2018, le dossier, qui a de nouveau été ouvert et confié l'an passé au pôle criminel «cold cases», reste un mystère, plus de trente ans après les faits.

Ces crimes non résolus sont autant de plaies ouvertes pour les victimes et leur famille, et celle de Sabine Dumont espère que la démarche auprès

du FBI aboutira. Mais, pour éviter de dépendre du bon vouloir de l'Administration américaine dans le cadre de procédures internationales souvent longues et complexes, la France devrait s'ouvrir à la généalogie génétique d'investigation, martèle M^e Seban.

Pour l'heure, en dehors des États-Unis, seule la Suède utilise cette technique en ultime recours. Une méthode qui a d'ailleurs permis de résoudre un double meurtre resté sans réponse durant seize ans et dont s'est inspirée une série, *Le Crime à la racine*. Dans ce thriller scandinave diffusé sur Netflix, un généalogiste fait équipe avec un inspecteur pour résoudre l'énigme. Une réalité bientôt française ? ■

L'enseignement du corse à l'école met le feu aux poudres sur l'île

Antoine Giannini

Alors que le rectorat multiplie les classes bilingues, certains parents d'élèves s'inquiètent de la «suppression de la filière standard».

Des tags injurieux et menaçants contre le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de Corse-du-Sud, une enquête ouverte et des prises de parole enflammées. En Corse, la volonté du rectorat de «généraliser» l'enseignement de la langue corse a attisé de vives tensions. Au cœur du débat, le projet Scola 2030, porté par l'académie de Corse et présenté en mai dernier. Ce programme apour ambition d'instituer la langue corse comme un savoir scolaire fondamental au même titre que le français ou les mathématiques. «Cela implique de renforcer et généraliser son enseignement, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, pour construire un lien durable entre l'école et la société. La langue corse n'est pas seulement l'affaire de l'école, elle est aussi celle de toute la société», avait alors déclaré Rémi Paolini, le recteur, devant les journalistes, les institutions et les enseignants.

Nommé en juillet 2024, cet enfant de l'île veut passer à l'étape supérieure en développant les classes «immersives», c'est-à-dire entièrement en langue corse. Aujourd'hui, une vingtaine de classes sont déjà concernées par cette

expérimentation, soit 455 élèves. En septembre, 70 nouvelles vont ouvrir. «C'est un mouvement académique extrêmement fort que nous voulons prolonger dans les années à venir pour soutenir une maîtrise complète de la langue», souligne Rémi Paolini.

Récemment, dans les colonnes de *Corse-Matin*, le recteur a marqué les esprits en répondant à une interview en langue corse et en français. Du jamais vu. «Le français est très présent dans la vie quotidienne et le temps d'exposition à la langue corse à l'école est relativement faible par rapport au temps d'exposition général, confiait cet énarque au quotidien local. Donc l'immersion permet un bain linguistique pour avoir la maîtrise et le niveau attendu à la fin du primaire.» Alors que 47 % des écoles sont bilingues et que 16 nouveaux établissements le seront à la rentrée, il souhaite accélérer l'apprentissage de la langue locale avec ce programme «immersif».

Une position qui n'est pas du goût de tous. À commencer par le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de Corse-du-Sud, inquiet de ces mesures qui menacent «le libre choix des familles». Dans un cour-

rier adressé à la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, et dont *Le Figaro* a pris connaissance, il alerte sur «la transformation d'écoles et de collèges en sites bilingues exclusifs, conduisant à la suppression de la filière standard en leur sein».

« Il est inacceptable qu'en 2025 des personnes parlent de la langue corse comme un frein au développement »

Femu a Corsica Le mouvement autonomiste majoritaire de la région

Selon lui, les familles qui souhaitent opter pour la filière standard perdent progressivement ce choix. Dans la lettre, il juge toutefois «extrêmement positive la mise en œuvre de deux filières d'enseignement, standard et bilingue, unique en France, dans la mesure où elle permet aux familles d'effectuer un choix souverain pour l'éducation de leurs enfants».

Le président de la FCPE de Corse-du-Sud alerte néanmoins sur la volonté de «rendre obligatoire à très court

terme l'enseignement bilingue français-corse dans toutes les écoles et établissements scolaires de Corse» qui va «marquer une rupture fondamentale au sein de l'Éducation nationale en Corse». La lettre demande «qu'il soit mis fin à cette démarche».

Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres, dans le monde éducatif mais aussi politique. Femu a Corsica, le mouvement autonomiste majoritaire de la région depuis 2015, parle de «vision rétrograde» : «Il est inacceptable qu'en 2025 des personnes parlent de la langue corse comme un frein au développement.»

Pour le PNC (Parti de la nation corse), qui compte dix élus à l'Assemblée de Corse, cette lettre «n'est autre qu'une attaque ignominieuse et inacceptable contre l'enseignement de la langue et de la culture corse». Core in Fronte, mouvement indépendantiste qui affiche six membres à l'Assemblée de Corse, y voit la parole «d'un colon et d'un militant de la France en Corse».

Pour Nazione, autre structure indépendantiste minoritaire, «ce genre d'assertion colonialiste est, encore une fois, l'illustration et la conséquence de

l'arrivée massive de Français sur notre terre qui prétendent pratiquer une politique coloniale en reniant en piétinant nos acquis».

De son côté, le recteur de l'académie de Corse a publié un communiqué de presse pour contester les affirmations de la FCPE : «Ce courrier est entaché de nombreuses inexactitudes et révélateur d'une méconnaissance surprenante du cadre juridique comme des actions menées depuis plusieurs années par l'académie en faveur du développement de l'enseignement de la langue corse. Dans le cadre juridique actuel, il n'y a aucune obligation, contrairement à ce qui est affirmé.»

L'indignation ne s'est pas arrêtée aux rangs des nationalistes. Même la droite locale est montée au créneau. Xavier Lacombe, député Horizons de Corse-du-Sud, «regrette» ainsi «le ton et les conclusions de ce courrier, qui jettent un discrédit injuste sur un projet académique sérieux, construit, et tourné vers l'avenir de l'enseignement de la langue corse». Au total, plus de 12000 élèves devraient être concernés par l'enseignement bilingue dans le premier degré, et ce dès la rentrée prochaine. ■

La fin du mystère de l'homme de Denisova

Vincent Bordenave

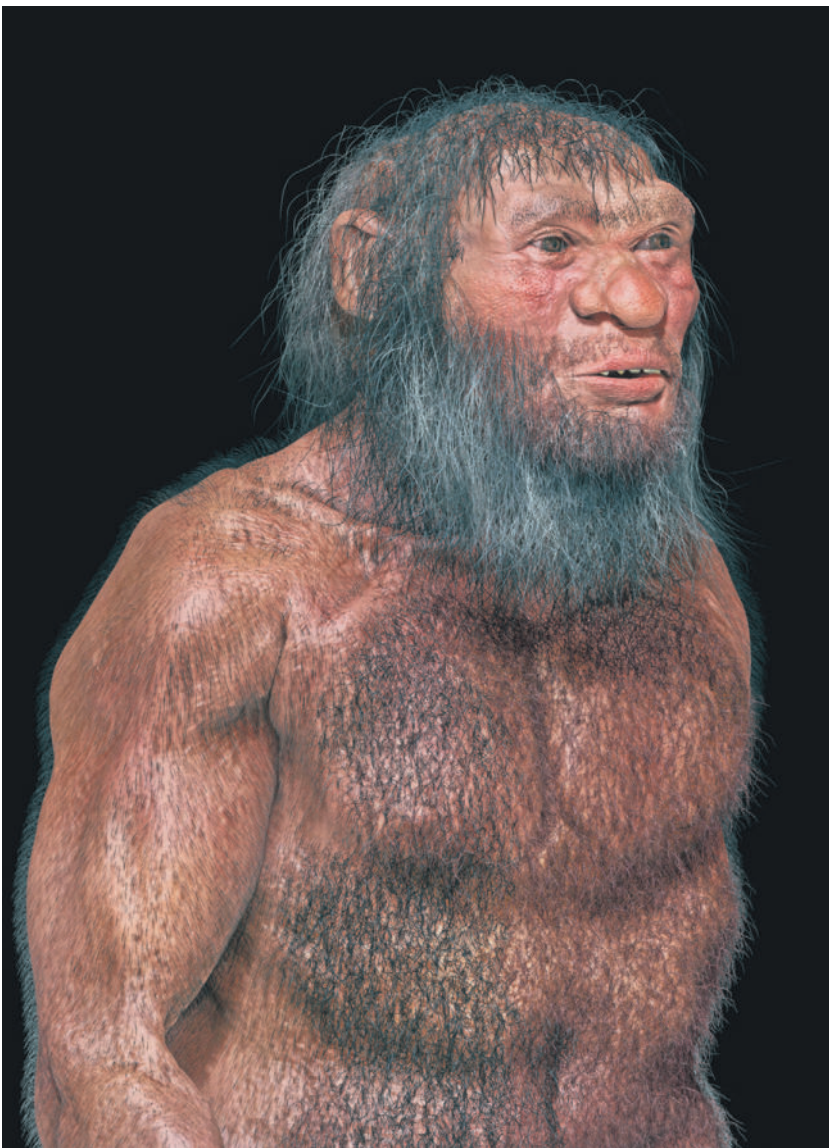
Une espèce humaine contemporaine de Neandertal, les Denisoviens, a enfin un visage. Un crâne retrouvé en Chine a été rattaché à cette espèce grâce à des analyses génétiques.

En 2018, l'université du Hebei, en Chine, présentait au public un crâne somptueux, vieux de plusieurs dizaines de milliers d'années. Le front fuyant, des bourrelets supraorbitaux prononcés, les orbites parfaitement dessinées, l'arrondi crânien impeccable, il s'agit peut-être de l'un des plus beaux fossiles humains connus. Rapidement, les experts ont compris que l'homme de Harbin, du nom de la ville où il a été découvert, dans le nord de la Chine, n'était pas un représentant de notre espèce, *Homo sapiens*... Trois ans plus tard, une équipe de paléanthropologues chinois publiait une série d'articles présentant ce fossile comme le représentant d'une espèce alors inconnue, baptisée *Homo longi* (ou « homme dragon ») et défini alors comme un proche cousin d'*Homo sapiens*. Des conclusions qui avaient suscité de vives réactions au sein de la communauté scientifique. Beaucoup jugeaient que le crâne de Harbin devait en fait appartenir à un groupe déjà identifié, les Denisoviens. Ce groupe, cousin des Néandertaliens, peuplait l'Asie il y a plus de 50 000 ans.

Deux nouvelles études menées par Qiaomei Fu, généticienne à l'Institut de paléontologie et de paléanthropologie de l'Académie chinoise des sciences, publiées dans les revues *Science* et *Cell*, viennent finalement leur donner raison. Des analyses génétiques et protéiques confirment que l'homme de Harbin est bien un fossile d'énisovien.

Daté de 140 000 ans, ce fossile est exceptionnel à plus d'un titre. Il s'agit d'un spécimen incroyable qui, en plus, connaît une histoire rocambolesque. Découvert en 1933 dans le nord-est de la Chine par un agriculteur qui, réalisant l'étrangeté de sa trouvaille, décida de la cacher à l'armée japonaise (qui occupait le pays depuis 1931) en le dissimulant au fond d'un puits... pendant quatre-vingts ans! Si l'âge de sa découverte semble crédible, il se murmure dans les colloques scientifiques que ce récit est en réalité une fiction inventée pour cacher les véritables conditions (peu glorieuses) de sa découverte. Difficile d'en savoir plus, les scientifiques chinois maintiennent malgré tout ce scénario officiel, aussi improbable soit-il. Mais force est de constater que même si Harbin est une ville particulièrement froide avec un climat favorable à la conservation de l'ADN et des protéines, un séjour de quatre-vingts ans dans un puits humide ne semble pas le scénario optimal pour la conservation de matériels biologiques aussi fragiles. Et pourtant, l'équipe de Qiaomei Fu a pu présenter des résultats jugés très solides, car elle ne se contente pas d'une méthode, mais publie deux résultats complémentaires et convergents.

Plutôt que de rechercher du matériel génétique dans le crâne lui-même, elle et son équipe ont prélevé un minuscule fragment de tartre collé sur la racine noircie de l'unique molaire restante du crâne. De ce minuscule 0,3 milligramme prélevé, ils sont parvenus à extraire de l'ADN mitochondrial, ainsi que des protéines. Les mitochondries sont les centrales énergiques des cellules, transmises par la lignée maternelle. Les résultats, publiés dans la revue *Cell*, montrent que l'ADN mitochondrial du crâne de Harbin, correspond à celui découvert dans la grotte de Denisova. Il appartient même à une lignée d'énisovienne relativement ancienne. Les résultats publiés dans *Science* s'attardent sur l'analyse des protéines. Directement codée par l'ADN, une protéine donnée correspond à un certain génome, les informations qui en sont extraites permettent donc de discriminer des espèces humaines. Or



Un crâne découvert à Harbin, en Chine, en 1933, a permis à des scientifiques de redonner un visage à *Homo longi*. L'existence de cette espèce humaine éteinte avait été mise au jour grâce à l'ADN d'un os trouvé en 2010 dans une grotte à Denisova, en Sibérie.

JOHN BAVARO/FINE ARTS/SCIENCE PHOTO LIBRARY : CHUANG ZHAO

les protéines contenues dans le tartre du crâne de Harbin se rapprochent de celles analysées sur deux mandibules découvertes au Tibet et à Taïwan. Toutes deux sont liées aux Denisoviens.

Dans la famille des hominines (les ancêtres des hommes et leurs proches cousins), les Denisoviens sont peut-être les plus mystérieux. Assez proches de nous d'un point de vue génétique et chronologique, ils sont en quelque sorte le pendant asiatique du célèbre homme de Neandertal. Identifié en 2010 par les équipes de Svante Pääbo (paléoanthropologue suédois et directeur à l'Institut Max Planck de Leipzig) à partir de l'ADN contenu dans un fragment de phalange découvert dans la grotte de Denisova, dans l'Altai (Sibérie). Les Denisoviens sont longtemps restés un groupe sans visage. Puis, d'année en année, différents travaux ont permis de comprendre que ce groupe ne se limitait pas aux régions sibériennes. Dans un premier temps, des études génétiques ont montré que ces populations avaient côtoyé *Homo sapiens* et qu'à l'instar des Néandertaliens certaines populations s'étaient hybridées avec nos ancêtres. En 2017, une mandibule découverte au Tibet donne pour la première fois des attributs physiques. Au Laos, une dent découverte en 2022 confirme sa présence dans des régions tropicales. Plus récemment, c'est une autre mandibule, découverte en mer à Taïwan en 2008 et réanalysée à l'aide des données protéiques qui est venu compléter ce tableau.

Pour de nombreux scientifiques, cet « homme dragon » découvert à Harbin s'inscrivait dans la lignée de Denisova, mais, à l'inverse, d'autres voulaient y voir un signe de plus de l'émergence de l'homme moderne en Asie. Un article de commentaire publié dans la revue *Nature Communications* (signé par Christopher Bae, de l'université de Hawaï, et Xiujie Wu, de l'Académie des sciences

chinoise) en novembre 2024, s'appuyant sur des données morphologiques, situait *Homo longi* dans une mosaïque d'hominines. Une hypothèse que les données génétiques viennent désormais battre en brèche. « Pendant longtemps, les scientifiques chinois ont défendu une vision de l'évolution humaine d'*Homo sapiens* (de notre espèce, NDLR) particulière, une continuité locale des populations préhistoriques dans les différentes régions du monde, parfois avec un faible apport d'*Homo sapiens*, qui vient d'Afrique », commente Silvana Condemi, paléanthropologue, directrice de recherche au CNRS (université d'Aix-Marseille), et coauteure du livre *L'Énigme Denisova* (Albin Michel, 2024). « En quelque sorte, les Asiatiques actuels seraient les descendants d'*Homo erectus* hybridé avec d'autres *Homo sapiens*. Dans ce scénario, tout le registre fossile, que ce soit Harbin ou tous les autres spécimens, serait la preuve de ce métissage. Mais ce récit fait systématiquement abstraction des Denisoviens. »

Dans l'étude publiée en 2021 et définissant *Homo longi*, les auteurs écrivaient d'ailleurs que ses traits de caractère le rapprochaient plus d'*Homo sapiens* que de Neandertal. « C'était un point qui avait été particulièrement critiqué, analyse Clement Zanolli, chercheur CNRS au laboratoire Pacea (De la préhistoire à l'actuel : culture, environnement et anthropologie) de l'université de Bordeaux. Les données génétiques

« Les Asiatiques actuels seraient les descendants d'«Homo erectus» hybridé avec d'autres «Homo sapiens». Dans ce scénario, tout le registre fossile, que ce soit Harbin ou tous les autres spécimens, serait la preuve de ce métissage. Mais ce récit fait systématiquement abstraction des Denisoviens »

Silvana Condemi
Paléanthropologue

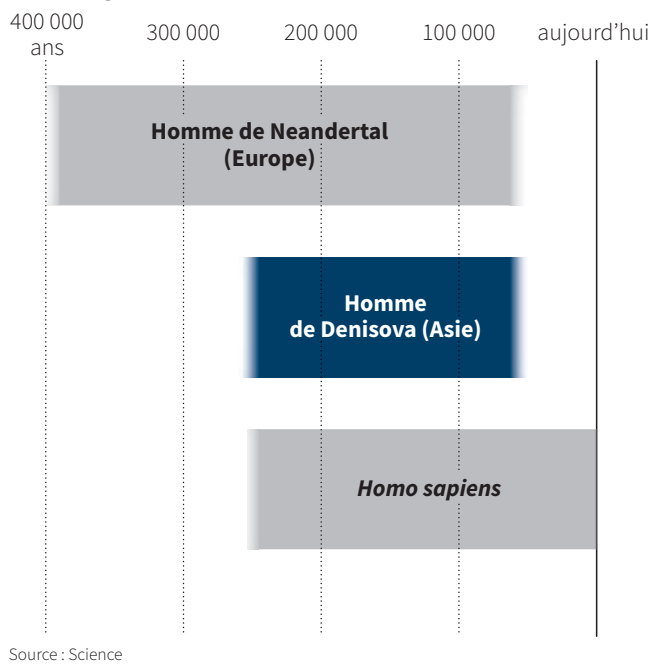
prouvent ici le contraire et permettent de placer correctement ce crâne sur l'arbre phylogénétique. » Si l'on se fie aux données publiées sur la morphologie, il y a fort à parier que l'ensemble du registre fossile asiatique, avec notamment les crânes de Dali (découvert 1978 dans le centre de la Chine), ou celui de Maba (découvert en 1958 dans le sud du pays), suive la même trajectoire. « Je fais partie de ceux qui disent depuis des années que ces fossiles sont des Denisoviens, raconte le paléanthropologue et professeur au Collège de France Jean-Jacques Hublin. Il y a dix ans, nous avions déjà les outils d'analyses moléculaires pour interpréter ces fossiles, mais ils n'ont guère été mis en œuvre. Espérons que cette découverte lève ces réticences, et je suis convaincu que si ces fossiles contiennent encore des protéines, nous découvrirons que tous sont apparentés aux Denisoviens. » Une idée également partagée par Silvana Condemi et de nombreux autres spécialistes.

Reste désormais une question à trancher pour la communauté scientifique. En découvrant les Denisoviens en 2010, l'équipe de Svante Pääbo, devenu depuis Prix Nobel de physiologie et de médecine, n'a pas voulu donner un nom latin pour baptiser la nouvelle espèce. En 2021, Florent Détroit, paléanthropologue au Musée de l'Homme, commentait la première description d'*Homo longi* : « Je reste assez dubitatif sur la méthodologie utilisée. Il faut cependant reconnaître que ces chercheurs sont finalement les premiers à publier “correctement” un nom d'espèce pour les Denisoviens, qui n'avaient pas fait l'objet d'une description rigoureuse jusqu'à présent. » C'est donc peut-être Qiaomei Fu, avec ces travaux, qui, après avoir donné un visage au Denisovien, contribuera à leur donner un nom d'espèce, en prouvant que ceux que l'on nomme *Homo longi* sont bien des Denisoviens. Ce serait aussi un symbole d'une passation de flambeau entre l'Europe et la Chine, puissance montante de la paléanthropologie, pour celle qui fut une ancienne collaboratrice de Svante Pääbo à l'Institut Max Planck... À moins que de nouvelles études n'arrivent à lier l'ensemble de ces fossiles avec un autre groupe déjà défini, mais oublié dans les archives. ■



Trois lignées humaines entre l'Europe et l'Asie

Chronologie de la présence des hominidés



Source : Science

Lieux où ont été découverts des fossiles attribués à des Denisoviens



La femme, par l’entremise de Michele Kang, sera-t-elle l’avenir de l’Olympique Lyonnais ? Difficile d’être pleinement affirmatif tant la situation de l’OL apparaît comme complexe depuis l’annonce de sa relégation en Ligue 2 par la DNCG, le gendarme financier du football professionnel français, le 24 juin dernier. Un véritable coup de tonnerre pour le septuple champion de France, qui ne s’imaginait pas pouvoir être sanctionné de la sorte. Pour se sortir de cette ornière, Michele Kang est apparue comme étant « *le choix idéal* » – selon les propres termes de John Textor – pour assumer le rôle de présidente d’un club à la dérive, qu’elle aura la délicate mission de relancer et même, n’ayons pas peur des mots, de sauver purement et simplement.

Une nomination qui était dans l’air du temps depuis samedi dernier et la volonté exprimée par John Textor de se mettre en retrait du quotidien du club rhodanien pour se consacrer « *d’avantage à Botafogo* ». « *J’ai d’excellents partenaires au sein de l’Eagle Football Group, des actionnaires qui vont prendre les rênes pour gérer des questions que je n’ai honnêtement pas très bien su traiter en France* », avait alors ajouté au micro du média brésilien TV Globo l’Américain. Une réorganisation en interne nécessaire qui a propulsé Michele Kang à la présidence, elle qui était déjà présidente et propriétaire d’OL Lyonnes – le secteur féminin à succès du club rhodanien – depuis mai 2023. Une grande première dans l’histoire du football hexagonal, qui avait déjà connu une femme propriétaire du côté de l’OM, lorsque Margarita Louis-Dreyfus avait succédé à son défunt mari Robert, ou d’autres directrices générales (Hélène Schrub à Metz ou Pauline Gamarre au Red Star). Mais jamais de présidente.

« Je suis extrêmement fier de nos succès sportifs à l’OL, qui a réussi à reconstruire son équipe et à revenir dans les compétitions européennes ces deux dernières années, après une longue absence »

John Textor Président sortant du conseil d’administration de l’OL

Néanmoins, l’Américaine de 66 ans n’est pas seule dans l’arène puisqu’elle va former à la tête de l’OL un binôme à la direction exécutive avec l’Allemand Michael Gerlinger, un ancien du Bayern Munich, nommé directeur général. Un poste qui demeurait vacant depuis la mise à l’écart de Laurent Prud’homme en avril dernier. Michele Kang est également désignée présidente directrice générale d’Eagle Football Group (ex-OL Group) qui chapeaute toutes les activités du club rhodanien dont elle est administratrice depuis septembre 2023.



L’entrepreneuse à succès (ici, le 16 mai 2025, à Lyon) est aussi à la tête de Kynisca Sports International, qui détient plusieurs équipes féminines comme l’OL Lyonnes, le Washington Spirit ou les London City Lionesses.

Michele Kang, une présidente pour sauver l’Olympique Lyonnais

Cédric Callier

La femme d’affaires américaine a été nommée à la tête du club rhodanien - en lieu et place de John Textor - afin d’y remettre de l’ordre et de lui éviter une relégation en Ligue 2.

« *Nous entrons dans une période critique pour l’OL et je tiens à remercier John pour son engagement et sa vision qui ont permis au club de rejoindre la famille Eagle Football* », a commenté la nouvelle présidente par le biais d’un communiqué de presse sans la moindre aspérité. « *Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec Michael, l’équipe de direction de l’OL et le conseil d’administration afin de soutenir le club tout au long de la procédure devant la DNCG et au-delà.* »

De son côté, John Textor s’est dit « *extrêmement fier de nos succès sportifs à l’OL, qui a réussi à reconstruire son équipe et à revenir dans les compétitions européennes ces deux dernières années, après une longue absence* ». Une satis-

faction qui devrait faire grincer quelques dents dans la cité des Gones, notamment chez les supporteurs de l’OL, loin d’être aussi convaincus par la réussite de l’Américain. Reste à voir désormais si sa voisine en Floride, qu’il a rencontrée par l’intermédiaire d’une banque d’investissement pour discuter de projets liés au football, peut convaincre la DNCG de revenir sur sa décision de rétrograder l’OL à l’échelon inférieur. Un objectif dans les cordes de Michele Kang, présentée par ceux qui l’ont côtoyée comme une redoutable femme d’affaires...

Née à Séoul, celle-ci a quitté sa terre natale au début des années 1980 pour aller étudier aux États-Unis où elle décroche successivement une licence

d’économie à Chicago, puis un master en management à la prestigieuse université de Yale. Et plutôt que de rentrer en Corée du Sud, elle décide de rester de l’autre côté du Pacifique où, après diverses activités, elle fonde en 2008 Cognosante, une entreprise du secteur des technologies de l’information sur la santé qu’elle cède en 2024. Si bien qu’aujourd’hui, selon le magazine Forbes, sa fortune est estimée à 1,2 milliard de dollars. Mais au-delà de sa réussite financière, Michele Kang fait montre d’une certaine appétence pour le sport, en particulier féminin. Avec comme déclencheur de cette nouvelle passion le sacre de Megan Rapinoe et consorts lors de la Coupe du monde de football féminin organisée en France en 2019.

Depuis, son intérêt, loin de se démentir, n’a fait que croître. Ainsi, outre l’OL Lyonnes, elle détient également le club américain du Washington Spirit et l’équipe anglaise des London City Lionesses, tout juste promue en Premier League. Ces formations sont toutes rassemblées au sein de Kynisca Sports International, première organisation mondiale multi-club dédiée au football féminin, qu’elle a l’intention d’agrandir encore dans un futur plus ou moins proche avec l’acquisition de clubs en Asie ou en Amérique latine. Elle fait également preuve de philanthropie en versant 30 millions de dollars à la Fédération américaine de football pour la soutenir dans son développement ou 4 millions à son homologue du rugby à 7, tout en soutenant financièrement Just Women’s Sports, qui se présentait alors comme le premier site dédié intégralement à la couverture du sport féminin aux États-Unis.

« Je suis très heureuse de soutenir ces athlètes exceptionnelles pour qu’elles réalisent leur rêve de remporter l’or à Los Angeles en 2028, et ce travail commence dès maintenant »

Michele Kang Présidente directrice générale d’Eagle Football Group

« *Je suis très heureuse de soutenir ces athlètes exceptionnelles pour qu’elles réalisent leur rêve de remporter l’or à Los Angeles en 2028, et ce travail commence dès maintenant* », avait-elle alors expliqué, elle qui se fait très discrète dans les médias. Ce qui va trancher avec l’omniprésence et le show à l’américaine d’un Textor et de son Stetson. Guère amatrice des déclarations à l’emporte-pièce, Michele Kang jouit d’une image très positive auprès de ses joueuses, dont elle se veut très proche. Évidemment, dans un univers masculin, elle ne pourra en faire de même mais elle bénéficie de son aura d’entrepreneuse à succès, qui dit ce qu’elle fait, et fait ce qu’elle dit (ou promet).

Un profil qui pourrait s’avérer idoine afin de séduire et de redonner confiance à la DNCG quant au sérieux de la gestion de l’OL, partie à vau-l’eau avec Textor. Et à ses côtés, Michael Gerlinger se présente avec un caractère similaire, « *une figure très respectée dans l’administration du football européen, dans les domaines de gouvernance, des affaires réglementaires et les opérations sportives* », assure le club rhodanien. Qui, évidemment, ne risquait pas de dire le contraire. Sauf que cette présentation semble en adéquation avec la réalité. Avec un mot d’ordre, à l’image des actions menées jusqu’alors par Michele Kang : moins d’esbroufe, et du concret. Il faudra bien cela pour éviter la Ligue 2 à l’Olympique Lyonnais. ■

Un lundi au soleil pour le tennis français à Wimbledon

Romain Schneider Envoyé spécial à Londres

Les Bleus ont eu la main verte lors de la première journée, à l’image de Bonzi ou de Royer.

Impossible n’est pas Français. C’était, en tout cas, la première vérité du lundi inaugural de Wimbledon. Des Bleus en feu dans la fournaise londonienne. Pas gâtés par le tirage au sort, beaucoup d’entre eux étaient condamnés à l’exploit. Benjamin Bonzi a d’abord sorti, en début de journée, le demi-finaliste des deux dernières éditions, Daniil Medvedev (7-6, 3-6, 7-6, 6-2). Alors, bien sûr, le Russe est sur une très mauvaise pente depuis plus d’un an, mais il n’en reste pas moins un membre du top 10, qui avait atteint sur gazon la finale de Halle, il y a quelques jours seulement. Mais le Gardois de 29 ans a été plus solide que le vainqueur de l’US Open 2021, à l’issue d’un combat de trois heures. Il a notamment très bien géré les jeux décisifs face au 9e joueur mondial, très fébrile, notamment au service (12 doubles fautes), qui enchaîne une deuxième défaite d’affilée d’entrée en Grand Chelem après celle de Roland-Garros.

Bonzi signe quant à lui son deuxième succès contre un membre du top 10, son premier en Grand Chelem. « *C’est la plus belle de mes victoires et c’est*

spécial de le faire ici, sur ce court no 2 que j’ai foulé pour la première fois. », a-t-il confié après son succès. Dans le dur ces derniers temps, Bonzi restait sur cinq défaites d’affilée sur le circuit et n’avait plus gagné depuis un mois et demi. Face à Jordan Thompson pour son prochain match, le 64e mondial a une bonne opportunité d’atteindre le 3e tour à Londres pour la première fois de sa carrière. Malgré la canicule, il garde la tête froide : « *Je ne suis pas en quarts, je ne suis pas en demies. Et il n’y a pas de quoi s’affoler.* »

Le qualifié Valentin Royer, lui, n’avait tout simplement jamais rem-

porté un match dans un tableau principal sur le circuit. Et s’il a profité de l’abandon de Stefanos Tsitsipas, touché au dos, et manipulé dès le milieu du deuxième set, le joueur de 24 ans a montré de belles choses. Son adversaire, désormais 26e mondial, traverse plus encore que Medvedev, une profonde crise et n’a pu défendre ses chances jusqu’au bout, mais la performance est remarquable pour le 112e mondial. « *Je suis un peu amer quand même de ne pas avoir pu finir ce match dans les règles de l’art, mais j’ai aussi réussi deux sets de qualité (il menait 6-3, 6-2 avant l’abandon, NDLR).* » De quoi savourer

sa première dans le temple du tennis. « *Samedi, je m’étais entraîné sur le court numéro 2, avec toutes ces belles lignes faites à la tondeuse... Je n’avais même pas envie de m’entraîner dessus pour ne pas l’abîmer.* »

Cette qualification inattendue assure la présence d’au moins un Français au 3e tour. Également issu des qualifications, le vétéran de 37 ans Adrian Panarino, un vrai spécialiste du gazon, déjà trois fois huitième-de-finaliste à Church Road, s’est promené contre l’Australien Christopher O’Connell (6-2, 6-4, 6-3). Depuis son 8e de finale à Melbourne en janvier 2024, le Val-

d’Oisien, tombé au-delà de la 100e place, n’avait plus gagné qu’un match dans un Grand Chelem. Mais il a décidé ment l’amour du gazon cheville au corps.

Diane Parry reverdit également. L’actuelle 103e mondiale avait lancé la belle journée des Bleus, en dominant la Croate Petra Martić, 138e (4-6, 6-3, 6-2). Sa première victoire dans un tableau principal en Grand Chelem cette année après avoir été sortie au premier tour à Melbourne et à Paris. Moins de réussite, en revanche, pour Varvara Gracheva, battue au bout du suspense et après un terrible combat de 3 h 24 contre la Biélorusse Aliaksandra Sasnovich, victorieuse 6-4, 6-7, 7-6 (10/8). 8e de finaliste surprise l’année dernière, Giovanni Mpetshi, auteur de 33 aces, dont un mesuré à 246 km/h, un record, a failli conclure en beauté ce lundi au soleil. En respect du couvre-feu qui limite la tenue des matches jusqu’à minuit heure française, l’organisation du tournoi a décidé d’interrompre son bras de fer face à Taylor Fritz à l’entame du cinquième set (7-6, 7-6, 3-6, 6-7). La partie poursuivra ce mardi, ainsi que le duel Rinderknech - Zverev, interrompu à la fin du 2e set. ■

Alcaraz dans la douleur, Sinner entre en scène

Comme le veut la tradition, le tenant du titre, Carlos Alcaraz, fraîchement sacré à Roland-Garros, a ouvert le bal sur le mythique Centre Court. Et comme il en a désormais l’habitude, le prodige de 22 ans a galéré pour ses premiers pas sur le gazon londonien. Pour la 3e fois de sa carrière, il s’en est sorti en cinq sets (7-5, 6-7, 7-5, 2-6, 6-1). Le vétéran

de 38 ans, Fabio Fognini, désormais 138e mondial et plus très loin de ranger les raquettes, avait tout de la victime expiatoire, mais le numéro 2 mondial, sur courant alternatif, a souffert face à un Fognini des grands jours. Dans la douleur, le Murcien a signé un 19e succès consécutif après avoir enchaîné les titres à Rome, Roland-Garros et plus

récemment au Queen’s, sur gazon. Son grand rival Jannik Sinner, lui, entre en scène ce mardi. Le numéro 1 mondial a assuré avoir tourné la page Roland-Garros et sa défaite douloureuse en 5 sets contre Alcaraz, après avoir laissé échapper 3 balles de match. À confirmer dès ce mardi contre son compatriote Luca Nardi, 94e mondial.

R. S.

Christian Prudhomme et Jean-Marie Leblanc « tous les jours surpris par la force du Tour »

Jean-Julien Ezvan

Les deux derniers directeurs de la Grande Boucle ont partagé leurs souvenirs du plus grand événement sportif annuel, dont la 112^e édition s'élancera de Lille, ce samedi. Un échange riche et émouvant.

« J'y serai. » Ce mardi 20 mai, un parfum d'été se promène dans les rues de Paris. Le Tour de France est encore loin, mais Jean-Marie Leblanc, dans son appartement du 20^e arrondissement, annonce à Christian Prudhomme, son invité du jour, qu'il sera au rendez-vous du grand départ du Tour le samedi 5 juillet. À Lille, dans sa région. À Lille, où Christian Prudhomme a intégré l'École supérieure de journalisme, qui a changé sa vie professionnelle. Face à face, les deux derniers directeurs du Tour de France (après Henri Desgrange, Jacques Goddet, Félix Lévitan, Jean-François Naquet-Radiguet et Xavier Louy) : Jean-Marie Leblanc (80 ans) de 1989 à 2007 et Christian Prudhomme (64 ans) depuis 2007. Leblanc, à la santé « chancelante » après deux petits accidents vasculaires cérébraux, a peur de ne pas retrouver le chemin des souvenirs qui se sont échappés à l'heure de feuilleter l'histoire du Tour. Avant de se réjouir d'un épisode raconté dans le détail. Sous le regard tendre de Nadine, il avoue : « Elle est non seulement mon épouse, mais mon manager, mon accompagnatrice, mon infirmière, ma psychologue... » Entre Jean-Marie Leblanc et Christian Prudhomme, les yeux se sont parfois embués, les souvenirs de l'un ont toujours rattrapé l'autre. Inséparables compagnons du Tour...

Avant 2025, Lille a accueilli le grand départ du Tour en 1960 et 1994. « 1994, c'est le record de Boardman (prologue de 7,2 km avalé à 55,1 km/h, reléguant Indurain à 15 secondes, NDLR). C'était impressionnant. Succès populaire, succès sportif, et le record. Donc, mission accomplie », confie Leblanc. « Tu te souviens du lendemain ? C'est Armentières, tu passes de la joie à la tristesse... », avance Prudhomme. « Oui, la chute... Dans le sprint. On était allé à la cité hospitalière visiter Jalabert qui était cassé de partout (six dents touchées, triple fracture de la mâchoire et pommettes broyées). Oh, là là... » Prudhomme prolonge : « C'est un policier qui, pour rendre service à un gamin, a voulu prendre une photo et a été percuté de plein fouet. C'est après que tu as décidé de faire des encoches dans la ligne des barrières pour que les policiers puissent se mettre. » Leblanc ajoute : « C'est une histoire terrible. Le policier a été dégradé, s'est séparé de sa femme et s'est suicidé derrière... » Le Tour, des virages, des visages. Des bonheurs et des drames.

« Jean-Marie m'a adoubé, comme personne ne m'a jamais adoubé dans ma vie »

Christian Prudhomme

Directeur du Tour de France

Jean-Marie Leblanc a pris les rênes du Tour en 1989, édition conclue par l'inoubliable contre-la-montre sur les Champs-Élysées et les 8 secondes déchirantes creusant un monde d'écart entre l'ivresse de Greg LeMond et la détresse de Laurent Fignon, et l'a quitté en 2006 dans la confusion d'une édition accompagnée du soufre du scandale avec un lauréat (l'Américain Floyd Landis, contrôlé positif à la testostérone) déchu de son titre, quatre jours après le défilé sur les Champs-Élysées. L'année suivante, Christian Prudhomme reprenait le flambeau, accompagnait l'envol spectaculaire du Tour de Londres (11 des 19 derniers grands départs, en attendant Barcelone en 2026 et Édimbourg en 2027, sont partis de l'étranger). Après un apprentissage inoubliable : « Jean-Marie, qui est un monsieur d'une humilité extraordinaire, m'a dit en 2003 : « Ça ne te dérange pas si je reste deux ou trois ans ? » Et moi j'ai répondu : « Si tu ne restes pas, j'en viens pas, je ne sais pas ce que c'est qu'être directeur du Tour. » » Jean-Marie Leblanc, qui a raconté ne pas avoir reçu de testament de Jacques Goddet, a fait de même. Prudhomme confie : « À partir de 2004, Jean-Marie n'a pas fait un seul rendez-vous avec les élus sans moi. Jean-Marie m'a adoubé comme personne ne m'a jamais adoubé dans ma vie. Et il ne m'a pas

L'actuel directeur du Tour de France Christian Prudhomme (à gauche), et son prédécesseur Jean-Marie Leblanc, le 28 juin 2021.



BADE BRUNO / PRESSE SPORTS

trop dit : « Il faut faire ceci ou cela... » Ce qui a compté, c'est l'exemple par le geste, la façon de faire. Il me disait : « Va voir ce que tu ne pourras plus voir ensuite. Parce qu'une fois qu'on est dedans on est pris par un tas de choses. » »

Une fois nommé, Christian Prudhomme s'était rendu sur la tombe de son père. Comme Jean-Marie Leblanc, quelques années avant. « On sait très bien ce qu'on leur doit. Le Tour, ce sont des racines. Ces racines, il faut qu'elles restent. Dans une interview que tu as donnée à L'Équipe en 2003, tu parlais du « devoir d'être aimé ». Le Tour doit être aimé, c'est quelque chose que j'ai toujours en tête. Les réponses que tu faisais à l'époque, je fais les mêmes aujourd'hui », synthétise Prudhomme, avant de rappeler une anecdote : « On est tous les deux dans les rues de Liège, avant le grand départ du Tour 2004, et un monsieur t'arrête et te dit : « M. Leblanc, merci infiniment pour tout ce que vous faites pour les petites gens. » » Leblanc rebondit : « Ce qui m'avait frappé, c'était l'expression « petites gens ». C'était très fort. » Prudhomme prolonge : « Dès le départ, j'ai été frappé par ce que Jean-Marie ressentait du lien social du Tour de France, au-delà de la compétition. Et même à certains moments, je me disais : « Mais Jean-Marie, il n'aime plus la compétition. Il ne parle que du bonheur des gens, du sourire... » Ensuite, en dirigeant le Tour, le temps passant, j'ai de mieux en mieux compris. »

Ils ont porté le fardeau des scandales, essuyé les tempêtes des mauvais jours, vu de sombres nuages s'entasser avec des épisodes de dopage : Festina, Armstrong (« la longue escroquerie de Lance Armstrong fait de lui le Bernard Madoff du sport », écrira Leblanc), Ullrich, Landis, Moreni, Riis, Rasmussen, Ricco, Contador... Ils n'ont rien oublié des nuits blanches, des coups reçus, du poison du doute, de l'opprobre, mais ont toujours été impressionnés par la force du Tour : « J'en me suis jamais senti dans les cordes, je pensais toujours que le Tour allait s'en sortir et que les crises n'étaient que conjoncturelles. Même si, à la fin, ça faisait beaucoup. Durant l'affaire Festina, j'ai eu un moment de faiblesse sur un podium avec Bernard Hinault, lui disant que j'allais arrêter. Il m'a donné un coup de coude et m'a dit : « T'es pas fou ? Tu vas pas arrêter maintenant ?... » », rappelle Leblanc. Face au poids des affaires et à la suspicion récurrente, Prudhomme ajoute : « Le passé fait qu'on peut comprendre que certains se posent des questions. On aimerait bien que les questions

soient posées dans tous les sports, mais, au vu du passé, on ne peut pas être choqué plus que cela. Je vais répondre à l'envers, je suis quasiment tous les jours surpris par la force du Tour. Que ce soit à Peyrol dans le Cantal ou à Sydney. »

Ce Tour, plus grand événement sportif mondial annuel, qui résiste au temps, aux modes, vivra sa 112^e édition. Escorté par un immense public. Prudhomme assure : « Netflix a fait du bien. Moi, ce qui me frappe, au Salon de l'agriculture, l'un de nos grands rendez-vous, c'est qu'il y a toujours des demandes de selfies, d'autographes. Régulièrement, c'était : « C'est pour mon grand-père, pour ma grand-mère... » Maintenant, c'est pour eux, un public plus jeune. C'est largement grâce aux champions d'aujourd'hui. Quand c'est bim, bam, boum, que ça attaque de partout. » Leblanc apprécie aussi : « Pogacar, pas de calcul, il attaque, il contre-attaque. C'est le vélo, quoi ! » Loin des années cadennassées par un coureur et son équipe (Indurain, Froome) ou ligo-tées par la peur (Armstrong).

« La vie est une course par étapes », résume Christian Prudhomme. L'évocation du pire souvenir ravive des douleurs. Jean-Marie Leblanc évoque « la mort de Fabio Casartelli (dans la descente du Portet-d'Aspet lors du Tour 1995). L'émotion ressentie ce jour-là, le lendemain ou lors des funérailles reste l'un des moments forts de ma vie. J'ai vu arriver des gens éplorés, je perçois tout de suite que ce sont des gens modestes. Son père et sa mère s'avancent vers moi, je me dis qu'ils vont m'engueuler, qu'ils vont me... Pas du tout ! Ils me sont tombés dans les bras et ils avaient un cadeau pour moi. C'était une cravate. Tu te rends compte comme c'est fort, ça ? Un cadeau. Rien que d'en parler... » Christian Prudhomme partage l'émotion, retient aussi Casartelli : « Le Tour 1995, c'est le premier Tour que je couvre comme journaliste sur la moto. Et, comme d'autres, évidemment, on est passés à côté, j'ai vu Casartelli. En position foetale. Avec le sang... et le regard de Gérard Porte, le médecin du Tour... » Avant d'ajouter : « 2019, l'étape de Tignes, l'abandon de Thibaut Pinot, la seule fois où, à cause de la météo, une étape du Tour est interrompue. Mais, pour nous, c'est ce jour-là la mort d'un de nos photographes, qui fait une crise cardiaque sur la ligne de départ. Les gens m'ont dit que ça devait être très compliqué, cette journée. La course, non, mais appeler la maman de notre photographe, ça oui. Il était tellement amoureux du Tour que sa mère a voulu qu'aux obsèques, la semaine

suivante, le cercueil sorte avec l'hymne du Tour. Et, deux ans après, sur la journée de repos à Tignes, elle est venue avec nous, avec les cendres... Ce jour-là, il s'est passé en une journée ce qui se passe en cinq ans de vie. » Leblanc enchaîne : « Ce ne sont pas des moments forts de sport, ce sont des moments forts de vie. »

Et dans la case bien remplie des meilleurs souvenirs, Christian Prudhomme pose : « C'est Poupou qui m'a donné l'amour du Tour. Fin du Tour 1974, ma mère et ma grand-mère sont côte à côte sur le canapé, fabuleux. Elles s'entendaient comme une mère avec sa belle-mère, c'était relatif. Et là, je me disais, grâce au Tour de France, maman et mamie s'entendent. C'est formidable. » Des années 1960 à 2007, le Tour a été le fil rouge de sa vie, « des souvenirs, il y en a tellement... », s'excuse Leblanc sans faire le tri, lui qui a couru le Tour (58^e en 1968, 83^e en 1970), l'a raconté (journaliste à La Voix du Nord, à L'Équipe) avant de le diriger : « Ce que j'ai préféré ? Pas courir, parce que je n'étais pas champion. Le vélo, c'est dur. Alors après, je crois que c'est diriger, parce que raconter, c'est bien, mais ce n'est pas une manière exhaustive de parler de ton amour pour le vélo. Diriger, préparer, accueillir, tisser des liens avec les élus... l'éventail est beaucoup plus large. »

« Ce ne sont pas des moments forts de sport, ce sont des moments forts de vie »

Jean-Marie Leblanc Directeur du Tour de France de 1989 à 2006

Sur la moto (Europe 1) ou en cabine (France Télévisions), Christian Prudhomme a commenté la course avant de plonger dans les coulisses de l'événement, d'en découvrir l'ampleur : « Journaliste, je ne regardais que les champions. Aujourd'hui, dans la voiture, je regarde davantage le petit gamin sur le bord de la route qui tient la main de sa maman ou de son papa et qui la lâche. Je mentirais en disant qu'il n'y a pas un soulagement quand on arrive sans accident. Le Tour, c'est la fête, c'est la joie, c'est du sourire et, au-delà de la compétition, s'il y a un accident grave, impliquant notamment un enfant en bord de route, c'est la négation de tout ce que nous faisons. »

Scénaristes de la grande pièce de l'été, ils présentent les ingrédients indispensables à la réussite de l'événement : « Les équilibres. L'équilibre dans la nature

des parcours. Le souci de l'équilibre entre rouleurs, sprinters et grimpeurs. Et le souci d'amener le suspense le plus près possible de l'arrivée à Paris. Ça, c'est l'objectif de tout organisateur. Parce que, si c'est plié à quinze jours de l'arrivée, on s'ennuie après », condense Leblanc. Prudhomme ajoute : « On a la chance d'avoir un pays géographiquement équilibré. Il y a de la montagne, du plat, du vent et du soleil. Il y a de tout pour faire une belle course. Quand tu traces un parcours, il y a évidemment l'aspect sportif, le plus important, mais il y a aussi l'aspect esthétique, historique, parce que la prise de vue dominante, c'est celle de l'hélicoptère. C'est ce qu'on voit le plus. Et ce n'est jamais la même chose, deux jours de suite, avec des paysages magnifiques et très différents. La France est très belle. C'est une des clés du succès du Tour, bien évidemment. Et, dans l'organisation, tout est question d'adaptation, à la météo, au temps qui passe, qui vient, et à la société d'aujourd'hui. »

Au fil des ans, certains ont, pour le Tour, rêvé d'un départ de New York, de Guadeloupe ou du Qatar. L'épreuve qui escaladera Montmartre, ira se promener rue Lepic, lors de la dernière étape, un an après les JO, a-t-elle encore des idées, des envies ? Christian Prudhomme assure : « La seule chose qui compte pour moi, c'est que les gamins puissent rêver du Tour comme le Tour m'a fait rêver. À Megève, j'ai un jour vu un petit gamin, Nathan, sur la ligne de départ avec des yeux incroyables de bonheur. Je le fais passer par-dessus les barrières, je l'installe dans la voiture. Je lui dis : « Tu es installé à la place du Président de la République, tu peux appuyer sur le gyrophare, le klaxon. » Et Franck Perque, un membre de notre équipe me dit : « Ce petit gamin, c'était toi... » Cramponné à ce Tour que Tadej Pogacar (lauréat en 2020, 2021 et 2024) attaquera dans la peau de grand favori. L'insatiable Slovène peut-il dépasser Eddy Merckx ? « Joker, tranche Leblanc. J'ai la plus grande admiration pour ce qu'il fait, mais, comme dit l'autre, c'est à la fin de la foire qu'on compte les bouses. » Prudhomme abonde : « Eddy Merckx, c'est 525 victoires. Il a tout gagné, il a tout gagné plusieurs fois. On fera les comptes à la fin. »

Après deux heures de discussion, personne n'avait envie de poser le point final. Ce lundi, Christian Prudhomme, accompagné de ses adjoints chez ASO, Pierre-Yves Thouault et Cyril Tricart, a retrouvé Jean-Marie Leblanc chez lui à Fontaine-au-Bois. Pour trinquer au passé, au Tour. Prêts pour vivre un nouveau départ... ■

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

Téléphone
01 56 52 27 27

sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès

260 €TTC pour un deuil,
145 €TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.

Tarif préférentiel pour les abonnés.

Naissances,	Commemoration,
Adoptions,	Signatures,
Baptêmes,	Départs en retraite,
Fiançailles,	Vœux,
Mariages,	Deuils,
Anniversaires,	Condoléances,
Centenaires,	Remerciements,
Fête des Mères,	Souvenirs,
Fête des Pères,	Messes et anniversaires,
Saint-Valentin,	Offices religieux,
Noces,	Prise d'habit,
Communication diverses,	Jubilé,
Conférences,	Jubilé sacerdotal,
Thèses,	Ordination,
Portes ouvertes,	Vœux monastiques.
Distinctions,	
Nominations,	

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
01 70 37 31 70

deuils

Evelyne et Hervé de Gercourt, Yolaine et Roland (†) Tuffier, France de Foïard Ferté, ses filles et gendres,

Marie-Raphaël, Isaure, Nikita, Claire-Mariam, Claire, Clovis, Blanche, Ivan et Achille, ses petits-enfants, ainsi que ses 11 arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

Catherine ARNAUD de FOIARD née Artru,

veuve du
général Paul Arnaud de Foïard

le 26 juin 2025, à Guéthary (Pyrénées-Atlantiques), dans sa 101^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas de Guéthary, le jeudi 3 juillet, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Asquets de Nérac (Lot-et-Garonne), le vendredi 4 juillet, à 15 heures.

Lyon (Rhône).

La baronne Christian de Buttet du Bourget, née Jacqueline Decouz, son épouse,

Anne-Laure et Arnaud Decker, Bertille, Constance, Frédéric et Muriel de Buttet du Bourget, Julien, Sixtine, Apolline, Louise, Daphné et Xavier Accart, Jean, Louis-Marie, ses enfants et petits-enfants,

Mme Ghislaine Tortosa, sa sœur,

les familles de Buttet du Bourget, Decouz, Michaud

ont la douleur de faire part du décès du

baron Christian de BUTTET du BOURGET

survenu le 26 juin 2025, à Lyon.

La messe d'À-Dieu sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Point-du-Jour, à Lyon (5^e).

L'inhumation aura lieu le vendredi 4 juillet, à 10 heures, au cimetière de Voissant (Isère).

M. Christian Capdeville, Mme Laetitia Capdeville et ses enfants, M. et Mme Jean Masherpa, Mme Fabienne Rivière et toute la famille

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Gérard CAPDEVILLE professeur émérite de la faculté des lettres de Sorbonne-Université (Paris IV),

le 26 juin 2025, à Paris, dans sa 81^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 juillet 2025, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, Paris (16^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dommartin (Nièvre).

Laure de Champs de Saint-Léger, Bruno de Champs de Saint-Léger (†), Christine et David Genty, Éric de Champs de Saint-Léger, ses enfants, Camille et Louis, ses petits-enfants, en union avec son époux (†),

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de la

vicomtesse Michel de CHAMPS de SAINT-LÉGER née Chantal Firmin,

le 27 juin 2025, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Dommartin.

La famille remercie l'ensemble des personnes qui l'ont accompagnée.

La Rochelle (Charente-Maritime).

Ghislaine Cozlin, son épouse, Didier, son fils, Céline, sa belle-fille, Charlene, Pierre-Alexandre, ses petits-enfants, et leurs conjoints,

ont la douleur de faire part du décès de

Gérard COZLIN lieutenant-colonel (e.r.), chevalier de l'ordre national du Mérite et chevalier de l'ordre national du Mérite gabonais,

survenu le 23 juin 2025, dans sa 83^e année, à La Rochelle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Fétilly, à La Rochelle (Charente-Maritime), le mercredi 2 juillet 2025, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Ludmilla Debost, son épouse, et sa famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean DEBOST

survenu le 27 juin 2025, dans sa 100^e année.

La cérémonie aura lieu le jeudi 3 juillet, à 10 h 30, en l'église d'Aufferville (Seine-et-Marne).

30, rue Parent-de-Rosan, 75016 Paris.

Paris (15^e).

Pierre, son époux, Anne-Élise, sa fille, et toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Evelyne DELATTE née Besnard, retraitée du ministère des Affaires étrangères, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 juin 2025, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Pezou (Loir-et-Cher).

Evelyne repose au funérarium de Saint-Firmin-des-Prés, 13, route de la Grande-Châinée, où l'on peut venir se recueillir.

Pour respecter l'amour que Evelyne portait aux animaux, ni fleurs ni couronnes, des dons sont souhaités pour la SPA (une urne sera mise à disposition à la sortie de l'église ou par internet : www.la-spa.fr).

La famille remercie toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

Aude et Grégory Mesrié, ses enfants, Quito, sa belle-fille, Alexandre et Victoria, ses petits-enfants,

les familles Joyeau-Deplanque, Deglaire, de Saint-Hubert, de Saint-Hippolyte

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Caroline DEPLANQUE

rappelée à Dieu le lundi 23 juin 2025.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris (16^e).

Limoges (Haute-Vienne).

Le docteur et Mme Antoine Gérardin, M. et Mme Bernard Gérardin, M. et Mme Martial Gérardin, M. et Mme Philippe Gérardin, M. et Mme Thierry Gautier de La Plaine, M. et Mme Nicolas Gérardin, ses enfants, ses 26 petits-enfants, ses 58 arrière-petits-enfants,

en union avec son époux, le docteur Jean Gérardin (†),

font part du rappel à Dieu de

Mme GÉRARDIN née Nicole Moineville,

le 27 juin 2025, à l'âge de 97 ans.

La messe d'obsèques aura lieu en l'église de La Jonchère-Saint-Maurice (Haute-Vienne), le vendredi 4 juillet, à 14 h 30.

Mme Olivier Jouslin de Noray, son épouse,

Aude Jouslin de Noray (†), Geoffroy et Catherine Jouslin de Noray, Hugues et Patricia Jouslin de Noray, Thibaut et Ségolène Jouslin de Noray, ses enfants,

ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu du

général Olivier JOUSLIN de NORAY officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre souverain de Malte,

le 24 juin 2025.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 1^{er} juillet, à 14 heures, en l'église de Montsoué (Landes).

Jacques Lhermitte, son époux,

Christophe et Claire Lhermitte, Pascal et Anne-Marie Lhermitte, Hortense et Mark Bambury, ses enfants,

Bénédicte, Marguerite, Antoine et Delphine, Marie et Thomas, Axelle, Henry, Alice, Éléonore, ses petits-enfants,

Clara, Max, Pia, ses arrière-petits-enfants,

vous font part, dans l'espérance, du rappel à Dieu de

Madeleine LHERMITTE née Lewden,

à Paris, le 27 juin 2025, à l'âge de 93 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris (16^e), suivie de l'inhumation dans le cimetière familial, à Cernay (Eure).

Ni fleurs ni couronnes, des dons sont possibles à www.ndbs.org/nous-soutenir/

Vincent Masson, son époux,

Agathe et Charles Michel, sa fille et son gendre, Arthur et Jules, ses petits-fils,

Gérard Fenech et Frédérique, le père de sa fille et son épouse,

Delphine Treanton, sa cousine « sœur de cœur », et son époux Renard Biraben, Jeanne Melka, leur fille,

Catherine et Benoît Gauthier, sa belle-sœur et son beau-frère, Oriane et Édouard, Aurore et Benjamin, Aurélie et Rémi, ses nièces et leurs époux, Valentin, Olympe, Oliver, Alba, ses petits-neveux et petites-nièces,

Matthieu Fenech, son neveu,

Benoît et Anne-Cécile Masson, Nicolas et Anne-Sophie Masson, ses beaux-frères et belles-sœurs, Lucile, Albin et Alix, ses neveu et nièces,

Marie-Ange Ecoiffier, sa cousine, Gabrielle Ecoiffier et Lionel, sa petite-cousine et son conjoint, leurs enfants, Arthur et Atlas,

Zoé Zadouroff, sa petite-cousine,

Annette, Sabine et Émilie, ses plus proches collaboratrices dans les entreprises qu'elle a créées et dirigées,

et tous ses amies et amis

ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Marie-Madeleine MASSON née Zadouroff,

dite Minouche FENECH

survenu le 26 juin 2025.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 1^{er} juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Compassion, place du Général-Koenig, à Paris (17^e).

14, rue Saint-Paul, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Véronique, François, Pierre-Robert, ses enfants, et leurs conjoints, ses douze petits-enfants, ses quinze arrière-petits-enfants

recommandent à vos prières

Anne-Marie MARTINACHE née Lacarrière,

rappelée à Dieu le 26 juin 2025.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 2 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris (16^e).

Valérie et Wolfgang Ludwig, Odile et Paul Chaumont, Jean-Paul et Mireille Pasquet, ses enfants,

Anna et Abraham, Jeanne, Madeleine, Lucile, Ernestine, ses petits-enfants, Ismaël, son arrière-petit-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

Edmée PASQUET née Nérot,

survenu le 20 juin 2025, dans sa 98^e année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Médard, à Paris (5^e), ce mardi 1^{er} juillet 2025, à 10 h 30.

L'inhumation suivra, à 14 h 30, au cimetière de Thiverval (Yvelines).

74, rue de la Colonie, 75013 Paris.

Argenton-sur-Creuse (Indre).

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Chantal de POUILLY née de Poix,

survenu dans sa 97^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juillet 2025, à 15 heures, en l'église Saint-Sauveur d'Argenton-sur-Creuse, suivie de l'inhumation.

Condoléances sur registre.

Nicole Sautelet, son épouse,

Ludovic et Frédéric, ses fils, Hector, Félix, Victor, Vincent, ses petits-fils, Sophie Belval et Khadiga Chahine, ses belles-filles, ainsi que toute la famille

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Dominique SAULETEL

le 20 juin 2025, à l'âge de 81 ans, à Louveciennes.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, à Paris (7^e), ce mardi 1^{er} juillet, à 10 heures.

Il sera inhumé dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse, à Paris (14^e).

remerciements

Geneviève Lefaure, Monique et François-Yves Guéna, ses enfants,

ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

très touchés par les témoignages de sympathie que vous leur avez exprimés lors du rappel à Dieu de

Mme Henri LEFAURE née Françoise Nativelle,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Priez pour elle.

souvenirs

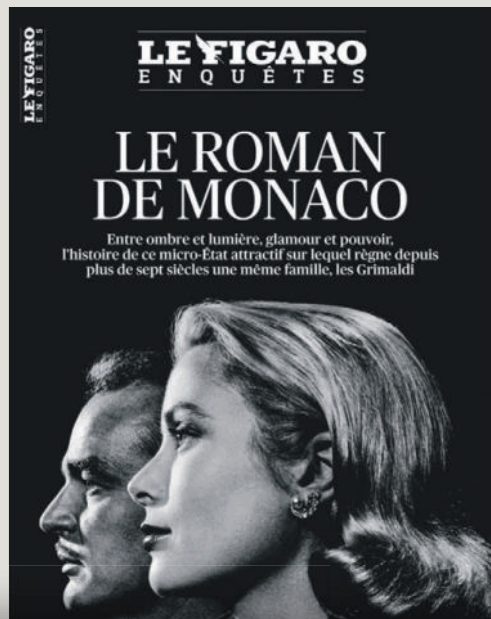
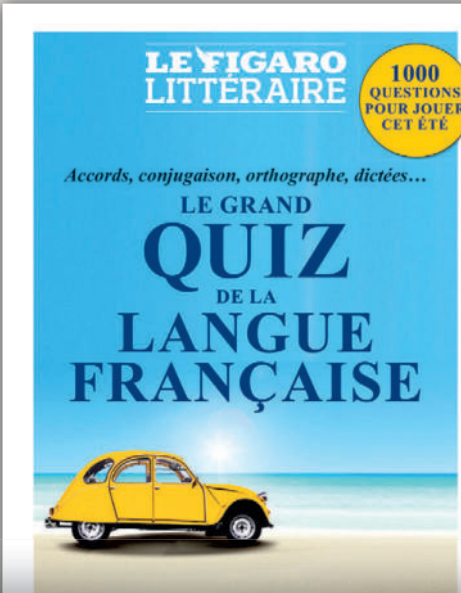
Il y a un an,

Chantal DUCHENE née Plet,

nous quittait.

Maxime, son fils, et ses petits-enfants remercient celles et ceux qui ont prié pour elle.

Les éditions du Figaro En vente actuellement





PAR
Élisabeth Pierson

Dans la chaleur torride du désert entre le Niger et l'Algérie, des files de camions se dirigent vers la frontière. À leur bord, des dizaines et des dizaines de migrants – jusqu'à plus de 1000 en une journée. Les forces de l'ordre algériennes les laissent sans eau ni nourriture, sous des températures avoisinant les 50 °C. Le cri d'alarme est venu d'abord d'ONG. Dans une déclaration commune publiée le 20 mai, plusieurs collectifs africains, notamment Alarme Phone Sahara et le Réseau Maghreb Sahel sur les migrations, ont alerté sur les méthodes « brutales », « inhumaines » parfois mortelles de ces véritables « rafles », opérées dans la plus grande discrétion.

Puis les autorités nigériennes elles-mêmes ont brisé le tabou. À la télévision publique, en mai, le général Ibra Boulama Issa, gouverneur d'Agadez, ville carrefour pour les migrants venus de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Burkina, a alerté sur une « vague de refoulements sans précédent de migrants en provenance d'Algérie ». Dans la localité frontalière d'Assamaka, les centres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'organisme onusien, sont en situation de « surpopulation », a indiqué le gouverneur. Avec ce chiffre record : 16 000 personnes, selon le décompte du site d'information InfoMigrants, expulsées en mars et avril d'Algérie vers le Niger. Soit, en deux mois, l'équivalent de l'année précédente en six mois.

Dans ce carrefour migratoire, porte vers l'Europe pour les Subsahariens en quête d'une vie meilleure, hommes, femmes et enfants arrivent par milliers pour traverser la Méditerranée ou s'installer dans le pays dit « de transit ». Mais l'Algérie n'a aucune politique d'accueil. Malgré son statut d'État partie à la Convention sur les réfugiés, elle ne s'est jamais dotée d'un cadre juridique pour un processus de demande d'asile ou un statut des réfugiés. La présence de ces étrangers, souvent tolérée, n'a jamais été légalisée. « Les migrants arrivent en Algérie, travaillent pour se faire un peu d'argent et payer les passeurs, notamment sur des chantiers, à Oran. Ils se font exploiter, parfois comme des esclaves », rapporte Daoud Imoulayen, ancien rédacteur en chef d'un site francophone algérien, qui vit en France.

La pratique dure depuis des années. En 2018 déjà, Human Rights Watch la documentait par des récits glaçants de migrants laissés sans nourriture, parfois sans eau, sans argent également, passés à tabac, rackettés par les gardes-frontières. L'ancien ambassadeur de France à Alger Xavier Driencourt a lui-même été témoin de convois de migrants aperçus sur la route vers le Sud algérien, passant par Ghardaïa et el-Menia. Près d'une « trentaine de cars à la file » encadrés par la gendarmerie, avec à leur bord « 80 personnes » chacun selon ses estimations. Les autorités opèrent dans la plus grande discrétion.

« L'Algérie cache sa politique brutale aux regards extérieurs, la presse algérienne, qui n'a rien de libre, n'en fait aucun écho. Cela n'empêche pas, sans honte, Alger de vouloir nous donner des leçons de défense des droits de l'homme »

Didier Leschi Directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration

Aux yeux des autorités, ce n'est pas un sujet. Dans les médias d'État algériens, pas un mot. « Ces expulsions de Subsahariens sont organisées par l'armée, et tout ce qui concerne l'armée est tabou en Algérie », relève Daoud Imoulayen. Sur les réseaux sociaux, des images percent le tabou. Sur Facebook, une vidéo qui totalise 11 000 vues montre par exemple un migrant nageant dans une rivière, traqué depuis la rive par la gendarmerie algérienne. Ou à Tamanrasset, dans le sud du pays, des migrants se sont filmés après une « attaque » par des habitants locaux. En Algérie, où règne un « racisme » assumé, l'origine de ces migrants constitue une double peine. « Une chose est sûre, on ne dira jamais rien des Irakiens, des Libyens, des Syriens en Algérie. Mais ceux qu'on appelle "kahlouches", "nègres", sont maltraités. Dès que c'est de couleur, on expulse », souligne le journaliste Daoud Imoulayen.

« Ce qui est indigne, c'est que personne n'en parle en Europe », pointe l'ex-diplomate Xavier Driencourt. « Les ONG des droits des migrants sur notre continent n'évoquent jamais le sujet. » Le régime algérien, lui, verrouille l'information. En avril, chose rare, le président Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé sur le sujet. En marge d'une visite à la préfecture de Béchar, dans le Sud-Ouest, le chef de l'État a affirmé ne voir « pas de problème à ce que les migrants subsahariens travaillent en Algérie », se disant même prêt à légaliser la présence des travailleurs subsahariens sans papiers, à condition qu'elle soit « organisée » et régulée de manière concertée avec les pays de départ. « Les chantiers sont là et les gens ont besoin de main-d'œuvre, notamment dans le BTP et l'agriculture », a affirmé le président. Le quotidien algérien *El Watan* a souligné le caractère inédit de ces propos : « C'est la pre-



Des milliers de migrants originaires d'Afrique subsaharienne s'entassent dans la localité frontalière d'Assamaka, au Niger.

MEHD/ CHEBU/ HANS LUCAS

Comment l'Algérie expulse ses migrants dans le désert à bas bruit

En avril et mai, 16 000 Subsahariens ont été expulsés par l'Algérie vers le désert, dans le nord du Niger. Derrière cette politique de rafles discrètes, Alger resserre ses liens avec la Tunisie, qui adopte les mêmes méthodes, loin des regards.

mière fois, en tout cas, que cette question est évoquée officiellement et par le premier magistrat du pays. »

Le régime envisagerait donc une régularisation du processus d'accueil ? Le chef d'État n'a toutefois pas manqué de rappeler la nécessité d'une « vigilance accrue » face au risque de « terrorisme » que présente ce phénomène migratoire. « Sans une préparation minutieuse, nous risquons d'accueillir un travailleur qui pourrait, par la suite, se révéler lié à des réseaux terroristes ou à des trafics de drogue », a-t-il précisé. Une prudence au regard de sa sécurité intérieure qui tranche avec les reproches d'Alger vis-à-vis de Paris. Lorsque, au nom de sa propre sécurité, la France cherche à expulser des ressortissants algériens jugés dangereux, Alger reproche volontiers à l'ancien allié de ne pas respecter les droits des migrants et les procédures administratives. Pour exemple, le 17 mars dernier, le ministère algérien des Affaires étrangères rejetait une liste entière de ressortissants algériens sous obligation de quitter le territoire français (OQTF), rappelant son attachement aux procédures devant se faire via les « canaux d'usage » entre préfectures françaises et consulats algériens. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères rappelait combien importait à ses yeux le « respect des droits des personnes faisant l'objet de mesures d'éloignement ».

« Ils viennent nous faire la morale mais c'est un comble, alors qu'eux-mêmes ne s'embarrassent pas de l'État de droit », tance Xavier Driencourt. En janvier également, après le renvoi vers Alger de l'influenceur algérien Doualemn, le régime algérien a refusé de le reprendre, dénonçant un acte « précipité, arbitraire et abusif » inspiré par « l'extrême droite revancharde, en violation des droits fondamentaux de son ressortissant ». Peu soucieuse du motif de l'expulsion – une vidéo sur TikTok dans laquelle l'activiste algérien appelait à infliger une « sévère correction » à un opposant au pouvoir en Algérie sur le territoire français –, Alger rappelait à Paris les droits de défense de l'intéressé tels qu'énoncés dans la convention consulaire de 1974.

Tandis que le régime subtilise sur les règles du droit français en matière d'expulsion, sur son territoire, le taux des reconduites aux frontières ne fait qu'augmenter. Entre 2015 et 2018, les autorités évoquaient 27 000 migrants expulsés en trois ans. Ils étaient 26 000 en 2023, 31 000 en 2024. Les ONG africaines déplorent le silence général des instances africaines sur ce phénomène. De l'Union africaine à la Cédéao en passant par la Cemac, silence général sur ces ressortissants des pays membres violemment refoulés. Contactée, l'OIM elle-même n'a pas donné suite à nos demandes. « Elle a peur de perdre son siège algérien, à juste titre, indique Mathieu Tardis, ancien responsable du Centre migrations et citoyennetés de l'Ifri. Quant aux États africains, il s'agit de leurs ressortissants, cela les mettrait face à leurs responsabilités. » L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) confirme une grande opacité du régime sur la question migratoire. Alors que l'organisme d'État dispose de bureaux au Maroc et en Tunisie, en Algérie, « toutes les tentatives pour ouvrir un bureau se sont heurtées à un mur », confie au *Figaro* son directeur, Didier Leschi.

« L'Algérie cache sa politique brutale aux regards extérieurs, la presse algérienne, qui n'a rien de libre, n'en fait aucun écho. Cela n'empêche pas, sans honte, Alger de vouloir nous donner des leçons de défense des droits de l'homme », tance le directeur, estimant, au regard de ses informations et des récits de migrants, qu'il y a « très certainement plus de décès dans le désert qu'en Méditerranée sans que cela émeuve beaucoup ».

Ce silence politique permet à l'Algérie de passer sous les projecteurs, souvent braqués sur ses voisins. En Libye, les rapports de l'ONU, d'Amnesty International, de Human Rights Watch ou encore de Médecins sans frontières ont largement documenté les trafics humains, les viols de femmes et d'enfants, l'esclavage, le rançonnement. La Tunisie, elle, assume ouvertement sa politique de refoule-

ment par la voix de son président, Kais Saïed, qui en 2023 accusait d'un complot autour de ces « vagues d'immigration clandestine », qui visaient selon lui à « changer la composition démographique » de son pays. Le Maroc, plus discret, procède aussi à des « rafles » quelque peu aléatoires, selon les témoignages recueillis, y compris sur des réfugiés ou des demandeurs d'asile. En 2024, près de 59 000 migrants auraient été interpellés sur le territoire par les forces de sécurité, d'après un décompte officiel.

Avec la Tunisie, qui use des mêmes méthodes d'expulsion en plein désert, l'Algérie met en place une coopération. Selon les autorités de Tunis, plus de 70 % des migrants arrivant sur leur territoire passent par la frontière avec l'Algérie. Le 19 mars, une réunion « contre l'immigration clandestine » a réuni à Alger les ministres de l'Intérieur des deux pays, ainsi que des représentants des forces de sécurité, police, douanes, gardes-frontières, et un délégué du ministère de la Défense. Là encore, rien n'a filtré des discussions. En bout de chaîne, l'Italie, et à travers elle l'Europe. En avril, Rome a alloué 20 millions d'euros à la Tunisie, la Libye et l'Algérie via l'OIM, pour financer des retours volontaires d'environ 3 300 migrants depuis ces trois pays. Le 20 juin, lors d'un sommet à Rome coprésidé par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, la première ministre italienne, Giorgia Meloni, a dit souhaiter accélérer la mise en œuvre du plan Mattei : une aide financière aux États de transit contre une réduction des flux migratoires.

En février 2024, déjà, l'Algérie signalait avec l'Italie un accord global en matière de sécurité, visant notamment, selon les médias officiels, « le contrôle de l'immigration clandestine ». Aucun montant n'a filtré de cet accord. Le ministre algérien de l'Intérieur, Brahim Merad, s'était félicité à cette occasion que les deux États soient « parvenus à un consensus sur nos visions », son homologue italien Matteo Piantadosi se disant pour sa part confiant dans les efforts « significatifs » engagés par l'Algérie pour freiner les flux.

Les méthodes musclées de l'Algérie seraient-elles dissuasives pour les migrants ? Pas vraiment, selon Blamassi Touré, expert en migration internationale et coordinateur du pôle développement de France terre d'asile en Tunisie. « Les migrants se retrouvent dans un pays qui n'est souvent pas le leur, démunis, sans rien. Repartir chez eux représenterait à la fois un coût et un échec. Alors ils repayent le même passeur et reviennent à la charge. Les passeurs en profitent, font des propositions à moitié prix, et les enferment dans un engrenage infernal. » ■

« L’inculture scientifique et la rente publique sanctuarisée ont sabordé notre politique énergétique »

« **V**oulez-vous ne pas vous tromper ? Tenez pour fausses toutes les idées chères à votre temps », écrivait Flaubert. Peu de choses ont changé depuis le XIX^e siècle, comme en atteste l’histoire qui suit.

La brume commence à se dissiper sur la politique énergétique française conduite depuis 2012. Peu à peu, des réalités sidérantes se dessinent grâce au regard des meilleurs praticiens français de l’énergie et de l’électricité, sommés d’expliquer le choc énergétique subi par la France depuis 2023. Les faits qu’ils décrivent sont à l’unisson. La France abandonnait tranquillement son programme nucléaire, aujourd’hui composé de 57 réacteurs (14 sont encore légalement en cours d’abandon). Cette perspective a causé en douze ans une saignée de compétences de techniciens et d’ingénieurs chez EDF, les jeunes diplômés préférant un avenir professionnel plus enthousiasmant.

Mais la guerre en Ukraine de 2022, l’effondrement subséquent des importations de gaz russe, et la menace de pénurie électrique induite par la révision en cours d’un tiers du parc nucléaire – sur fond de flambée des prix de l’énergie – ont suscité la prise de conscience présidentielle : la nécessaire relance du nucléaire français, in extremis. Les Américains ont en effet acheté des pépites industrielles du secteur (en 2014, la branche énergie d’Alstom fabriquant les turbines Arabelle pour l’industrie nucléaire, rachetées par EDF en 2024). Les Allemands se sont un temps immiscés dans la fabrique des turbines et les producteurs à changer leurs équipements : les voitures électriques demeurent peu abordables pour 80 % des Français (18 % des ventes en 2024, mais une part infime du parc), et les pompes à chaleur et autres équipements électriques sont plus coûteux que les chaudières au gaz.

En ayant poussé la production d’électricité par volontarisme, sans répondre à la loi du marché, la demande que l’on voulait susciter a été asphyxiée. C’est pourquoi, une fois par jour, depuis des mois, nous recevons l’appel d’un opérateur pour nous inciter à passer à l’électricité, à changer de chaudière, à poser des panneaux solaires ou mieux isoler notre logement... Derrière les économies d’énergie proposées, les lobbys industriels et artisanaux poussent leurs pions, comme vient de l’apprendre à ses dépens le premier ministre, quand il a envisagé de suspendre MaPrimeRénov’, avant de reculer sous la pression. Déjà en état de surproduction électrique structurelle massive avec ses deux réseaux parallèles, la France veut accélérer en faisant porter les coûts sur le contribuable et sur le consommateur (le PPL-3 doublerait à nouveau le coût de l’électricité), au mépris des paysages ruraux, naturels et maritimes...

tous, et par l’isolement des bâtiments et maisons convertis au chauffage électrique. Il s’agissait en quinze ans de faire passer la part de l’électricité de 25 à 50 %. Or celle-ci a chuté de 10 % en dix ans. Pourquoi ? Parce que la désindustrialisation et la chute de l’économie agricole se poursuivent, et que des économies d’énergie ont été réalisées, souvent de manière contrainte par les Français, du fait que le prix de l’électricité a doublé en quinze ans. Moins elle est consommée, plus elle coûte...

Seule l’Allemagne, qui n’a plus de nucléaire, a un intérêt objectif à l’éolien et au solaire pour couper dès que possible ses centrales thermiques. Mais en France, où nul ne souhaite des coupures électriques à répétition, le nucléaire est devenu la variable d’ajustement de l’éolien et du solaire, alors qu’il peut s’en passer

L’envol des prix a bien des causes : la principale est que, malgré la baisse de la consommation, l’État a créé, à côté du nucléaire, un deuxième réseau de production électrique. Si les hydrocarbures ont flambé depuis la guerre d’Ukraine, la hausse de l’électricité a été très supérieure, désincitant les ménages et les producteurs à changer leurs équipements : les voitures électriques demeurent peu abordables pour 80 % des Français (18 % des ventes en 2024, mais une part infime du parc), et les pompes à chaleur et autres équipements électriques sont plus coûteux que les chaudières au gaz.

En ayant poussé la production d’électricité par volontarisme, sans répondre à la loi du marché, la demande que l’on voulait susciter a été asphyxiée. C’est pourquoi, une fois par jour, depuis des mois, nous recevons l’appel d’un opérateur pour nous inciter à passer à l’électricité, à changer de chaudière, à poser des panneaux solaires ou mieux isoler notre logement... Derrière les économies d’énergie proposées, les lobbys industriels et artisanaux poussent leurs pions, comme vient de l’apprendre à ses dépens le premier ministre, quand il a envisagé de suspendre MaPrimeRénov’, avant de reculer sous la pression. Déjà en état de surproduction électrique structurelle massive avec ses deux réseaux parallèles, la France veut accélérer en faisant porter les coûts sur le contribuable et sur le consommateur (le PPL-3 doublerait à nouveau le coût de l’électricité), au mépris des paysages ruraux, naturels et maritimes...

Les questions que pose un tel bilan affluent. Devant tant d’incohérences de notre démocratie parlementaire, les idéologies écologistes sont-elles responsables ? On a tôt fait de revenir au rôle joué par le docteur Voynet, promoteur de l’abandon du programme nucléaire français et du pacte électoral imposé à François Hollande contre l’abandon de Fessenheim, perçu comme un tournant fondateur. D’autres dénoncent de rôle des Khmers verts ou de Greta Thunberg, égérie paneuropéenne de la décroissance. Mais l’explication idéologique a ses limites. Pourquoi 360 parlementaires français de gauche et du centre – aidés par l’abstention de la droite – ont-ils voté mardi 24 juin pour un programme surcapitaire de 300 milliards d’euros, dans un pays en faillite virtuelle ? Cela ne correspond à aucun besoin attendu, la France n’ayant engagé ni sa réindustrialisation ni sa relance agricole, de sorte que l’on prévoit une modeste croissance de 1 % l’an de la consommation électrique d’ici dix ans.

Les causes de cette fuite en avant sont donc ailleurs. Faisons deux hypothèses : l’une relative à l’effondrement intellectuel et scientifique de la population et de ses représentants ; l’autre relative aux structures de la nouvelle économie française. Notre économie de rente s’apparente de plus en plus aux pays sous-industrialisés de l’ancien tiers-monde, dans lesquels les affaires prospèrent néanmoins. La différence reste néanmoins très grande, les Français possédant le troisième capital financier du monde, fruit du travail de nos aînés.

Commençons par l’effondrement de la culture scientifique. Il explique l’incapacité manifeste à comprendre qu’un réseau de production d’énergie intermittente (l’éolien ne fonctionne qu’à 23 % de ses capacités) et non-stockable (contrairement aux cuves de pétrole) doit être obligatoirement doublé par un réseau de production stable : le nucléaire en France, ou les centrales thermiques au charbon ou aux hydrocarbures en Allemagne (les plus polluantes qui soient). En effet, les énergies solaire et éolienne fonctionnent moins du quart du temps en moyenne, et de manière aléatoire (car il faut du vent et du soleil), alors que les capacités du nucléaire fonctionnent à 93 % (sauf mauvaise gestion du parc comme en 2023).

Ou bien on accepte des coupures de courant fréquentes et massives quand il n’y a pas de vent ou de soleil (la nuit et en hiver pour le soleil, en été ou par grands vents pour l’éolien) – cela veut dire coupure de l’internet, des data centers, des congélateurs et des hôpitaux de manière aléatoire –, sauf à pallier les carences par une énergie constante : c’est notre situation actuelle. Mais comme le nucléaire est une grosse machine qui ne peut pas s’arrêter rapide-

ment – à l’inverse des centrales thermiques –, la situation est ubuesque : quand l’éolien et le solaire fonctionnent, il faut délester en exportant à tout prix – y compris à perte –, ou bien brimer les centrales nucléaires, ce qui les dégrade pour un coût élevé (6 milliards par an selon Hervé Morin). Seule l’Allemagne, qui n’a plus de nucléaire, a un intérêt objectif à l’éolien et au solaire pour couper dès que possible ses centrales thermiques. Mais en France, où nul ne souhaite des coupures électriques à répétition, le nucléaire est devenu la variable d’ajustement de l’éolien et du solaire, alors qu’il peut s’en passer. C’est ceinture et bretelle !

Faute de scientifiques parmi nos dirigeants, qui comprend ce raisonnement élémentaire ? Faute de rationalité scientifique, idéologie et pensée magique s’imposent. La sorcière supplante effectivement l’ingénieur... Mais cela ne concerne pas les têtes pensantes industrielles qui pilotent ces politiques : l’énergie et la création d’un deuxième réseau de production électrique, et bientôt d’un troisième, ce sont des centaines de milliards d’investissements publics, qui profitent à des intérêts économiques très rationnels : importateurs de matériels chinois (pales d’éoliennes, panneaux photovoltaïques) et allemands (Siemens) ; transporteurs chargés du commerce intercontinental par bateaux géants qui carburent au fioul lourd (CMA CGM) ; bétonneurs (Lafarge) et constructeurs (Bouygues) en charge de ces programmes – 40 millions de tonnes de béton pour les éoliennes correspondent à deux années de production nationale – ; au regard, les 4 millions de tonnes d’acier (Arcelor) pour les mâts déjà réalisés sont moindres, mais s’il fallait tripler la mise ? Que pèse la préservation de l’environnement face à ces industries lourdes quand il s’agit d’enterrer ou d’immerger des millions de tonnes de béton en zones naturelles, nos « murs de l’Atlantique » du futur ? C’est le pot de terre contre le pot de fer. Encore n’a-t-on pas évoqué les entreprises chargées de la pose des panneaux, de la maintenance et de l’entretien d’équipements fragiles, autant de lobbys actifs à plus de 120 milliards dans le PPE-3.

Cette économie française n’est pas sans évoquer l’économie algérienne par son irrationalité, par sa faiblesse productive et par ses principaux marchés

L’activité et les profits de ces acteurs reposent sur une rente publique sanctuarisée, dès lors qu’on a renoncé à produire des biens industriels hormis l’armement et le luxe (nous importons les deux tiers de ce que nous consommons). Dans une économie sans croissance (deux décennies de quasi-stagnation), les acteurs se battent pour les ressources garanties par l’État, sur le modèle des autoroutes ou des multiples concessions de notre économie de rentes. Des intérêts bien compris pilotent rationnellement ces politiques publiques, parées des vertus du bien et de la morale écolo-gique. Les lobbyistes affûtés peuvent défendre le béton, l’acier, le non-durable, les terres rares importées et tant d’autres choses dans les revues les plus progressistes.

Cette économie française n’est pas sans évoquer l’économie algérienne par son irrationalité, par sa faiblesse productive (hors énergie) et par ses principaux marchés, l’armement et le BTP. Pourtant, des solutions à la double crise industrielle et écologique existent, certes plus exigeantes. Produire localement ce qui est importé du bout du monde, y compris des éoliennes et les panneaux solaires, quitte à indisposer la Chine, Siemens et nos importateurs. Imposer le ferroutage aux millions de camions européens en transit sur nos routes et autoroutes, quitte à affaiblir la rente des pétroliers, du BTP et des concessionnaires. Relancer de manière programmatique et non seulement verbale le nucléaire pour monter la production électrique stable à bas coût, et permettre la réindustrialisation. Mais les Allemands et nos amis pétroliers du Golfe en veulent-ils ? Développer la SNCF là où elle a été sacrifiée, c’est-à-dire les liaisons province-province et le fret déjà évoqué, quitte à nuire au lobby autoroutier. Car pour réduire la dépendance au pétrole, le plus rapide serait de mettre les camions sur des trains, de produire sur place (notamment les produits agricoles), de ne vendre que des fruits et légumes de saison, de taxer les avions low cost au prix coûtant (en cessant les subventions), quitte à déplaire aux hôteliers et aux petits aéroports si nombreux en France.

Notre politique environnementale consensuelle nourrit le BTP, les importateurs et les financiers. Seule l’industrie manufacturière s’autofinance et enrichit ses travailleurs et leur pays. Notre industrie automobile, qui a exporté la moitié de ses emplois (250 000) et s’apprête à en sacrifier 70 000 autres au profit de véhicules électriques importés, est emblématique. Faut-il mourir pour être guéri ? ■

** Normalien, agrégé et docteur en histoire, Pierre Vermeren est l’auteur d’une dizaine d’ouvrages remarquables, comme « La France qui décline. De la désindustrialisation à la crise sanitaire » (Tallandier, « Texto », 2020) et « L’Impasse de la métropolisation » (Gallimard, « Le Débat », 2021).*

PIERRE VERMEREN

Sur fond d’effondrement de la culture scientifique au sein de la population française et de ses dirigeants, couplé à une économie de rente qui profite aux lobbys en tous genres, le prix de l’électricité a doublé en quinze ans. Et notre pays semble poursuivre une politique énergétique irrationnelle, souligne l’historien*.



FABIE CLAIREFOND

Moyen-Orient : comment Trump pourrait réussir



CHRONIQUE
Renaud Girard

La chorégraphie américaine autour de la destruction des installations nucléaires de la Perse a été, une fois n'est pas coutume, relativement élégante. Car elle fut à la fois diplomatique et militaire, sans excès dans l'usage de la force, avec une porte de sortie honorable laissée aux Iraniens.

Il y a d'abord eu une phase diplomatique, dont ne voulait pas le premier ministre israélien mais qu'a imposée le président américain. Grâce à la médiation du Sultanat d'Oman, les Américains et les Iraniens ont négocié pendant deux mois. Donald Trump avait donné deux mois à l'Iran pour accepter la proposition américaine, qui exigeait l'interruption totale de l'enrichissement d'uranium. Les Iraniens n'ayant pas répondu positivement, Netanyahu a, le 13 juin 2025, lancé sa campagne de destruction du programme nucléaire iranien.

Il y a ensuite eu une phase militaire, que Donald Trump a réussi à limiter à 12 jours. Dans cette « guerre de douze jours », les Israéliens – qui échangeaient en permanence avec les Américains – ont détruit les défenses antiaériennes de l'Iran, avant de bombarder six sites nucléaires et militaires sensibles du pays.

Dans un second temps, le 21 juin 2025, les Américains sont passés à l'action, pour finir le travail de destruction israélien sur les sites de Fordo, Natanz et Isfahan. Le site souterrain d'enrichissement d'uranium à Fordo a notamment reçu quatorze bombes géantes GBU-57 (13,6 tonnes chacune...). L'action américaine n'a visiblement pas fait de victime humaine iranienne.

La riposte iranienne à l'attaque américaine tenait également de la chorégraphie géopolitique. Non sans avoir prévenu à l'avance les militaires américains, les Iraniens ont lancé quatorze missiles sur une base aérienne américaine située au Qatar, tout en prévenant l'émir qu'ils ne s'estimaient pas en guerre contre lui. Aucune victime américaine ne fut à déplorer.

Quatorze partout, la face était sauve, il était temps d'arrêter. C'est ce qu'a très bien compris Trump en imposant un cessez-le-feu aux Israéliens comme aux Iraniens. Le président américain a réussi à éviter qu'un Israël victorieux ne tombe dans l'hubris et qu'un Iran affaibli ne se précipite

dans une fuite en avant désespérée (comme le minage du détroit d'Ormuz).

Mais le plus important est que Donald Trump ait donné une porte de sortie aux Iraniens. Sur l'uranium faiblement enrichi qui sert à la production de l'électricité nucléaire, le président américain a dit qu'il était prêt à en fournir à l'Iran. Ce pays dispose en effet d'une centrale nucléaire en cours de construction (par les Russes) à Bouchehr (sur le golfe Persique, à 200 km à l'ouest de Chiraz).

Cette porte de sortie pourrait d'autant plus facilement être empruntée par la théocratie iranienne que son fondateur, l'ayatollah Khomeyni, avait déclaré impie la fabrication, la détention et l'usage de l'arme atomique.

Par ailleurs, tous les dirigeants raisonnables jugent très dangereuse une possible nucléarisation du Moyen-Orient. Si l'Iran avait la bombe, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Égypte et la Turquie la voudraient à leur tour. Or, au sein de la poudrière moyen-orientale, un jeu nucléaire à six puissances (si l'on ajoute Israël, pays doté, aux cinq puissances musulmanes déjà nommées) est ingérable. Sur un simple malentendu, on pourrait déboucher sur l'apocalypse nucléaire. C'est quelque chose dont ne veulent pas les cinq puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est un des rares dossiers où elles sont, aujourd'hui, d'accord. Trump a donc raison de rappeler qu'il ne saurait y avoir de Moyen-Orient nucléarisé.

Mais l'important est maintenant de ramener l'Iran au sein de la communauté internationale. Trump a eu raison de lui proposer un autre destin que celui d'un expansionnisme militarisé finissant en catastrophe. La Perse peut redevenir la grande puissance commerciale et culturelle qu'elle fut depuis la nuit des temps. Trump a invité l'Iran à suivre cette voie. La jeunesse iranienne est éduquée (les femmes avec un diplôme universitaire y sont plus nombreuses que les hommes), elle parle anglais, elle manie l'informatique, elle ne rêve que d'ouverture au monde extérieur. Cette jeunesse n'a strictement rien contre Israël. Elle sait que, dans leur histoire, les Perses n'ont jamais fait que libérer les Juifs.

Trump a également eu raison de refuser, en terre d'islam, toute politique de changement de régime

par la force. Comme l'ont montré les exemples récents de l'Irak, de la Libye, de l'Afghanistan, cela ne marche pas. C'est aux Iraniens à choisir leur régime et à personne d'autre.

Via un intermédiaire, les Américains ont demandé aux Iraniens de reprendre les négociations (sur l'abandon de l'enrichissement d'uranium en échange d'une levée progressive des sanctions). L'Iran a répondu qu'il y était prêt, à la condition que les Américains n'utilisent pas la force militaire contre lui pendant ces négociations. C'est une exigence raisonnable. Trump serait bien avisé de l'accepter.

C'est à partir de ce moment précis que pourraient commencer les pourparlers cruciaux. L'intérêt des États-Unis d'Amérique et de toutes les autres nations raisonnables de la planète est d'obtenir des Iraniens qu'ils renoncent volontairement au nucléaire militaire. Car c'est la seule manière fiable de garantir l'extinction de ce programme. Des bombardements extérieurs peuvent retarder le programme nucléaire militaire d'une nation qui possède les savants pour le poursuivre; ils ne peuvent jamais en garantir le terme.

Pour cela, Trump devra offrir à l'Iran sa carotte, après avoir brandi son bâton. Il s'agit de lever les sanctions qui handicapent l'économie iranienne depuis plus d'un demi-siècle. Il s'agit de renouer les relations diplomatiques, interrompues depuis 1979, après la prise en otages des diplomates de l'ambassade américaine à Téhéran – dont, rappelons-le, aucun n'est mort. L'économie iranienne a besoin, pour la réfection de son industrie pétrolière, de la technologie américaine. Et dans tout ce processus, les Américains devront traiter les Iraniens avec le respect dû à une civilisation millénaire. C'est une prouesse dont Trump est tout à fait capable.

Et c'est seulement une fois que la tension régionale avec l'Iran aura été désamorcée que Trump pourra se concentrer sur l'exercice politique le plus délicat, qui est la résolution du séculaire conflit israélo-palestinien. Depuis la convocation de la conférence de Madrid (1991) par les États-Unis, pas moins de six présidents américains s'y sont cassés les dents. Mais le moment et les esprits n'ont jamais été aussi mûrs pour offrir enfin, à la Maison-Blanche, un grand succès diplomatique. ■

LES RENCONTRES DU FIGARO

Au château de Tocqueville, l'avenir de l'Europe en débats

En découvrant ces lieux d'une sérénité incomparable – un jardin à l'anglaise, une bâtisse du XVI^e siècle qui domine un étang –, on songe à tout sauf au fracas des convulsions mondiales. Elles vont pourtant s'inviter au château de Tocqueville (Manche), deux jours durant, sous la forme de tables rondes consacrées à différentes questions. Un vaste chapiteau tenant le soleil en respect abritera un public et des intervenants venus de France, d'Europe et d'Amérique. Soucieux de perpétuer les intuitions géniales de son illustre aïeul, l'avocat Jean-Guillaume de Tocqueville continue d'ouvrir la demeure familiale aux vents souvent hostiles de l'actualité internationale. Le thème choisi cette année pour ce colloque organisé en partenariat avec *Le Figaro* sous la direction de notre grand reporter Laure Mandeville : « L'heure de l'Europe, entre révolution Maga et révisionnisme russe ». Alors que Donald Trump et le Moyen-Orient

concentrent l'attention diplomatique, les Vingt-Sept se retrouvent (encore) cantonnés au rôle de spectateurs impotents. Sauront-ils recouvrer dans les faits la souveraineté tant invoquée dans les mots ?

Avant que de songer aux modalités du réveil, un diagnostic s'impose. L'Europe est prise en étau entre deux puissances aux visées impériales; les États-Unis d'un côté, de l'autre, la Russie. « *S'ils n'ont pas les mêmes ambitions, ces pays ont en ce moment les mêmes réflexes*, avance l'essayiste Pascal Bruckner. *Le vice-président JD Vance déploie vis-à-vis de son patron une servilité comme on n'en voit que dans les régimes bolcheviques. On comprend mieux l'amitié de Donald pour Vladimir.* »

À l'est, l'agressivité russe ne représente pas pour l'Europe un défi de moindre envergure. Les soutiens européens de l'Ukraine se sont accordés, mercredi 25 juin, sur la création d'un tribunal spécial pour juger les responsables de cette guerre, au premier chef desquels le résident du Kremlin. Non reconnue par Moscou, la Cour pénale internationale est incompétente en la matière. Militante ukrainienne pour les droits de l'homme, Oleksandra Matviitshouk, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2022, alerte en visioconférence : « *L'ordre international basé sur la charte des Nations unies s'effondre sous nos yeux. Mais cet effacement n'a fait que suivre celui de la morale. Si Vladimir Poutine gagne, son mépris pour l'État de droit gagnera d'autres dirigeants ailleurs dans le monde.* » Pour aider l'Ukraine à inverser la tendance, le commissaire européen à la Défense et à l'Espace, Andrius Kubilius, prône l'intégration rapide de ce pays à l'UE, alors que le veto de la Hongrie bloque toute avancée sur ce sujet. Comme le ministre français des Affaires européennes, Benjamin Haddad, qui voit dans l'élargissement de l'Union un vecteur de stabilité géopolitique.

Une fois posé ce constat, la deuxième journée des Conversations Tocqueville s'attelle à « *l'urgence de l'action* ». Bernard Cazeneuve, qui s'échine à rassembler les sociaux-démocrates en vue de 2027, approuve la hausse des dépenses militaires auxquelles vien-

nent de s'engager les pays de l'Otan au sommet de La Haye. Mais, vu le piètre état de nos finances publiques, l'ancien premier ministre plaide pour une mutualisation des dettes européennes, tout en se gardant de défendre explicitement un saut fédéral.

La dette commune tente également Augustin de Romanet. Selon lui, elle s'imposerait carrément si la Russie envahissait un État membre de l'UE, laquelle devrait alors commander massivement des armes. Seul hic et pas des moindres : « *un Hollandais ne supporterait sans doute pas de payer pour ce qu'il considère être la fainéantise d'un Grec qui prend l'apéritif jusqu'à cinq heures et demie* », concède le président de la place financière de Paris.

Mais au-delà du redressement compétitif et militaire, l'Europe n'embrassera la puissance qu'à condition d'une véritable reconstruction morale. Les Conversations s'achèvent avec un débat intitulé : « *Quel avenir pour le conservatisme européen ?* »

Il ne s'agit pas d'envisager un retour en arrière tant le gauchisme culturel, ces dernières décennies, a éradiqué les mœurs d'antan, souligne le sociologue et philosophe Jean-Pierre Le Goff : « *Le conservatisme doit se penser dans le contexte actuel, issu de la révolution culturelle qui s'est attaquée au tissu éducatif et sociétal* », à la transmission en somme, cet angle mort originel du projet européen : « *Le grand paradoxe de la construction européenne, c'est qu'elle a pris racine dans les enjeux économiques et de paix, au moment même où l'héritage culturel était profondément mis en cause après le double traumatisme des guerres mondiales.* » Ces propos résonnent farouchement avec ceux, prophétiques, consignés par Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* (1835) : « *Non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants* ». Deux cents ans plus tard, l'Europe paie au prix fort sa confiance suffisante en la fin de l'histoire, sa négligence des permanences au profit de l'individu délié. On l'avait pourtant averti.

CONSTANTIN GASCHIGNARD

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95%)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Eric Trappler
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société editrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Eric Trappler

**Directeur général,
directeur de la publication**
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélie (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Thérard
(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
**Directeur délégué
du pôle news**
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852

Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h :
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 55 56 70 11
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 509 €. Semaine : 445 €.
Week-end Prestige : 464 €. Week-end : 389 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen
sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation** : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.



Ce journal
se compose de :
Edition nationale
1^{er} cahier 16 pages
Cahier 2 Économie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous 8 pages

NOUVEAU

LE FIGARO

PRÉSENTE



Votre logement :
un capital à entretenir
et valoriser !



Dans un marché toujours plus exigeant, entretenir et moderniser votre logement est essentiel pour préserver son attractivité. Isolation, chauffage, menuiseries performantes, cuisine et salle de bains modernes, toiture impeccable, jardin soigné... chaque amélioration renforce votre confort au quotidien et dope la valeur de votre bien si vous envisagez de vendre, louer ou transmettre.

Mais c'est la performance énergétique qui s'impose aujourd'hui comme le premier levier de valorisation. Un logement bien noté séduit davantage et se vend mieux. Miser sur sa "valeur verte" est donc un pari gagnant. Et pour aller plus loin, pourquoi ne pas ajouter

des équipements qui font la différence : panneaux solaires, domotique, terrasse, piscine, cuisine d'été... ou même agrandir votre espace en aménageant des combles ou en créant une extension ?

Travaux prioritaires, budget, aides, fiscalité, formalités..., ce hors-série vous donne tous les repères pour faire les bons choix et donner, durablement, de la valeur à votre patrimoine immobilier. Un allié précieux pour conjuguer plaisir de vivre et performance patrimoniale !

Hors-série Le Figaro Placements & patrimoine, 132 pages

en partenariat avec **LeParticulier**

13[€]₉₀

EN VENTE ACTUELLEMENT
chez votre marchand de journaux et sur www.figarostore.fr

LE FIGARO économie



CARMAT
L'INVENTEUR DU CŒUR
ARTIFICIEL LUTTE
POUR SA SURVIE **PAGE 22**

IA
META CHERCHE À DÉBAUCHER
LES MEILLEURS CHERCHEURS
DE SON RIVAL OPENAI **PAGE 23**



Les prix de l'immobilier repartent à la hausse

Ils ont augmenté de 0,2% pour les maisons au premier semestre et de 0,6% pour les appartements. Les transactions sont en forte progression.

Les signaux sont passés au vert dans l'immobilier en France. Les achats et les ventes ont fortement repris au premier semestre, affichant une hausse de 11%. Toutes les régions sont concernées par ce phénomène. Les ménages ont retrouvé du pouvoir d'achat grâce

au recul des prix des dernières années et, plus encore, grâce à la baisse des taux de crédit. Ils peuvent désormais plus facilement concrétiser leurs projets. Conséquence de ce regain d'activité sur le marché, les prix ont cessé de reculer. Ils sont même en

légère progression au premier semestre, à la fois pour les maisons et pour les appartements. À Paris, ils diminuent encore. Mais la très nette reprise des transactions dans la capitale laisse espérer un redressement des prix. Reste une ombre au tableau : le

marché des résidences secondaires est à la peine. Les ventes chutent de 20% sur un an. Un mouvement en partie lié aux contraintes qui pèsent sur la location meublée touristique, depuis l'adoption de la loi dite Airbnb.

PAGE 21

> FOCUS

LA CLIM FAIT FLAMBER LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Il n'y a pas que les températures qui grimpent : la consommation d'électricité aussi. C'est un phénomène nouveau, directement imputable aux systèmes de climatisation de plus en plus répandus dans l'Hexagone. Le taux d'équipement des ménages est passé de 20% en 2020 à 37% en 2022, selon les derniers chiffres publiés par l'Ademe. Une tendance qui s'accroît au fil des saisons de plus en plus chaudes.

Conséquence, la consommation d'électricité grimpe, proportionnellement à l'élévation des températures. Ce lundi, elle était même supérieure de 15% par rapport au 1^{er} juillet 2024, selon les données du gestionnaire de réseau de transport (RTE). Depuis le début de la vague de chaleur, les écarts se creusent par rapport aux années précédentes. La consommation d'électricité n'atteint toutefois pas les niveaux hivernaux, directement liés au chauffage. En février, la demande est supérieure de près de 30%, même à un jour de canicule. La différence se joue aussi côté production. EDF profite de l'été pour réaliser des travaux de maintenance dans ses centrales nucléaires. Cette année, les fortes chaleurs font peser des contraintes supplémentaires sur l'électricien. Ainsi, la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) a annoncé lundi avoir mis à l'arrêt son réacteur 1, le seul actif actuellement, en raison de la hausse de la température dans la Garonne voisine (son eau ne doit pas dépasser les 28°C, en sortie de réacteur). Pour autant, le système électrique français est encore loin d'être en tension. Le nucléaire assure 58% de la production et le solaire 30%, un apport précieux.

ELSA BEMBARON



La crise du PMU mine la filière hippique

Depuis 2010, l'organisme a perdu la moitié de sa base de clientèle, au profit des paris sportifs. À sa tête, les directeurs se succèdent à grande vitesse. Cette panne fragilise la filière hippique en France, dont le PMU est un financeur essentiel.

PAGE 18

le PLUS du FIGARO ÉCO

BHV L'HOMME
Xavier Niel s'offre le magasin parisien pour 50 millions d'euros **PAGE 21**

LA SÉANCE

DU LUNDI 30 JUIN 2025

CAC 40
7665,91 -0,33%

DOW JONES
43962,40 +0,33%

ONCE D'OR
3000,00(3060,00)

PÉTROLE (Brent)
66,320 (67,410)

EUROSTOXX50
5306,42 -0,36%

FOOTSIE
8760,96 -0,43%

NASDAQ
22620,87 +0,38%

NIKKEI
40487,39 +0,84%

L'HISTOIRE

À la Bastille, crêpage de chignon géant entre coiffeurs et barbiers

« Quand certains barbershops proposent 10 euros la coupe, pour nous, ce n'est pas tenable », lance Christelle, coiffeuse depuis vingt-sept ans. Ce lundi place

de la Bastille, à Paris, 300 coiffeurs font entendre leur colère, pancartes en main et ciseaux géants brandis vers le ciel. Répondant à l'appel d'une organisation professionnelle, ils clament leur agacement envers la concurrence déloyale des salons de barbiers qui fleurissent partout en France, et réclament une baisse des charges pesant sur leur activité. Les coiffeurs accusent en vrac les barbiers de ne pas avoir les diplômes nécessaires pour exercer, de négliger les règles d'hygiène et de contourner la fiscalité pour baisser leurs prix et éviter de déclarer leurs gains. Ces professionnels « s'installent de façon sauvage,

illégal », tonne Christophe Doré, président de l'Unec. « Dans la rue de mon salon, il y a trois ou quatre barbiers ! Certains n'ont même pas de diplôme et ils proposent des prix qui défient toute concurrence », se lamente Pierre, coiffeur dans le 18^e arrondissement. « Le métier de barber n'existe pas vraiment, il ne nécessite aucun diplôme, relève Aldrick Quéval, coiffeur barbier. La concurrence à bas prix réalise en dix minutes les prestations en enchaînant les clients, en gardant les mêmes outils, les mêmes peignoirs. Cela dévalorise le métier. » « Je manifeste pour plus de contrôles et des règles

équitable pour tout le monde », lance Karine, coiffeuse depuis six ans. Reçus par la ministre chargée des PME, les professionnels en « ont ras le bol », conclut Christophe Doré. ■

CLÉMENTINE TELLERMANN



Une année blanche rapporterait 5,7 milliards d'euros aux caisses de l'État

Alors que le gouvernement prévoit un effort budgétaire de 40 milliards d'euros dans le budget 2026 - réparti entre l'État, la Sécurité sociale et les collectivités -, l'Institut des politiques publiques (IPP) a estimé que l'une des pistes régulièrement évoquées, celle d'une « année blanche » qui consisterait à geler retraites, prestations sociales et barème de l'impôt sur le revenu, engendrerait un gain budgétaire de 5,7 milliards d'euros. Sachant que cette amélioration au niveau budgétaire est évaluée par rapport à une inflation annuelle de 1,3%, alors que l'Insee la prévoit plutôt autour de 1% en 2025.

« Cette mesure représenterait 3 milliards d'euros venant du gel des pensions de retraite, 1,4 milliard d'euros du gel des paramètres de l'IR (impôt sur le revenu) et 1,3 milliard d'euros du gel des prestations sociales », a indiqué l'organisme dans un rapport sur les perspectives budgétaires. Et de préciser que « 3,2% des ménages verraient leur niveau de vie

diminuer d'au moins 1% ». Autre piste d'économies, la suppression de l'abattement fiscal de 10% des pensions de retraite entraînerait, elle, une hausse des recettes fiscales de 4,6 milliards d'euros. Par ricochet, elle aurait aussi pour conséquence de diminuer les aides au logement de 400 millions d'euros. Quant à l'augmentation d'un point du taux de TVA - une piste parfois avancée -, elle générerait un gain budgétaire net de 8,2 milliards d'euros, selon l'IPP. Mais pour les Français, cette hausse représenterait un recul moyen du niveau de vie de 0,44%, et de 0,78% pour les 10% des ménages les plus modestes.

Si cette hausse de TVA venait néanmoins à être contrebalancée par une baisse des cotisations sociales des employeurs - sous le principe d'une « TVA sociale » -, l'IPP estime que les effets sur les actifs « dépendraient de la manière dont les entreprises répercutent la baisse de cotisations sur les salaires bruts ».



HUGO WATHY / AFP, JEAN-PHILIPPE MARTIN/SCOPDYCA

La crise du PMU mine la filière hippique

Frédéric de Monicault et Mathilde Visseyrias

Clients vieillissants, concurrence des paris sportifs... Le Pari mutuel urbain dévisse depuis quinze ans. Or, les revenus des enjeux sont essentiels à la santé financière de l'écosystème lié au cheval.

Effervescence dans les tribunes, chevaux qui piaffent : les courses se succèdent dans le monde hippique en cette saison, toutes plus chics les unes que les autres. Après le Grand Steeple-Chase de Paris à Auteuil fin mai et le Prix de Diane à Chantilly mi-juin, le Grand Prix de Saint-Cloud se tenait le week-end dernier. Suivront le meeting de Deauville en août et les ventes de yearlings. La météo est une invitation à se rendre sur les hippodromes, où la palette des verts offre un joli contraste avec les couleurs des casques des jockeys. Un paysage de carte postale... en apparence seulement.

En coulisses, l'ambiance est électrique. L'avenir de la filière hippique s'assombrit d'année en année. Employant 40 000 personnes – toutes activités confondues – sur l'ensemble du territoire, la filière revendique en outre un tissu de 15 000 bénévoles. Depuis des années, ses revenus sont en baisse. Sans un plan de relance efficace, tout un écosystème, qui assure une contribution annuelle au PIB français de 2,3 milliards d'euros, risque de sombrer.

En cause : le moteur économique du secteur tout entier, le PMU, est de plus en plus défaillant. À la surprise générale, Emmanuelle Malecaze-Doulet, la directrice générale du PMU, a présenté mi-mai sa démission. En poste depuis 2022, elle claqua déjà la porte. Elle a saisi une « opportunité professionnelle » qui ne se refuse pas, insiste-t-on dans son entourage, en l'occurrence la direction de Galileo Global Education, leader mondial de l'enseignement supérieur privé. Il n'empêche, son départ est révélateur du marasme : depuis 2010, cinq directeurs généraux se sont succédé à la tête de l'organisme. Malgré le succès croissant du jeu en France, le PMU n'en finit pas de perdre des parts de marché. « Le problème, c'est cette multiplication de crises de plus en plus graves, s'inquiètent



Le PMU est un poumon essentiel de la filière (...). S'il fonctionne mal, c'est le secteur tout entier qui s'asphyxie

Jean-Pierre Barjon
Président de la Société d'encouragement à l'élevage du trotteur français

plusieurs observateurs, sous couvert d'anonymat. Le marché des jeux d'argent exige d'investir à long terme. Pour réussir, il faut de la constance dans la stratégie. Le PMU n'a toujours pas digéré l'ouverture des jeux d'argent en ligne de 2010. »



Malgré une légère amélioration depuis 2021, la base de clientèle du PMU a été pratiquement divisée de moitié depuis 2010. De plus en plus, les Français préfèrent parier sur un match de foot que faire un Quinté+. Les paris hippiques sont devenus une affaire d'aficionados : ces parieurs réguliers sont aujourd'hui 3,3 millions, appartenant pour l'essentiel à des milieux sociaux peu favorisés. Élargir cette cible est devenu un casse-tête.

Cette panne se traduit dans les chiffres : l'an passé, les mises du PMU ont reculé de 2 %, à 9,8 milliards d'euros. Le résultat net a atteint 837 millions d'euros, en légère hausse mais inférieur aux prévisions. Or, le PMU, qui a le statut d'un GIE (groupe d'intérêts économiques), reverse l'intégralité de ses revenus aux sociétés de courses, principalement France Galop et la Société d'encouragement à l'élevage du trotteur français (SETF, anciennement Le Trot) qui sont ses actionnaires majoritaires. Ces sociétés utilisent ces fonds pour organiser et doter les courses (récompenses...), entretenir les hippodromes, financer la formation... Les relations entre ces trois acteurs n'ont jamais été simples : chacun reproche aux autres un manque d'expertise. À cause des difficultés du PMU, elles se sont encore dégradées. Lors de la dernière assemblée générale du PMU en avril, Le Trot a refusé de valider les comptes 2024, alors qu'ils avaient été arrêtés par le conseil d'administration et certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes... Ils viennent seulement d'être entérinés, au terme de discussions serrées.

Pourtant, plus que jamais, les parties prenantes ont intérêt à s'entendre. « Le PMU est un poumon essentiel de la filière aux côtés des propriétaires, insiste Jean-Pierre Barjon, président de la SETF. S'il fonctionne mal, c'est le secteur tout entier qui s'asphyxie. L'activité du PMU ne cesse de se dégrader et le début d'année ne montre aucune amélioration. On ne peut pas

rester les bras croisés. Il faut bouger, innover, relancer l'activité et affronter toutes les concurrences. » En un mot, se transformer.

« Le déclin de la filière hippique est structurel, pointent des experts du secteur. C'est vrai en France comme à l'étranger (Grande-Bretagne, États-Unis, Australie, Hongkong). La filière hippique doit se remettre en question, et accepter d'investir à moyen et long terme pour créer une nouvelle dynamique. La légalisation du casino en ligne se rapprochant, il faut enclencher le changement maintenant. »

Mais peut-on se relever, quand les obstacles s'accumulent ? L'an passé, France Galop a accusé une perte de 1,5 million d'euros. Dans la foulée, la société, qui exploite les champs de courses, organise et régleme les compétitions de galop – en plus de contribuer à l'amélioration de la race équine –, a élaboré un plan de retour à l'équilibre, avec des premières mesures immédiates. « Le plan que nous amorçons était indispensable : depuis quinze ans, les volumes des enjeux sont en recul régulier, commence Guillaume de Saint-Seine, président de France Galop. Cela va bien au-delà de la perte d'attrait d'un spectacle. Les gens sont moins enclins à parier parce que la crainte du chômage est patente. Dans ce cas-là, le budget loisirs est le premier impacté. »

Repenser le spectacle est une piste pour redonner envie de faire un Quinté+, et notamment attirer les jeunes. Les Jeuxdi de Longchamp sont symptomatiques de cet élan : des soirées organisées le jeudi dans l'enceinte de l'hippodrome parisien, avec DJ, food-trucks et ambiance festive. « Ces événements ont la capacité à séduire les étudiants, poursuit le dirigeant. D'autant plus que la présentation des courses est devenue beaucoup plus didactique : les programmes donnent des clés aux non-initiés pour comprendre les subtilités de l'hippisme. Plus question de se creuser les méninges pour apprendre à parier. »

Les dernières affluences sont encourageantes : on a recensé 18 000 personnes au Grand Steeple-Chase de Paris, contre 10 000 l'année précédente, et 23 000 personnes à Chantilly pour le Prix de Diane Longines. Mais France Galop cherche au moins autant à étoffer le vivier de joueurs qu'à susciter des vocations pour être pleinement acteur : « Combien de personnes savent qu'à partir de 10 euros par jour en moyenne, elles peuvent devenir propriétaires d'une part d'un cheval de course ?, regrette Guillaume de Saint-Seine, qui se révèle intarissable sur les émotions qui vous saisissent quand vous voyez « votre » cheval courir. C'est faux de prétendre qu'il faut être riche pour investir dans un cheval. Les modèles se sont largement diversifiés, avec la multipropriété comme vecteur de démocratisation. »

À ceci près que les propriétaires sont aujourd'hui moins bien traités. Le plan de redressement de France Galop prévoit une baisse des encouragements (l'ensemble des primes versées aux jockeys, entraîneurs, propriétaires), de l'ordre de 7 %, ce qui permettra d'économiser 21 millions d'euros par an. « Même si nous demandons un effort à chacun, notre système fait que les différentes parties prenantes continuent d'être bien dotées », modère Guillaume de Saint-Seine. À titre indicatif, quelque 9 000 chevaux sont à l'entraînement en France (avec l'objectif de 10 000 galopeurs à court terme), et 2 500 nouveaux rentrent chaque année dans les écuries. « C'est le signe que nos installations sont considérées comme attractives, avec pour les pilotes des professionnels dont la valeur est unanimement saluée », insiste Guillaume de Saint-Seine. S'agissant des infrastructures, France Galop a prévu d'investir 4,5 millions d'euros par saison pour moderniser les hippodromes.

En attendant, les prochains jours seront très animés, et pas seulement sur les pistes. En mars, la ministre du Budget,

Ci-dessus : la course du prix de Diane Longines, à Chantilly, le 15 juin.
Ci-contre : pour attirer une nouvelle clientèle, des soirées sont organisées le jeudi (les Jeuxdi de Longchamp) dans l'enceinte de l'hippodrome parisien, avec DJ, food-trucks et ambiance festive.

Amélie de Montchalin, a commandé un rapport à l'Inspection générale des finances (IGF) sur le fonctionnement de la filière hippique et du PMU, sa gouvernance et son financement. Ce rapport est sur le point d'être bouclé. Ce n'est pas le premier rapport sur la filière, mais il donnera des pistes qui pourraient faciliter une évolution.

En autorisant la filière à lancer de nouveaux types de paris hippiques, le projet de loi de finances pour 2025 a déjà ouvert de nouveaux horizons. Cela va permettre de proposer des paris plus ludiques, une excellente nouvelle qui devrait se concrétiser dans les prochains mois. Mais cela ne suffira pas. Le réseau de points de vente du PMU (plus de 14 000 dans toute la France) est vieillissant. En plus de leur redonner du peps, il est urgent de muscler l'offre sur internet. C'est nécessaire pour les paris hippiques, dont 20 % sont désormais passés à

la concurrence (Betcliq, Unibet, Zeturf). Mais le PMU doit aussi s'améliorer sur le poker et les paris sportifs, dont il est un acteur mineur.

Le successeur d'Emmanuelle Malecaze-Doulet va devoir soulever des montagnes. En interne, plusieurs candidats sont en lice, dont le directeur financier et le directeur marketing. Des chasseurs de têtes cherchent aussi la perle rare à l'extérieur de l'entreprise. Un conseil d'administration se tiendra le 3 juillet. À cette occasion, une nomination par intérim doit être annoncée. Et vraisemblablement aussi, une mauvaise nouvelle supplémentaire. À cause d'une activité difficile ces derniers mois, le PMU va devoir réviser à la baisse sa contribution nette aux sociétés de courses, en 2025. Ce qui laisse présager de nouvelles tensions dans la filière. ■

Guillaume de Saint-Seine
Président de France Galop

Il ne s'agit pas d'un sommet de plus. C'est un rendez-vous rare, organisé une fois par décennie. Emmanuel Macron et cinquante chefs d'État et de gouvernement se retrouvent du 30 juin au 3 juillet à Séville (Espagne) pour la 4^e Conférence internationale des Nations unies sur le financement du développement. La précédente édition, en 2015, à Addis-Abeba (Éthiopie), affichait l'ambition de passer « des millions aux milliards ». Dix ans après, ce rendez-vous a lieu dans un contexte bien moins optimiste alors que les États-Unis, contributeur historique, ont déserté la table des négociations. Jusqu'à la réélection de Donald Trump, en janvier dernier, la politique américaine de développement bénéficiait encore d'un large soutien bipartisan au Congrès. En janvier 2025, tout a changé, lorsque l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, a acté la liquidation de la plus grande agence américaine d'aide aux pays pauvres, l'USAID.

« L'aide publique pourrait changer de nom pour celui d'investissement solidaire et durable, plus respectueux et dynamique »

Rémy Rioux

Directeur général de l'AFD

La communauté internationale veut montrer qu'elle se remet de cet électrochoc trumpien et est capable d'aller de l'avant, amputée d'un contributeur clé. « Il y a cette idée que le multilatéralisme doit être sauvé », abonde Martin Kessler, directeur exécutif du think-tank Finance for Development Lab. Un bouleversement sans précédent, alors que les États-Unis restaient en 2024 le pays développé contribuant le plus à l'aide internationale, avec 63,3 milliards de dollars – soit près d'un tiers du montant global. Cette onde de choc doit être l'occasion de « reconstruire en mieux » l'architecture de financement, pointe l'Élysée. Travailler avec les banques multilatérales et les régulateurs financiers, lever les obstacles pour investir dans les pays en développement, mieux prendre en compte le changement climatique... Ces priorités ont nourri, la semaine dernière, le compromis de Séville, adopté par soixante-treize pays comme feuille de route pour la décennie à venir, en amont de la conférence onusienne.

L'enjeu est de taille : combler un déficit annuel de 4 000 milliards de dollars pour espérer atteindre les objectifs de développement durable (ODD). La coalition d'États propose un plan visant à « réformer en profondeur le système financier mondial pour le rendre plus équitable et solidaire », notamment en renforçant la voix des pays du Sud. Parmi les leviers envisagés : taxer plus justement les multinationales et les ultra-riches, lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, mais aussi respecter la promesse,



Les participants, lundi, à Séville (Espagne), de la 4^e Conférence internationale des Nations unies sur le financement du développement. JON NAZCA / REUTERS

À Séville, un sommet qui veut sauver l'aide au développement

Clara Galtier

Après le retrait des États-Unis, 73 pays valident une feuille de route sur le financement.

souvent oubliée, d'allouer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement (APD).

Mesure ô combien impopulaire dans un contexte de coupes budgétaires généralisées – certains pays européens prévoient des réductions allant jusqu'à 30 %. En France, un tiers du budget de l'Agence française de développement (AFD) doit disparaître cette année. Son directeur général, Rémy Rioux, plaide pour un discours de « co-intérêt », pour convaincre l'opinion publique qu'investir dans le développement est aussi un investissement pour l'avenir des contribuables : « Bien sûr, il faut transformer le monde du développement. Mais n'oublions pas que le visage de l'Europe, depuis 1958, ce sont des écoles, de l'énergie, le soutien à l'entrepreneuriat. L'aide publique pourrait

changer de nom pour celui d'investissement solidaire et durable, plus respectueux et dynamique. Mon expérience, c'est que les pays bénéficiaires préfèrent qu'on investisse chez eux plutôt qu'on les subventionne. C'est le travail des banques publiques de développement. »

Reste ce nœud structurel : la dette des pays les plus fragiles. Selon un rapport de la Commission du jubilé, commandé par le Vatican à l'initiative du pape François, la situation est critique. « Ce n'est plus un problème circonscrit à quelques pays, alerte l'économiste argentin et ancien ministre de l'Économie Martin Guzman, coauteur du rapport. C'est un problème systémique : plus de cinquante pays consacrent désormais plus de 10 % de leurs recettes fiscales au seul service de la dette en devises étrangères. » Résultat : plus de

deux milliards de personnes vivent dans des États qui dépensent davantage pour rembourser leurs créanciers que pour financer santé et éducation.

Pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine, resserrement monétaire brutal dans les pays riches : une succession de chocs a aggravé cette spirale. « Le problème n'est pas tant l'excès de dette que sa nature », insiste Martin Guzman. Des pays ont contracté des prêts à des taux trop élevés, sur des durées trop courtes, sans possibilité de refinancement.

Or, le développement (éducation, infrastructures) exige des horizons d'investissement de vingt ans, parfois plus. Les créanciers, eux, ont prêté en toute connaissance de cause, acceptant le risque de défaut et en se rémunérant par des taux élevés. Mais lorsque ce risque se

réalise, peu sont prêts à consentir les réaménagements indispensables à la soutenabilité de la dette.

« Pourtant, ils le pourraient, soulignent les auteurs du rapport. Car ces dettes sont refinancées grâce à des institutions publiques alimentées par les contribuables. Elles devraient soutenir le développement et non garantir le remboursement des créanciers privés en difficulté. » La solution résiderait dans des financements plus stables, à long terme, à des taux soutenables et en intégrant des clauses de suspension automatique en cas de choc, une piste mise en avant selon les conclusions du compromis de Séville. « Pour un pays comme le Kenya, emprunter à plus de 10 % en dollars est insoutenable et contraire à toute logique de développement », illustre Martin Guzman. ■

Le Gabon, en manque d'eau, se tourne vers le groupe Suez

Adrien Marotte Correspondant à Libreville

Le président Brice Oligui Nguema fait de l'accès à l'eau sa priorité. Il a signé un contrat avec le groupe français.

Il est midi passé à Okala, un quartier en forte croissance au nord de Libreville, et le soleil cogne dur sur les tôles ondulées. Sur la route, en contrebas du quartier, un attroupement s'est formé sous un petit préau. Car ici, l'eau coule, pour une fois. Une jeune femme frotte énergiquement le linge de ses enfants, une autre remplit des seaux pour la cuisine du soir. Tout autour, dans un brouhaha continu, des enfants se savonnent, s'éclaboussent. Le va-et-vient ne s'arrête jamais.

« Ça fait trois jours qu'on n'a plus une goutte au robinet. Alors on descend ici, comme tout le monde. On prend ce qu'on peut », souffle Daisy, 38 ans, en rinçant son linge. Les effluves de la lessive flottent dans l'air. Cette mère de six enfants habite à quelques centaines de mètres de là. Chez elle, l'eau ne vient plus que tard dans la nuit, quand elle vient. « Parfois, mes enfants partent à l'école sans se laver. On n'a pas le choix. »

Markis, 24 ans, s'éloigne, les bras posés sur une brouette pleine de bouteilles d'eau dix litres. « On est à bout », lâche-t-il. Il se lève chaque jour à 4 heures pour rejoindre son travail dans une usine de contreplaqué. Le soir, avant même de penser à se laver ou cuisiner,

il doit revenir ici faire le plein. « Est-ce que c'est normal ? », soupire-t-il.

À Libreville, cette scène est quotidienne. Dans les quartiers populaires comme aïsés, la pénurie d'eau domestique est devenue la norme. Une anomalie d'autant plus criante et incompréhensible par les populations que le Gabon est un pays relativement riche grâce aux revenus pétroliers, et dispose de ressources hydriques exceptionnelles : rivières abondantes, nappes phréatiques peu profondes, pluviométrie généreuse.

Le problème est tel que le nouveau président, Brice Oligui Nguema, élu mi-avril avec près de 95 % des voix, a promis d'en faire sa priorité : assurer l'accès à l'eau et à l'électricité, dont les coupures sont aussi devenues monnaie courante.

Lors de son grand entretien à la télévision gabonaise, il a brandi le contrat qu'il a signé avec le groupe Suez pour une durée de cinq ans, avec le soutien de l'État français. « Les solutions de l'eau, nous les avons trouvées. C'est avec Suez. C'est 200 millions d'euros qu'ils vont investir en partenariat public-privé », a-t-il indiqué. Un contrat de cinq ans a été signé. Cet accord prévoit également un programme de transfert de savoir-faire au bénéfice des équipes de

la SEEG (Société d'énergie et d'eau du Gabon) et le rétablissement de l'équilibre financier de la société.

Les objectifs principaux seront de colmater les fuites, moderniser le réseau et le système de facturation, construire de nouveaux réservoirs, renforcer les stations de pompage et améliorer la distribution dans les quartiers périphériques et les grandes villes du pays.

« Les solutions de l'eau, nous les avons trouvées. C'est avec Suez. C'est 200 millions d'euros qu'ils vont investir en partenariat public-privé »

Brice Oligui Nguema
Président du Gabon

Mais de nombreux Gabonais gardent en mémoire les promesses non tenues des années précédentes, sous l'ère Bongo. En 2019, Veolia avait quitté le Gabon par la petite porte après une rupture unilatérale du gouvernement du contrat qui les liait. Les nombreuses coupures d'eau et d'électricité avaient eu raison du partenariat. Les deux par-

ties avaient multiplié les accusations mutuelles, sur fond de désaccord sur le montant d'investissement.

La capitale gabonaise s'est étendue rapidement, trop vite pour ses infrastructures. Le réseau d'adduction d'eau, vieux de l'époque coloniale par endroits, n'a pas été modernisé à mesure que la ville grossissait. Aujourd'hui, 40 % de l'eau produite se perd dans les fuites ou ne parvient pas à destination, selon les autorités. Résultat : des quartiers entiers sont privés d'eau pendant plusieurs jours d'affilée. À Okala, plusieurs forages ont été construits pour soulager la demande, mais ils ne sont pas encore raccordés au réseau existant. En attendant, les fontaines publiques servent de planche de salut.

« La production globale d'eau potable est suffisante pour alimenter toute la population de Libreville. Nous sommes à 260 000 m³ par jour. Mais les pertes techniques, les branchements sauvages et l'inefficacité du réseau font que l'eau n'arrive pas à destination », reconnaît Séraphin Akure-Davain, ex-ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique. Depuis le 8 mai, il gère le portefeuille de la Justice.

Depuis la prise de pouvoir d'Oligui Nguema en août 2023, à la suite d'un

coup d'État qui a renversé la dynastie Bongo, « nous avons renouvelé 30 % du réseau de distribution, réhabilité des ouvrages et nous allons mettre en activité une grande station de pompage la semaine prochaine qui devrait améliorer l'accès à l'eau de dix quartiers. Mais tout ne peut être fait en une journée », argue-t-il.

Les habitants vivent avec cette situation depuis des années maintenant. Près des bornes-fontaines, il arrive que les disputes éclatent pour une place, un seau ou un bidon mal placé. Ceux qui en ont les moyens font creuser des forages privés – un investissement qui grimpe aux alentours de 11 millions de francs CFA (environ 16 800 euros). D'autres font appel à des livreurs d'eau en citernes pour environ 10 000 francs CFA (15 euros), plusieurs fois par semaine. Mais pour la grande majorité des habitants, ces solutions sont inaccessibles.

À Okala comme ailleurs, l'eau continue d'imposer son rythme et ses contraintes. « C'est notre routine maintenant. On ne sait pas quand ça changera. Mais on veut croire que Oligui va régler le problème », glisse Daisy en chargeant ses bidons sur une brouette avant de reprendre, péniblement, le chemin de la maison. ■

« Un rapport qualité-prix médiocre » : la compétitivité des produits français à la peine

Pierre-Loeiz Thomas

Une étude publiée ce lundi pointe notamment les tarifs trop élevés des biens tricolores.



Le prix élevé des produits fabriqués en France pénalise leur exportation.

Bon sur la qualité, peut mieux faire sur les prix. Selon une étude Rexecode-Skema publiée ce lundi, la compétitivité française sur les marchés internationaux est à la peine. « Les acheteurs européens jugent que les exportations françaises de biens intermédiaires et d'équipement ont un rapport qualité-prix médiocre », avancent notamment les auteurs de l'étude. Après avoir questionné près de 500 acheteurs dans six pays européens, l'institut d'études économiques classe la France à la septième place en termes de rapport qualité-prix (sur dix nations testées). L'Hexagone se retrouve ainsi derrière le Japon, l'Allemagne ou encore la Chine et l'Italie, mais devant l'Espagne et le Royaume-Uni.

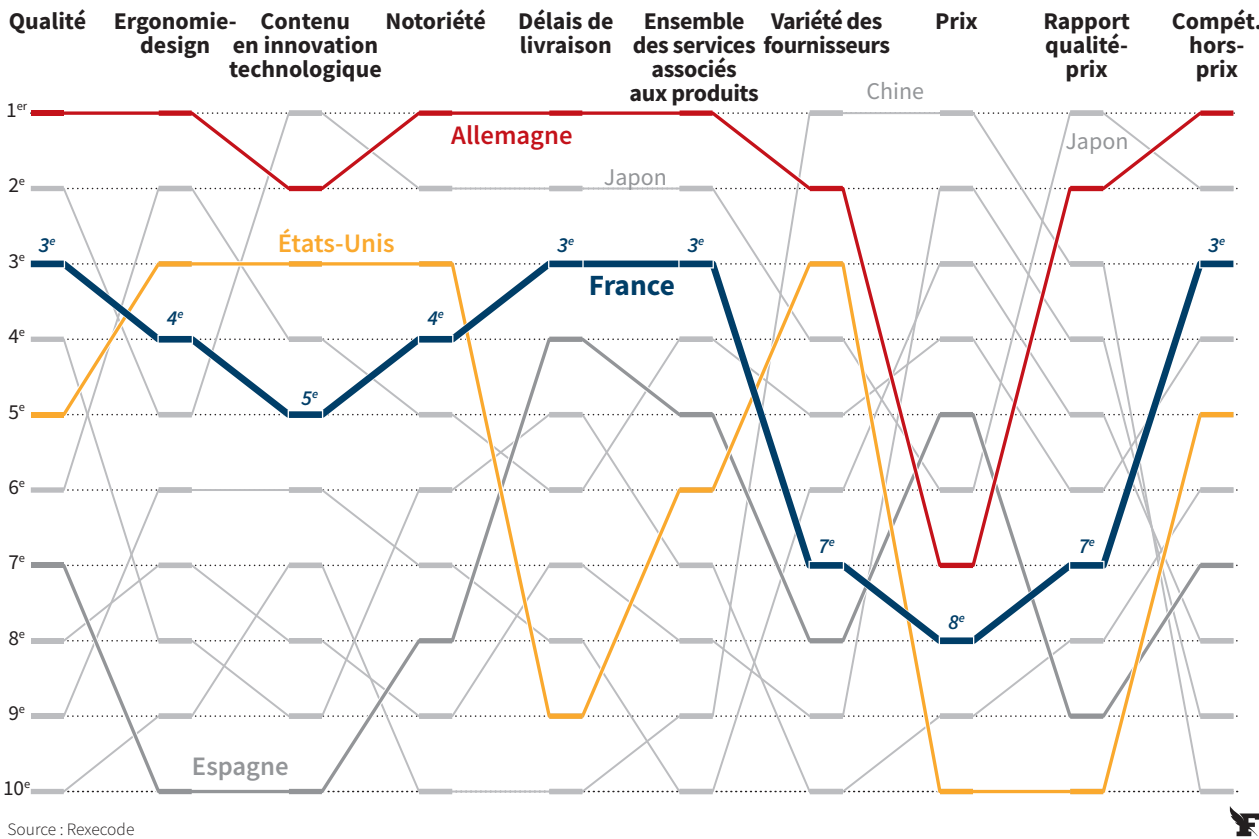
Dans le détail, la qualité des produits français n'est plus à démontrer, souligne l'étude. « Sur l'ensemble des produits, la France se situe à la troisième place pour la compétitivité hors prix derrière l'Allemagne et le Japon », notent les

économistes de Rexecode. C'est surtout le prix des marchandises « made in France » qui pénalise leur exportation. Les biens français sont jugés trop chers par rapport à ceux de nos concurrents. Seules les marchandises fabriquées au Royaume-Uni et aux États-Unis sont plus onéreuses que celles produites dans l'Hexagone. L'Allemagne souffre en partie du même, mal mais sort son épingle du jeu. Selon l'étude, les produits allemands sont souvent jugés chers... mais excellents. Leurs qualités hors prix (fondées sur l'innovation, la notoriété ou l'ergonomie) leur permettent de compenser des prix plus élevés que la moyenne. Berlin peut également compter sur un écosystème industriel résilient.

Le prix élevé des produits tricolores à l'export reste comme un marqueur de la France depuis plusieurs années. Dans son rapport déposé sur le bureau de Jean-Marc Ayrault en novembre 2012, Louis Gallois préconisait « un choc de la compétitivité » pour relancer les ventes à

Un mauvais rapport qualité-prix des produits français

Classement 2025 des 10 pays fournisseurs par l'acheteur moyen européen, ensemble des biens intermédiaires et d'équipement



Source : Rexecode

l'international. Sa proposition phare - la réduction de l'impôt, des coûts de l'entreprise et du coût du travail de 20 milliards d'euros par an, pour relancer l'investissement et la création d'emplois, via un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) - avait été mise en œuvre et avait largement amélioré la situation des entreprises tricolores.

81 milliards d'euros de déficit commercial

Mais douze ans plus tard, malgré cette mesure (transformée en 2019 par un allègement des cotisations sociales employeurs), le coût du travail reste toujours un frein pour les exportations. Récemment, lors des discussions sur les retraites entre partenaires sociaux, le sujet est revenu sur la table alors que se posait la question du financement de notre modèle social. Toute hausse des cotisations salariales et patronales avancée par les syndicats a été balayée d'un revers de main par le patronat. « Dans la situation économique que

connaissent nos entreprises, ce n'est pas possible », coupait court Diane Milleiron-Deperrois, représentante pour le Medef, à l'issue d'une séance de négociation à la mi-juin.

Quelques mois plus tôt, son président, Patrick Martin, avait déjà posé ses jalons. « Le coût du travail en France est le plus élevé d'Europe et l'un des plus élevés au monde. Donc, si on veut être compétitif, performant, redresser notre balance commerciale et créer des emplois, il faut qu'on ait un coût du travail compétitif », martelait le patron des patrons fin 2024.

Malgré ce poids sur les prix français, certains signaux mis en lumière par l'étude sont encourageants. Sur les équipements électriques et électroniques (comme les congélateurs, les téléviseurs, les téléphones ou encore les vélos électriques), la France décroche la première place pour le rapport qualité-prix. Pour les biens intermédiaires ou mécaniques, le diagnostic est nettement plus sévère : les produits sont de bonne qualité, mais toujours trop chers. De

plus, l'offre industrielle française est perçue comme moins diversifiée que celles de l'Allemagne ou de la Chine.

Ce positionnement se répercute sur le volume des exportations françaises. Lors de la présentation des chiffres du commerce extérieur tricolore, en avril dernier, le constat des douanes était implacable : « La France a perdu des parts de marché. » Alors que les exportations des produits tricolores sont à la peine (+0,6 % seulement au premier trimestre 2025), l'étiolation de l'image du « made in France » a de quoi inquiéter. L'an dernier, le déficit commercial français atteignait 81 milliards d'euros. À la fin du premier trimestre 2025, la balance accusait un déséquilibre de -20,3 milliards d'euros. Et en avril, le déficit s'est encore creusé de 7,4 milliards d'euros. Pendant ce temps-là, de l'autre côté du Rhin, les produits allemands continuent de bien s'écouler à l'international. Sur les trois premiers mois de 2025, les exportations allemandes ont augmenté de 3,2 %. ■

Métro, RER : davantage de pénalités pour la RATP en cas de retard

Jean-Yves Guérin

Île-de-France Mobilités et la Régie vont signer le contrat 2025-2029. De nouvelles rames seront mises en circulation.

Enfin sur la même longueur d'onde. En discussions depuis de longs mois, Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France-Mobilités (IDFM), et Jean Castex, PDG de la RATP, sont tombés d'accord. Le document régalant les rapports entre la Régie et son principal financeur sur la période 2025-2029 sera présenté au Conseil d'administration d'IDFM le 10 juillet et à celui de la RATP le 11 juillet. La branche armée de la région Île-de-France dans les transports versera chaque année 3,7 milliards d'euros à la Régie pour faire rouler les métros, les RER et les tramways. Soit tous les moyens de transport en commun à l'exception des bus parisiens qui, avec l'ouverture à la concurrence en cours, ne seront bientôt plus exploités par la seule RATP. « À périmètre comparable, cela fait une augmentation de 100 millions d'euros », estime Valérie Pécresse. Rétroactif au 1^{er} janvier, ce contrat sera signé en septembre. Avec une ambition clairement affichée par la présidente de la région Île-de-France : « Nous voulons faire de notre réseau de transport le plus performant du monde en 2030 », affirme-t-elle.

Si les deux institutions ont bataillé pied à pied, c'est qu'elles jouent gros. Les passagers ont beau payer leur ticket de métro ou leur passe Navigo (88,80 euros), IDFM est le principal contributeur au budget de la RATP. Valérie Pécresse, qui a fait de l'amélioration des transports en commun son cheval de bataille, en veut pour son argent. En clair, elle attend de la RATP des métros, bus et tramways davantage à l'heure, à moindre coût. De son côté, Jean Castex est crédité d'avoir fait redémarrer le métro entre fin 2022 et 2024 et réussi l'épreuve des Jeux olympiques. En revanche, beaucoup lui reprochent d'avoir trop dépensé pour s'acheter les bonnes grâces des salariés de la RATP (conducteurs du métro, agents de station, contrôleurs...).

Des largesses qui se traduisent dans les performances financières du groupe : en 2023, il a perdu 109 millions d'euros. Et, l'année dernière, sans les 229 millions d'euros issus de la cession de terrains de la RATP à sa filiale RATP Habitat, le résultat net aurait été négatif de 25 millions. Dans son entourage, on insiste sur la modération des hausses de salaire : 5,7 % en 2023 contre 6,3 % dans le sec-

teur en moyenne. Car Jean Castex, qui devrait être nommé PDG de la SNCF cet automne, doit se départir de cette réputation de dépensier. De ce point de vue, le contrat entre IDFM et la RATP sert les deux parties. Valérie Pécresse a obtenu que, dans ce nouveau document, la RATP améliore chaque année sa productivité

« Nous voulons faire de notre réseau de transport le plus performant du monde en 2030 »

Valérie Pécresse Présidente d'Île-de-France-Mobilités

de 1,2 %, soit quelques millions d'euros économisés. Cet effort passera notamment par un allègement des frais de structure. En contrepartie, IDFM devra couvrir une partie plus importante des charges aléatoires de la RATP, par exemple les surcoûts dus à la flambée périodique des cours de l'énergie. Un surplus estimé à 150 millions entre 2021 et 2023.

Le deuxième engagement concerne exclusivement IDFM. L'organisme pu-

blic va investir sur la période (2025-2029) 10,5 milliards d'euros dans l'achat de matériel roulant mais aussi dans des travaux pour améliorer les stations de métro, par exemple en les rendant accessibles aux handicapés. Soit 30 % de plus qu'entre 2021 et 2024. Ainsi, la nouvelle génération de métro MF19 remplacera les vieux MF67 sur huit lignes (la 10, la 13, la 12, la 8...). Les M120 flamboyants neufs investiront la ligne B du RER. Du matériel roulant rénové sera déployé sur le RER A. Et le T1 accueillera des rames TW20 qui n'ont jamais roulé. 700 millions seront consacrés à la rénovation des gares et des stations ; 600 millions à la création de nouveaux sites de maintenance.

Et les voyageurs dans tout cela ? Pour que leurs attentes soient mieux satisfaites, IDFM a renforcé le système de bonus-malus (ponctualité, propreté, accueil...) applicable à la RATP. « Le montant en jeu est passé de 72 millions à 100 millions. Et la ponctualité est calculée indépendamment sur chaque ligne », illustre Valérie Pécresse. Avec des objectifs élevés : presque 100 % de rames à l'heure seront exigés sur les lignes 1 et 14 automatisées depuis longtemps,

99 % sur la ligne 4 plus récemment automatisée, 90,5 % en 2029 sur la ligne B notoirement en souffrance... Grande première, l'accessibilité aux gares ou aux stations pour les personnes handicapées fera aussi l'objet d'un suivi plus précis donnant lieu à des pénalités ou à des primes : l'installation de capteurs sur les escalators et les ascenseurs permettra ce dispositif. Ces améliorations accompagneront le redémarrage du trafic. Revenu au niveau d'avant-Covid cette année, il devrait de 2,5 % à 3 % chaque année d'ici 2029.

Un contrat qui sera appliqué sous réserve que le gouvernement tienne ses engagements : à Matignon, Manuel Valls d'abord et Élisabeth Borne ensuite, avaient garanti à la région Île-de-France de toucher une petite partie de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) pour ses projets liés aux transports. Mais la loi de finances 2025 a indiqué que ce transfert n'aurait plus lieu dès 2026. « Pour appliquer le contrat avec la RATP, nous avons besoin d'être compensés des 90 millions de TICPE qui étaient fléchés vers nous », avertit Valérie Pécresse. ■

Guillaume Errard et Jorge Carasso

Ils ont augmenté de 0,2 % pour les maisons au premier semestre et de 0,6 % pour les appartements. Les transactions sont en forte progression.

« **L**a baisse des ventes et des prix immobiliers est enrayée. La reprise est bien installée. » Pour Loïc Cantin, président de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), comme pour nombre de professionnels de l'immobilier, le retour à meilleure fortune du marché ne fait aucun doute.

Le come-back des acheteurs en fin d'année dernière, après deux ans d'attentisme, s'est confirmé au printemps. Ces derniers mois, la baisse des taux - ils tournent désormais autour de 3,2 % sur vingt ans en moyenne - a redonné de l'air aux acquéreurs jusqu'alors plombés par un crédit cher. En outre, les banques ont retrouvé de l'appétit pour ce crédit. Conjugué à la diminution des prix de ces dernières années (- 4 % depuis le deuxième semestre 2022, selon le réseau Century 21), ce cocktail a permis à nombre de ménages de relancer leurs projets. « *Les vendeurs et les acheteurs semblent enfin prêts à s'accorder sur des prix plus réalistes* », analyse Stéphane Fritz, président du réseau Guy Hoquet. Les transactions ont ainsi progressé de 11,4 % en France au premier semestre, selon Century 21, qui publiait ce lundi son bilan. Mieux, toutes les régions enregistrent désormais des achats et des ventes en hausse. Du jamais-vu depuis 2015, date de la création des nouvelles régions, avec parfois des évolutions spectaculaires (+ 19,4 % dans les Pays de la Loire, + 19,2 % en Nouvelle-Aquitaine, + 15,7 % en Île-de-France...). « *Tous les indicateurs majeurs de l'immobilier sont au vert !* », se réjouit Charles Marinakis, président de l'enseigne immobilière.

Conséquence de cet appétit retrouvé, les prix qui s'étaient ajustés ces derniers mois ont stoppé leur chute. En moyenne, en France, les valeurs affichent une légère hausse, de 0,2 % pour les maisons à 2496 euros le mètre carré et de 0,6 % pour les appartements à 4153 euros le mètre carré, toujours selon Century 21. « *Les prix ont atteint un palier au premier semestre. Si la correction se poursuit dans une moindre mesure*



Le retour des acheteurs en fin d'année dernière, après deux ans d'attentisme, s'est confirmé au printemps. COCO/STOCK ADOBE

Immobilier : la baisse des prix est finie

par endroits, elle devrait s'achever pour la fin de l'année », confirme Loïc Cantin. Il envisage une hausse de la cote de l'ordre de 1 % au second trimestre, « *sauf si les conditions économiques venaient à s'aggraver* ».

Dans le détail, les prix rebondissent en Île-de-France (+ 2,6 % pour les maisons et + 3,1 % pour les appartements au premier semestre sur 12 mois). Un retournement très net pour cette région qui avait davantage souffert de la baisse des prix ces dernières années. À Paris, les transactions reprennent fortement (+ 6,5 % sur un an), ce qui, là aussi, constitue un changement de cap. Les prix continuent de reculer (- 1,6 %) dans la capitale; mais, ces dernières semaines, les agences notent un frémissement.

En France, les prix des maisons ne reculent plus qu'en Normandie, Centre-Val de Loire et Paca. Certaines régions

affichent de fortes reprises (+ 15,2 % pour la Bourgogne-Franche-Comté au premier semestre sur 12 mois, + 8,8 % dans les Hauts-de-France...). En revanche, la situation est plus mitigée pour les appartements, dont la valeur à la vente continue de diminuer dans la moitié des régions.

« **Le coût du crédit devrait demeurer aux alentours des 3 %** »

Charles Marinakis
Century 21

Le marché des résidences secondaires, euphorique lors de la sortie de la pandémie, est, lui, à la peine. Les ventes, qui représentent au sein du réseau Century 21 seulement 6 % des transactions, chutent de 20 % sur un an. Un mouvement lié au renchérissement des

prix post-Covid, qui n'a sans doute pas été complètement digéré, mais aussi aux contraintes qui pèsent désormais sur la location meublée touristique (alourdissement de la fiscalité, contraintes sur le nombre de jours de location).

Les professionnels restent les yeux rivés sur les taux. Ces derniers ont baissé quasiment sans discontinuer depuis un an et demi, sous l'impulsion de la Banque centrale européenne (BCE), qui a réduit son taux directeur. Mais, depuis juin, « *on est sur une stabilisation des taux de crédit* », confirme Caroline Arnould, présidente du courtier Cafpi. En effet, les tensions géopolitiques et le poids de la dette en France maintiennent à des niveaux élevés les taux d'emprunts de l'État français (OAT), qui servent de mètre-étalon aux taux des prêts immobiliers. Du fait de ce nouvel équilibre, « *le coût du cré-*

dit devrait demeurer aux alentours des 3 % », estime Charles Marinakis, de Century 21. Il faudra aussi que les banques conservent leur envie de prêter. « *80 % des clients font appel à l'emprunt. Si elles ne veulent plus prêter, le marché est à l'arrêt* », rappelle Charles Marinakis.

En l'absence de cygne noir (nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale, embrasement au Moyen-Orient), le réseau Century 21 table sur environ 850 000 à 870 000 ventes d'ici la fin de l'année. C'est, certes, très en dessous des records enregistrés post-Covid, à près de 1,2 million de ventes, mais beaucoup mieux que le trou d'air qu'a connu le marché en 2024, à 780 000 ventes. Cette projection reste toutefois moins favorable que celles de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) qui anticipe environ 940 000 ventes en 2025, soit une hausse de l'activité de près de 11 %. ■

Xavier Niel va transformer le BHV L'Homme en espace de gaming

Manon Malhère

Le milliardaire vient d'en racheter les murs aux Galeries Lafayette, pour un montant estimé à 50 millions d'euros.

Le prêt-à-porter n'a décidé ment plus la cote face aux activités de loisirs. Situé dans le Marais, en plein centre de Paris, le BHV L'Homme fermera ses portes dans un an. À la place, un gigantesque espace de gaming (jeux vidéo) devrait voir le jour. Selon deux sources proches du dossier, c'est en effet le plan de Xavier Niel, qui n'a pas souhaité faire de commentaires. Seul élément officiel : l'homme d'affaires vient de racheter aux Galeries Lafayette les murs du bâtiment, qui s'étend sur plus de 8 500 mètres carrés.

Cette acquisition, pour un montant estimé à 50 millions d'euros, étoffe un peu plus le portefeuille immobilier du milliardaire passionné de commerce, notamment actionnaire du géant des centres commerciaux Unibail Rodamco Westfield. Elle soulage également les propriétaires des Galeries Lafayette, engagés dans une stratégie de recentrage sur leurs actifs les plus performants. Surtout, ce rachat facilite la tâche du jeune entrepreneur Frédéric Merlin, à la tête de la foncière lyonnaise SGM (Société des grands magasins).

Après avoir acquis le fonds de commerce du Bazar de l'Hôtel de Ville

(BHV) auprès des Galeries Lafayette fin 2023, le président de la SGM a remué ciel et terre pendant près de deux ans pour racheter les murs, avec l'idée de ne conserver que le bâtiment principal du BHV Marais. « *Depuis le début, on voulait se séparer du bâtiment du BHV L'Homme* », rappelle Frédéric Merlin au Figaro.

Cette donc chose faite avec Xavier Niel, qui louera les lieux au BHV L'Homme jusqu'à sa fermeture, prévue en 2026. De quoi débloquer la situation pour Frédéric Merlin ? Dans la foulée, la SGM a trouvé une solution pour racheter le bâtiment principal dont le montant est estimé autour de 300 millions d'euros. Il y a une dizaine de jours, la foncière lyonnaise est entrée en négociations exclusives avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts) pour l'acquisition des murs. Certes, cette opération de rachat reste « *soumise à la mise en place d'un financement bancaire complémentaire* ». Mais les acteurs impliqués dans l'affaire se veulent confiants. Leurs ambitions sont fortes : 50 millions d'euros devraient être mobilisés pour rénover les lieux.

Rien n'était gagné d'avance. Ces derniers mois, Frédéric Merlin a suscité le

doute sur sa capacité à racheter les murs du BHV, certains estimant que l'entrepreneur s'était montré trop audacieux. La SGM, qui détient une dizaine de centres commerciaux en centre-ville, avait déjà récupéré, en 2022, sept magasins Galeries Lafayette en province. En reprenant le BHV au début de la crise du marché immobilier, il ne s'attendait sans doute pas à autant de difficultés pour trouver les financements nécessaires. En face, les propriétaires de Galeries Lafayette ont dû patienter. Difficile de faire autrement : le BHV fait face à d'importantes difficultés depuis plus de dix ans. « *Si nous n'avions pas repris le*

8 500 mètres carrés

Superficie du BHV L'Homme, racheté par Xavier Niel via sa foncière NJJ Verrerie.

BHV, les Galeries Lafayette auraient certainement été obligés de le fermer », souligne Frédéric Merlin. Désormais, « *on voit la lumière au bout du tunnel même si c'est loin d'être gagné car le commerce est difficile* », poursuit le président de la SGM. Depuis qu'il a repris les rênes fin 2023, le dirigeant a engagé les grandes manœuvres pour tenter de relancer cette institution fondée en 1856, qui réalise autour de 270 millions d'euros de chiffre d'affaires annuels.

Des mesures ont été prises pour réduire les coûts de fonctionnement comme le non-remplacement de départs à la retraite et démissions, ce qui passe mal auprès des représentants du personnel. « *Nos projets ont su mobiliser une majorité silencieuse de collaborateurs, bien au-delà des postures syndicales traditionnelles* », insiste le dirigeant. L'offre a également été revue, concentrée sur la mode, la maison et le bricolage. L'étage consacré aux enfants a ainsi fermé, car il ne générerait que 4 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Soit bien moins que les autres étages qui enregistrent, chacun, entre 20 et 35 millions d'euros annuels de chiffre d'affaires.

« *Aujourd'hui, on a plus de 10 000 mètres carrés libres et le chiffre d'affaires*

est quasiment identique à avant. Cela signifie qu'on optimise l'espace pour faire de la rentabilité avec des résultats : l'an dernier, le résultat net du BHV s'est élevé à 10 millions d'euros alors qu'il perdait, chaque année, 15 millions d'euros », assure Frédéric Merlin. Les collections masculines du BHV L'Homme viendront combler une partie de l'espace vide en 2026. La direction a identifié de nouvelles marques dont une cinquantaine qui fera son apparition dans les lieux à partir de septembre. Pour attirer le chaland, elle planche sur un projet de grande halle alimentaire accessible au plus grand nombre au sous-sol ou d'une salle des sports au sixième étage.

Autre chantier en cours : la mise en place d'une gestion du BHV indépendante des Galeries Lafayette, qui doit être bouclée d'ici octobre. Un sujet d'apparence très technique mais fondamental : il s'agit d'autonomiser tous les systèmes informatiques permettant de générer des fiches de paie, de procéder aux achats de la marchandise et d'assurer leur règlement. Cette gestion toujours dépendante des Galeries explique les retards de paiement chez certains fournisseurs, assure la direction. ■

Pourquoi le cœur de Carmat a cessé de battre

Marie Bartnik

À court de financement, la PME française a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Dix-sept ans d'existence, et presque autant de hauts et de bas, de prouesses et de déceptions. Créé en 2008 pour créer et commercialiser l'un des premiers cœurs artificiels implantables, Carmat est aujourd'hui ex-sangué. Au bout de ses ressources financières, la PME industrielle s'est vue contrainte d'en appeler la semaine dernière à la générosité publique. Las, la cagnotte ouverte sur la plateforme onparticipe.fr n'avait recueilli ce lundi que 19 400 euros. Le directeur général de Carmat, Stéphane Piat, n'a dès lors eu d'autre choix que de déclarer la société en cessation de paiements, et de demander son placement en redressement judiciaire.

Cette faillite bouleverse bien au-delà du milieu médical et des entreprises de la medtech. Ces vingt dernières années, les Français ont suivi les avancées du projet dans les journaux et à la télévision. Les petits porteurs, eux, se sont enthousiasmés pour le titre, avant de déchanter.

L'histoire de Carmat est d'abord celle d'une prouesse scientifique française, réalisée par le Pr Alain Carpentier, cardiologue et inventeur, dès les années 1970, d'une valve cardiaque artificielle - l'ancêtre du cœur artificiel. Dans les années 1990, Alain Carpentier constate que les prothèses existantes provoquent des caillots sanguins, qui peuvent être fatals aux malades. Il décide alors d'employer la même méthode que pour ses valves : utiliser des tissus biologiques animaux, traités de telle sorte qu'ils ne provoquent pas de rejet chez le patient. Son cœur n'était cependant pas encore au point. « Les cœurs existants n'étaient pas suffisamment physiologiques. Ils ne se contractaient pas comme l'organe humain », racontait-il, il y a dix ans.

Carmat naît finalement de la rencontre décisive entre Alain Carpentier et Jean-Luc Lagardère, alors à la tête de Matra (Airbus Group). Les liens se nouent lorsque le second demande au médecin de sauver la vie d'un de ses clients, en lui posant une valve cardiaque. « Cela a créé des liens, et nous avons décidé, en 1993, de créer le GIE Carmat pour développer un cœur artificiel doté d'une biocompatibilité supérieure aux cœurs américains », expliquait le professeur. Des laboratoires et une dizaine d'ingénieurs sont mis à la disposition du Pr Carpentier. Ensemble, ils finissent par mettre au point, d'abord dans le plus

grand secret puis de façon publique, un cœur artificiel. Celui que Carmat, créé en 2008, se chargera de développer et de commercialiser.

Le marché potentiel est considérable. L'insuffisance cardiaque est la seconde cause de mortalité au monde. Rien qu'en Europe, 200 000 personnes en souffrent. Mais les greffons manquent pour assurer la survie des patients dont la maladie est la plus avancée. Seules 6 000 greffes de cœur sont réalisées chaque année en Europe et aux États-Unis, si bien que des milliers de patients sont inscrits sur liste d'attente.

Le cœur artificiel Carmat permet aux plus gravement atteints de patienter en attendant la pose d'un greffon humain. « Lorsque l'état de santé d'un patient sur liste d'attente se dégrade, l'implantation d'un cœur artificiel lui permet de se retenir en attendant le bon greffon », expliquait l'an dernier le Pr Latrémouille, directeur des affaires chirurgicales de Carmat.

Mais depuis la création de la société, succès et déceptions se sont invariablement succédé. La première implantation à l'homme, en 2013, est un exploit qui fait la une des journaux. Le cœur Carmat pèse près de 1 kilo, soit bien davantage

« Le cœur Carmat n'est pas le seul sur le marché, mais c'est la Rolls-Royce des dispositifs cardiaques implantables »

Un investisseur

qu'un cœur ordinaire. Il est massif, au point de ne pouvoir trouver sa place dans une cage thoracique féminine. Mais le patient, inéligible à une greffe car trop âgé, survit à l'opération.

Deux ans plus tard, le deuxième patient transplanté « a pu marcher très vite, au bout de trois semaines, racontait alors le Dr Duveau, qui l'a opéré, au Figaro. Il a une excellente autonomie, se sent très bien et envisage déjà plein de projets d'avenir avec sa famille. »

Las. En 2017, les cinq premiers patients opérés sont cependant tous décédés, si bien que l'Agence nationale de la sécurité du médicament (ANSM) exige de Carmat des éléments complémentaires avant de l'autoriser à poursuivre son essai clinique. La société rétorque que les patients transplantés étaient en phase terminale et n'avaient plus que quelques



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT / AFP

Un employé de Carmat travaille sur un cœur artificiel autorégulé, en janvier, au siège de l'entreprise à Bois-d'Arcy.

jours à vivre avant d'être opérés. Carmat leur aura permis de gagner en moyenne six mois de vie.

En 2020, l'obtention du marquage CE est une nouvelle victoire : Carmat peut enfin commercialiser son cœur artificiel, en dehors des études cliniques financées par l'entreprise, et gagner de l'argent. Mais les premiers millions d'euros de chiffre d'affaires sont à peine engrangés que Carmat fait face à des problèmes de qualité, qui le contraignent à cesser temporairement ses interventions.

2024 et 2025 devaient être des années d'accélération et de montée en cadence. Une toute nouvelle unité de production, à même de produire 500 cœurs artificiels par an, avait été mise sur pied à Bois-d'Arcy (Yvelines). Et les implantations sont montées en régime. Depuis 2008, Carmat aura équipé 120 patients, dont 70 depuis janvier 2024, et dont 32 sont en vie. Mais ces chiffres sont encore loin des 500 cœurs artificiels qui permettraient à Carmat d'être enfin rentable. « Les difficultés rencontrées ces dernières années ont conduit à reculer l'horizon de la rentabilité et à faire pression sur le cours de l'entreprise », constate Martial Descoutures, analyste chez Oddo.

Après dix-sept ans d'une course sans fin pour financer la vision du Pr Carpentier, les investisseurs ont fini par se lasser. Depuis 2008, Carmat a levé 550 millions d'euros. « Le cœur Carmat n'est pas le seul sur le marché, mais c'est la Rolls-Royce des dispositifs cardiaques implantables, regrette un investisseur. C'était un projet incroyablement compliqué qui a fini par devenir réalité. Mais cela a pris trop de temps, a demandé trop d'argent dans un contexte très compliqué pour le financement des biotechs. »

La direction de Carmat a besoin de 35 millions d'euros pour faire à nouveau battre le cœur de l'entreprise pendant les douze prochains mois. Elle estime que le redressement judiciaire « constituerait le cadre le plus approprié pour faciliter la poursuite des activités de la société ». L'avenir de Carmat est entre les mains du tribunal de commerce de Versailles. ■

Engrais : les industriels français prêts à produire plus

Danièle Guinot avec Elsa Bembaron

Les acteurs du secteur espèrent tirer profit de la surtaxe appliquée aux produits russes.

C'est une mesure qui devrait rebattre les cartes de la production d'engrais en Europe. À partir du 1^{er} juillet, l'Union européenne va surtaxer les importations d'engrais azotés en provenance de Russie et de Biélorussie. En plus de 6,5 % de droit de douane auxquels sont soumis les produits non européens, les engrais russes se verront appliquer une taxe comprise entre 40 et 45 euros par tonne. Celle-ci va augmenter progressivement au cours des trois prochaines années pour atteindre 430 euros par tonne en 2028. Aujourd'hui, une tonne d'engrais azoté se vend autour de 330 euros. L'objectif de Bruxelles est double : augmenter la production européenne d'engrais afin d'accroître son indépendance et priver Moscou d'une manne qui contribue à financer la guerre en Ukraine.

Les engrais azotés sont produits à partir d'ammoniac, traditionnellement obtenu en combinant l'azote de l'air avec l'hydrogène extrait du gaz naturel. Un avantage indéniable pour la Russie, producteur de gaz naturel à bas coût. Depuis le début de la guerre en Ukraine, le pays a cassé les prix, en vendant ses engrais 10 % à 15 % moins cher que le marché mondial. Ce qui a fait grimper ses exportations. D'autant que les producteurs européens ont, eux, souffert de la hausse des prix du gaz, qui a pénalisé leur compétitivité. Résultat, sur un total de 7,22 millions de tonnes d'engrais minéraux utilisées par les agriculteurs français, 735 000 tonnes venaient de Moscou en 2024 (contre 402 000 tonnes en 2021). « Les importations d'engrais en provenance de Russie ont bondi de plus de 80 % depuis 2022, relève Jacques Fourmanoir, président de l'Union des industries de la fertilisation (Unifa), qui regroupe 33 fabricants français fournissant 65 % des engrais livrés en France. Le volume réel d'importation est sûrement plus proche du million de tonnes, car une partie de ces matières arrivent en France via d'autres pays que la Russie, comme la Belgique. » Selon ces industriels, « on peut considérer qu'avec ses engrais minéraux, la Russie nourrit la France un jour sur sept ». La tendance est la même ailleurs en Europe : l'Union européenne a importé 6,2 millions de tonnes d'engrais russes en 2024 et déjà près de 3 millions depuis début 2025, soit un quart de ses importations.

L'augmentation de la taxation des engrais russes est applaudie par les industriels européens, qui dénonçaient une concurrence déloyale. Ils espèrent regagner des parts de marché. À la tête de 82 sites industriels et de stockage en France et en Europe, les membres de l'Unifa, se disent

prêts à produire davantage d'engrais azotés. « Nous avons 30 % de capacités industrielles qui ne sont pas utilisées, avance Jacques Fourmanoir. La concurrence russe a fragilisé des usines françaises et européennes et nombre d'entre elles ne travaillent pas au maximum de leurs capacités. 10 % à 20 % de nos sites européens sont à l'arrêt. » Certaines usines de production d'engrais azotés ont toutefois fermé ou se sont transformées, et ne pourront plus être réutilisées.

En revanche, les agriculteurs redoutent une explosion des prix des engrais. Ces derniers demandent une levée des taxes européennes à l'importation (6,5 %) sur les engrais ne provenant pas de Russie (États-Unis, Trinité-et-Tobago, Arabie saoudite, Maroc ou Nigeria...). « Et ce afin de retrouver une offre cohérente, de nature à stabiliser les prix », plaide récemment Éric Thirouin, le président de

« La concurrence russe a fragilisé des usines françaises et européennes et nombre d'entre elles ne travaillent pas au maximum de leurs capacités. 10 % à 20 % de nos sites européens sont à l'arrêt »

Jacques Fourmanoir
Président de l'Union des industries de la fertilisation (Unifa)

L'Association générale des producteurs de blé (AGPB). Bruxelles a entendu la demande : les autorités ont promis d'intervenir en ce sens si les prix grimpent. En France, les pouvoirs publics sont également en alerte. « La France sera très vigilante sur l'évolution du prix et de la disponibilité des engrais pour les agriculteurs », a déclaré fin mai la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard.

Une autre solution existe : produire des engrais à partir d'hydrogène « vert », issu d'électrolyseurs alimentés par de l'électricité renouvelable. La Norvège est en pointe dans le domaine. L'an dernier, le groupe Yara y a inauguré le plus grand site européen de production d'hydrogène et d'ammoniac renouvelables. Si la première vertu du procédé est de réduire les émissions de CO₂, son principal défaut reste son prix, supérieur à celui des engrais azotés obtenus à partir de gaz naturel. Sans subvention, difficile d'imaginer que la solution puisse être massivement mise en place. La France dispose pourtant d'atouts dans le domaine, à commencer par son électricité, abondante et bas carbone. ■

LA SÉANCE DU LUNDI 30 JUIN

LE CAC																	
	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12		JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12				
ACCOR	44,33	+0,77	44,49	43,86	0,216	-5,76	LEGRAND	113,5	-0,66	114,75	113,45	0,241	-20,69				
AIR LIQUIDE	175,14	-0,82	177,24	174,96	0,153	+11,61	LVMH	444,6	-1,05	452,95	444,6	0,125	-30,04				
AIRBUS	177,26	-0,53	178,54	176,9	0,144	+14,52	MICHELIN	31,54	-0,44	31,74	31,37	0,244	-0,82				
ARCELOMITTAL SA	26,87	-0,26	26,99	26,66	0,245	+19,79	ORANGE	12,915	+0,62	12,92	12,825	0,172	-34,14				
AXA	41,67	-0,69	42,16	41,41	0,177	+21,42	PERNOD RICARD	84,6	-1,65	86,7	84,14	0,298	-22,39				
BNP PARIBAS ACT A	76,32	-0,75	77,19	75,62	0,264	+28,88	PUBLICIS GROUPE SA	95,68	-0,1	96,4	95,22	0,204	-7,11				
BOUYGUES	38,4	0	38,69	38,08	0,267	-34,55	RENAULT	39,13	-2,39	40,13	39,07	0,41	-16,83				
BUREAU VERITAS	28,94	-1,7	29,46	28,94	0,252	-1,36	SAFRAN	275,9	+1,36	276,95	273,6	0,194	-30,08				
CAPGEMINI	145,05	-0,14	146,6	145	0,183	-8,28	SAINT GOBAIN	99,64	-1,44	101,55	99,62	0,187	-16,27				
CARREFOUR	11,97	+1,14	11,98	11,77	0,633	-12,82	SANOFI	82,21	-0,34	82,97	81,5	0,166	-12,3				
CREDIT AGRICOLE	16,065	+0,31	16,08	15,855	0,1	+20,88	SCHNEIDER ELECTRIC	225,8	-1,83	230,55	225,25	0,18	-6,27				
DANONE	69,36	-0,2	69,84	69,06	0,211	+6,51	SOCIETE GENERALE	48,55	-0,63	49,05	47,5	0,247	-78,76				
DASSAULT SYSTEMES	30,73	-1,03	31,07	30,56	0,132	-8,27	STELLANTIS NV	8,508	-3,45	8,855	8,508	0,105	-32,71				
EDENRED	26,29	-0,49	26,49	26,15	0,291	-17,2	STMICROELECTRONICS	25,935	+0,76	26,74	25,835	0,297	+6,84				
ENGIE	19,925	+0,53	20	19,765	0,173	+30,14	TELEPERFORMANCE	82,32	+0,56	82,76	81,4	0,513	-0,96				
ESSILORLUXOTTICA	232,9	-0,6	235,6	232,8	0,128	-1,15	THALES	249,6	+1,55	251	247,7	0,138	-80,02				
EUROFINS SCIENT.	60,44	-0,69	61,2	60,34	0,16	+22,57	TOTALENERGIES	52,1	-0,8	52,69	52,1	0,195	-2,38				
HERMES INTL	2299	+1,05	2328	2275	0,055	-0,99	UNIBAIL-RODAMCO-WE	81,14	+0,95	81,24	80,22	0,365	+11,58				
KERING	184,56	+0,2	188,6	183,52	0,353	-22,54	VEOLIA ENVIRON.	30,25	-1,08	30,76	30,25	0,29	+11,58				
L'OREAL	363,1	+2,24	365,6	356,65	0,09	+6,22	VINCI	125,1	+0,08	125,85	124,4	0,186	-25,43				

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7912	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,5977	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8529	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	9,1876	HKD
JAPON	YEN	169,24	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9359	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1704	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,379	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	46,6818	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	56,87	EGP
CHINE	YUAN	8,3939	CNY
INDE	ROUPIE	100,078	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	150,5	DZD

L'OR

assuré par le Comptoir National de l'Or		
Lingot 1kg	89 910,9€	+11,58 %
Lingot 100g	9 002,99€	+11,57 %
Lingot 50g	4 507€	+11,55 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 808,62€	+11,53 %
Lingot 10g	909,3€	+11,44 %
Lingot 2,5g	235,5€	+11,05 %
20Fr NAPONLEON	560,8€	+11,59 %
20Fr SUISSE	554,53€	+11,59 %

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : https://www.bitpanda.com/fr		
Bitcoin	103 372€	+9,19 %
Ethereum	2 585,83€	-23,09 %
BNB	555,957€	-21,45 %
Solana	107,351€	+44,75 %
XRP	2,972€	-15,7 %



Accédez au cours en direct
www.gold.fr



www.bitpanda.com/fr

Meta embrase la Silicon Valley en cherchant à débaucher les « cerveaux » de l'IA

Keren Lentschner

Mark Zuckerberg a lancé un mercato inédit et coûteux en recrutant directement chez son rival OpenAI.

C'est l'une des batailles les plus acharnées qu'ait connues la Silicon Valley. Depuis un mois, Meta et OpenAI se livrent à une guerre des cerveaux de l'intelligence artificielle où tous les coups sont permis. Si le second mène la danse depuis l'impressionnante percée de ChatGPT, le géant des réseaux sociaux est en pleine contre-attaque. Dernier épisode en date : Meta a débauché en l'espace d'une semaine huit chercheurs de très haut niveau de chez OpenAI. Trois d'entre eux, venus de chez Google DeepMind, travaillaient depuis seulement quelques mois dans le laboratoire ouvert fin 2024 à Zurich par le groupe de Sam Altman.

De quoi faire monter d'un cran les tensions entre les deux groupes. « J'ai comme le sentiment que quelqu'un est entré par effraction chez moi et m'a volé quelque chose », a écrit samedi Mark Chen, le patron de la recherche d'OpenAI, dans un message envoyé à ses équipes. « Croyez-moi, nous travaillons nuit et jour pour parler à ceux qui ont reçu ces offres, nous sommes plus proactifs que jamais pour récompenser les talents », poursuit-il. Mark Chen appelle ses troupes à lui faire part de ces tentatives de débauchage. « S'ils vous mettent la pression ou vous font des offres folles, dites-leur de faire marche arrière », écrit-il.

« Les talents capables de créer de la disruption sont rares et les ressources financières, nécessaires pour se doter des capacités de calcul, sont concentrées dans les mains de quelques sociétés privées ayant des ressources gigantesques »

Diego Ferri Directeur senior chez EY Fabernovel

OpenAI craint que Meta ne reparte à l'assaut en profitant de la semaine de congé que le groupe a accordée à ses équipes afin qu'elles rechargent leurs batteries. La semaine dernière, Sam Altman avait affirmé dans un podcast que Meta n'hésitait pas à offrir des primes à la signature de 100 millions de dollars pour appâter ses futures recrues. Une information démentie par son rival.

Derrière cette course aux talents se joue une bataille d'ego entre dirigeants. C'est en effet Mark Zuckerberg en personne qui est à la manœuvre de l'offensive de Meta. Le PDG a repris en main au début du mois la stratégie d'IA générative de son groupe, mécontent du retard accumulé face à ses concurrents. Le groupe n'avance pas aussi vite qu'il le souhaiterait, notamment sur les fonctionnalités vocales et de personnalisation. Le lancement en avril dernier de Llama 4, la dernière version de son modèle de langage (LLM), dont les performances ont déçu, lui a par ailleurs laissé un goût amer. Or, ce LLM alimente désormais les assistants IA et les algorithmes de Facebook, Instagram et WhatsApp, censés optimiser leur fréquentation et leurs revenus publicitaires.

Les chercheurs, travaillant chez OpenAI mais aussi Google ou Anthropic, sont recrutés pour rejoindre le tout nouveau laboratoire de « superintelligence » voulu par Zuckerberg. Atteindre une superintelligence (censée dépasser le cerveau humain) ou « intelligence artificielle générale » (AGI, égale aux capacités humaines) est le nouveau graal que se sont fixé les Big Tech. Le PDG de Meta recrute lui-même les cinquante personnes qui devraient constituer la future équipe. Il a même reçu des candidats chez lui, dans ses résidences du lac Tahoe et de Palo Alto.

Pour piloter ce nouveau laboratoire, le PDG s'est offert les services d'une star de l'IA : Alexandr Wang, PDG de Scale AI. Un recrutement à prix d'or : Meta a déboursé mi-juin 14,3 milliards de dollars pour prendre 49 % de la start-up. Le groupe, qui prévoit d'investir 72 milliards de dollars cette année, essentiellement en IA, entend bien continuer à étoffer ses troupes. Il serait en discussion avancée pour investir au moins 1 milliard de dollars dans la société de capital-risque dé-

diée à l'IA NFDG, et ainsi mettre la main sur ses cofondateurs, Nat Friedman (ex-PDG de GitHub) et Daniel Gross, actuel directeur général de Safe Superintelligence. Selon The Information, Meta aurait échoué à acquérir ce laboratoire fondé par l'ex-directeur de la recherche scientifique d'OpenAI.

Mais pourquoi une telle surenchère quand la Silicon Valley regorge de talents ? « L'avènement de l'IA générative a intensifié la compétition pour s'offrir les meilleurs », répond Diego Ferri, directeur senior chez EY Fabernovel. *Les talents capables de créer de la disruption sont rares et les ressources financières, nécessaires pour se doter des capacités de calcul, sont concentrées dans les mains de quelques sociétés privées ayant des ressources gigantesques.* » Néanmoins, « un business model qui permet de recruter des cher-

cheurs avec des bonus se chiffrant en millions de dollars n'est pas durable », prévient toutefois Diego Ferri.

Mark Zuckerberg aurait constitué au fil des mois une liste des meilleurs chercheurs et ingénieurs en IA. Ayant entre 25 et 35 ans, ils se connaissent le plus souvent pour avoir étudié au sein des formations les plus sélectives de Berkeley, Stanford, Carnegie Mellon ou du MIT, et s'entraident, selon le *Wall Street Journal*. Jusqu'à récemment, nombre d'entre eux étaient parfaitement heureux à l'idée de faire de la recherche publique. Aujourd'hui, ils sont courtisés à prix d'or par les laboratoires privés montés par les géants de la tech, où ils accourent. Si le salaire à la clé est une motivation, les ressources quasi illimitées de leurs employeurs (puissance de calcul, accès aux meilleures puces du marché...) en sont une autre

tant elles permettent d'accélérer grandement leurs travaux de recherche.

Tels des agents secrets, ces nouvelles stars de la tech travaillent à des étages distincts, dont l'accès est limité et dont les stores sont souvent tirés pour éviter les regards indiscrets. Chez Anthropic, un agent du FBI a carrément fait le déplacement, à la demande des dirigeants, pour expliquer aux équipes les risques d'espionnage industriel. Car l'expertise de ces dizaines de « cerveaux » est indispensable aux géants de la tech pour pouvoir tirer profit de la révolution de l'IA.

Le niveau des profils recrutés est à la hauteur des enjeux technologiques. Les quatre dernières recrues de Meta ont toutes été formées à l'université en Chine. L'un d'eux, Shengjia Zhao, qui a soutenu sa thèse à Stanford, fut l'un des architectes des petits modèles d'Open AI (o1-mini et

o3-mini), dotés de capacités de raisonnement avancées, qui avaient impressionné les développeurs par leurs performances. D'autres, passés par Google DeepMind avant OpenAI, travaillent sur des modèles multimodaux d'IA, c'est-à-dire capables de reconnaître et de produire du texte mais aussi de la vidéo et du son.

Reste à savoir comment le futur laboratoire de Meta s'intégrera dans la stratégie de Meta. « Comme au foot, embaucher de nombreuses stars ne suffit pas à bâtir une équipe de stars », relativise Diego Ferri. L'expert évoque la « culture du secret » de certains, qui peut être un frein en termes de management, quand « Mark Zuckerberg est préoccupé avant tout par le passage à l'échelle et l'industrialisation », conditions nécessaires pour gagner de l'argent. La guerre des talents ne fait que commencer dans la Silicon Valley. ■



Mark Zuckerberg a, début juin, personnellement repris en main la stratégie d'IA générative du groupe Meta.

JONATHAN RAAUSIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Le gouvernement veut pousser les entreprises à adopter l'IA

Louise Darbon

La France a des avantages, autant les utiliser. Pas peu fière des performances tricolores en matière d'intelligence artificielle (IA), Clara Chappaz, la ministre déléguée chargée de l'IA et du Numérique, ne compte néanmoins pas laisser le pays se reposer sur ses lauriers. Et lance, ce mardi 1^{er} juillet, « Osez l'IA », un plan national pour sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'adoption de ces nouveaux outils.

Si la stratégie nationale pour l'IA lancée par Emmanuel Macron dès 2018 semble avoir porté ses fruits – le gouvernement s'enorgueillissant de ses quelque 1000 start-up dans le domaine, de ses 7 licornes et des 109 milliards d'euros d'investissement pour l'installation d'infrastructures sur le territoire annoncés cet hiver –, il n'empêche que les entreprises françaises sont à la traîne en la matière. « La France a une compétence reconnue, elle possède à la fois l'excellence scientifique, l'écosystème entrepreneurial et la volonté politique, mais il lui manque les usages », regrette Clara Chappaz qui souhaite « faire sauter le verrou de l'adoption dans les entreprises ».

Estimant que la France est à un « moment charnière », la ministre veut donc passer à la vitesse supérieure. En colla-

boration avec bon nombre de ses collègues du gouvernement, mais aussi avec les opérateurs de l'État, les organisations patronales et autres réseaux partenaires, elle espère toucher ces entreprises chez qui l'usage de l'IA est loin d'être démocratisé. Selon le ministère, les taux d'adoption de ces nouveaux outils n'atteignent en effet que 8 % dans les TPE et 13 % chez les PME.



V. ISOREZ/JMA PRESS WIRE VIA REUTERS CONNECT

La France possède à la fois l'excellence scientifique, l'écosystème entrepreneurial et la volonté politique, mais il lui manque les usages

Clara Chappaz Ministre déléguée chargée de l'IA et du Numérique

Une récente enquête de Bpifrance Le Lab révèle par ailleurs que 57 % des patrons n'ont établi aucune stratégie en la matière. « Les chefs d'entreprise ont pris conscience de l'importance de l'IA et de son potentiel, mais beaucoup avouent ne pas savoir comment faire ou comment cela peut leur être utile », constate la ministre déléguée. Le gouvernement entend donc sensibiliser 20 000 entreprises – de toutes tailles, tous secteurs, sur tous les territoires –, non seulement grâce à 300 entrepreneurs « ambassadeurs » désignés pour témoigner de l'usage qu'ils font de l'IA. Mais aussi grâce aux réseaux partenaires qui se chargeront d'organiser des « événements de sensibilisation et de valorisation de l'IA dans les territoires ». À quoi s'ajoutera un grand événement national et annuel sur le sujet. Clara Chappaz ambitionne aussi de former pas moins de 15 millions de personnes – des patrons aux apprentis en passant par les salariés et les demandeurs d'emploi – d'ici 2030.

Sensibiliser et former pourrait néanmoins ne pas suffire, alors que près d'un tiers des patrons interrogés par Bpifrance Le Lab estime que l'un des obstacles à l'adoption de l'IA est son coût, jugé trop élevé par rapport à une rentabilité qui, elle, est jugée décevante. « La Direction générale des entreprises a montré un retour sur investissement positif : l'IA fait gagner 20 % de productivité en plus par

entreprise », balaie Clara Chappaz dont le plan est doté d'un budget de 200 millions d'euros. La moitié sera consacrée à l'investissement dans des projets pour « faire émerger des pépites françaises de l'IA et des solutions clés en main », indique son cabinet, le reste permettra de soutenir l'accompagnement des entreprises. Le ministère citant pêle-mêle le financement de diagnostics, des catalogues de solutions par secteur, l'appui au financement pour s'outiller et changer les process, ou encore des prêts en avance remboursables et autres subventions. Le tout en faisant en sorte de « mettre en lien les entreprises françaises qui ont besoin d'IA avec celles qui en offrent », dans un souci de préservation de la souveraineté numérique tricolore.

Et aux sceptiques qui ne voient là qu'un énième plan sans avenir, la ministre répond en mettant en avant l'ampleur d'un plan interministériel qui, pour la première fois, met « tout le monde autour de la table ». ■

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'édition du samedi 28 juin, en page 23 du *Figaro économie*. Ce n'était pas, comme indiqué, le PDG de la Monnaie de Paris, Marc Schwartz, sur la photo. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Le 6 juin dernier, la télécommande des téléspectateurs opérait une petite révolution prenant la forme d'un changement de numérotation d'une dizaine de chaînes télé. Point d'orgue de ce big bang cathodique, le regroupement au sein d'un « bloc info » de BFMTV, CNews, LCI et Franceinfo. Jusqu'alors positionnés sur les numéros 15 et 16, BFMTV et CNews ont avancé d'un petit pas, en 13^e et 14^e positions. Quand LCI, sur le canal 26, et Franceinfo, en 27, ont effectué un grand bond en avant de onze numéros chacune, sur les places 15 et 16. La concurrence entre ces nouvelles voisines de palier s'annonçait féroce. Surprise : à ce stade, ce qui devait être le *Game of Thrones* de l'info a pris des airs d'aimable remake de « L'École des fans ».

Comme dans l'émission culte de Jacques Martin, tout le monde est gagnant. Pour l'instant. Sur la plus haute marche du podium, CNews, toujours leader incontesté, affiche 3,6 % de l'audience depuis le 6 juin contre une moyenne de 3,1 % sur la quasi-entière de la saison, entre septembre et fin mai. La chaîne du groupe Canal+ a aussi conforté son statut de première chaîne d'info sur l'ensemble de la saison, ce qui est inédit.

Derrière, BFMTV est également en hausse, avec 3 % d'audience en juin contre 2,8 % en moyenne cette saison. LCI n'est pas en reste. La chaîne info du groupe TF1 a largement profité du changement de numérotation, puisqu'elle totalise désormais 2,4 % de l'audience en juin, contre 1,7 % sur le reste de la saison. Enfin, Franceinfo tire aussi son épingle du jeu en passant de 0,9 % d'audience en moyenne cette saison, à 1,1 % depuis le 6 juin.

« Certains prédisaient une perte de repères des téléspectateurs, ce n'est pas le cas. Le nouveau bloc a entraîné une augmentation de la consommation d'info et c'est une très bonne nouvelle »

Guillaume Debré DG de LCI

« Certains prédisaient une perte de repères des téléspectateurs, ce n'est pas le cas, constate Guillaume Debré, le directeur général de LCI. Le nouveau bloc a entraîné une augmentation de la consommation d'info et c'est une très bonne nouvelle. » À elles quatre, BFMTV, CNews, LCI et Franceinfo totalisent 10,1 % d'audience depuis qu'elles ont déménagé, largement au-dessus des 8,6 % en moyenne depuis le début de la saison. À ce stade, il n'y a donc pas eu d'effet de cannibalisation.

Au-delà des effets vertueux de la création du bloc info, les quatre antennes ont également bénéficié d'un coup de pouce

CNews, leader des chaînes d'info sur l'ensemble de la saison

Caroline Sallé

La chaîne a bénéficié de la nouvelle numérotation, comme l'ensemble de ses concurrentes, regroupées sur la télécommande.



Pascal Praud lors de son émission « L'Heure des pros » sur la chaîne CNews. MAT NINAT STUDIO/CNEWS

conjoncturel. « L'actualité a été d'une rare intensité », note Fabien Namias, le directeur général de BFMTV. « La guerre entre Israël et l'Iran, l'entrée en lice des États-Unis... Depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est la première fois qu'une puissance nucléaire déclenche une attaque aérienne sur une autre puissance proche

de disposer de la bombe nucléaire. L'événement est considérable et il a suscité un intérêt massif de la part des téléspectateurs », observe-t-il.

Même si elle ouvre le bloc info sur le canal 13 (ex-LCP et Public Sénat), la chaîne rachetée l'été dernier par l'armateur CMA CGM est celle qui avait le plus à

perdre de la nouvelle numérotation. Dépassée par CNews, la voilà désormais aussi challengée par LCI. Cette dernière s'est installée sur son canal historique et elle a fait du traitement de l'actualité internationale, très suivie par les Français actuellement, l'une de ses principales forces.

Si la chaîne d'info du groupe TF1 a bien vu ses audiences s'envoler, pour se retrouver à 0,6 point d'écart de BFMTV, et si, certains jours, LCI, CNews et BFMTV se sont retrouvés au coude-à-coude, il n'y a pas eu de changement dans l'ordre du tiercé. « Avant de nous y installer, le canal 13 réunissait au mieux 4 millions de Français par jour, là où nous en réunissions 12 millions sur le canal 15. Autant dire que la marche à gravir était particulièrement haute et particulièrement défavorable, raconte Fabien Namias. La bonne nouvelle, c'est que BFMTV a retrouvé la totalité de son public. C'était le pari le plus difficile pour nous. Et contrairement à ce que beaucoup pronostiquaient, nous ne sommes pas passés troisième chaîne d'info », malgré le contexte de forte actualité internationale. Autre motif de satisfaction, « il se passe quelque chose que personne n'avait prévu : une montée en puissance sur la cible commerciale des 25-49 ans avec 3,6 % de l'audience, bien au-delà de nos prévisions. Ce dynamisme nous a permis de nous classer sur cette cible cinquième chaîne de France au mois de juin », observe-t-il.

« Il se passe quelque chose que personne n'avait prévu : une montée en puissance sur la cible commerciale des 25-49 ans »

Fabien Namias DG de BFM

En remontant fortement dans la numérotation, LCI et Franceinfo ont largement gagné en visibilité. « Le nombre de téléspectateurs qui regardent chaque jour LCI a progressé de 40 % », souligne Guillaume Debré. Ils étaient environ 6 millions cette saison, ils sont passés à 8,4 millions depuis le 6 juin. Idem pour Franceinfo qui attirait 5,2 millions de téléspectateurs cette saison et qui en séduit désormais chaque jour 6,9 millions. CNews aussi en a gagné de nouveaux, mais dans une moindre mesure, passant de 8,5 à 9 millions de fidèles. « La chaîne dispose d'un public captif », rappelle l'un de ses concurrents. Manière de dire que son audience lui est fidèle, grâce à son positionnement éditorial fort, des incarnations bien identifiées telles Pascal Praud, Christine Kelly, Sonia Mabrouk etc. et une grille stable, « CNews, c'est une communauté d'esprit », résumait récemment Serge Nédjar, dans *Le Figaro*.

Si toutes les chaînes d'info font le plein de téléspectateurs, ces derniers, en revanche, restent un peu moins longtemps qu'avant. Franceinfo est celle qui affiche la plus forte baisse sur le critère de la durée d'écoute. Les Français y passent 15 minutes quotidiennement contre 18 minutes auparavant. Cette durée d'écoute s'élève à 24 minutes pour BFMTV (1 minute de moins), 28 minutes pour LCI (3 minutes de moins) et 39 minutes pour CNews (1 minute de moins). Le signe que le zapping pourrait s'intensifier ? Peut-être... ■

La nouvelle ambition américaine des start-up européennes

Ingrid Vergara

Une nouvelle génération d'entrepreneurs fait le choix de s'implanter aux États-Unis dès le début de leur aventure.

Dans quelques jours, Philippe Petitpont posera ses valises à New York. Après une intense période d'allers-retours, le jeune cofondateur et PDG de la start-up française Moments Lab va s'installer avec sa famille aux États-Unis pour accompagner la forte croissance de sa société spécialisée dans l'IA vidéo sur le marché américain. Son frère jumeau et cofondateur, Frédéric, restera en Europe pour diriger le travail des équipes techniques et la R&D. Ambitieux et convaincus de pouvoir emmener leur start-up dans une dimension internationale, ils ont pris cette décision ensemble pour passer un cap. « La taille des contrats est 10 à 20 fois plus importante qu'en Europe », souligne Philippe Petitpont.

Avant lui, plusieurs cofondateurs de start-up françaises et européennes ont choisi de tenter l'aventure américaine, avec succès. Ayant accompagné la croissance de plusieurs champions du continent de calibre mondial comme Revolut, Deliveroo, Swile, Datadog ou encore Spotify, le fonds d'investissement Index Ventures a mené une étude auprès de start-up européennes implantées aux États-Unis, pour partager l'expérience des jeunes pousses les plus

prometteuses, mieux comprendre les facteurs de succès et les écueils.

Les choses ont bien changé pour les entreprises européennes. « Il y a vingt ans, réussir sur le marché américain impliquait souvent le déménagement de toute l'entreprise, et souvent la minimisation de ses origines. Aujourd'hui, les fondateurs pensent transatlantique dès le premier jour, explique Martin Mignot, Partner chez Index Ventures, installé lui-même aux États-Unis depuis 2022. La clé du succès pour devenir un champion technologique mondial réside dans cette conquête du marché américain. » C'est une réalité dans le domaine technologique : les entreprises américaines sont beaucoup plus enclines à acheter un nouvel outil ou produit si elles y voient leur avantage, et les délais d'achat sont beaucoup plus courts que sur le Vieux Continent.

Signe de ce basculement culturel, 64 % des start-up européennes ont une présence aux États-Unis dès leurs premières années, en phase d'amorçage, contre 33 % il y a cinq ans. Cette nouvelle génération d'entrepreneurs, plus ambitieuse dès le départ, bénéficie de l'expérience passée. « Il y a dix ans, ce qui manquait vraiment en Europe,

c'étaient des personnes ayant une expérience de passage à grande échelle. Aujourd'hui, certaines entreprises européennes ont atteint une taille importante et disposent donc de personnes expérimentées », estime Ilkka Paananen, cofondateur et directeur général du studio de jeu vidéo finlandais Supercell, acquis par le chinois Tencent.

« La taille des contrats est 10 à 20 fois plus importante qu'en Europe »

Philippe Petitpont
Cofondateur de Moments Lab

Il n'y a évidemment pas un seul modèle de réussite, et les stratégies diffèrent selon les modèles d'entreprise. Mais depuis la pandémie, le travail à distance et la qualité des infrastructures ont facilité le recrutement de talents internationaux et la collaboration transatlantique. La majorité des start-up européennes font donc le choix de maintenir leur équipe technique en Europe, car les ingénieurs y sont talentueux, plus loyaux et coûtent trois à quatre fois moins chers, tandis que le commercial s'installe aux États-Unis.

« Commencer par être multipays est plus difficile au démarrage d'une entreprise, mais ensuite les sociétés grossissent plus vite », ajoute Martin Mignot, qui cite en exemple la réussite de Revolut, la néobanque qui n'a aucun concurrent équivalent sur le marché américain. « Nous commençons à voir émerger des entreprises européennes leaders dans leur catégorie, et qui ont l'ambition d'être internationales. C'est quelque chose d'assez nouveau dans le secteur technologique. »

Le plus souvent, l'un des cofondateurs doit s'exiler aux États-Unis à un moment donné. « C'est très difficile de confier cela à quelqu'un d'extérieur à l'entreprise », prévient Martin Mignot. L'idéal est de recruter tôt dans la vie de l'entreprise de jeunes talents internationaux, avec du potentiel. Dans tous les cas, « le risque réside davantage dans le fait d'agir trop tard que trop tôt. Plus vous restez longtemps en France (ou ailleurs), plus vous embauchez de francophones, plus le français s'intègre dans votre produit et dans votre organisation, et plus vous vous sclérosez », ajoute l'investisseur expérimenté.

La société Pigment, l'une des start-up françaises du logiciel les plus promet-

teuses, a fait ce choix et dispose maintenant d'une équipe très internationale. Elle a, dès le départ, décidé de faire entrer des investisseurs américains afin de pouvoir bénéficier de leur réseau local. Créée en 2020, la société compte à son actif près d'une trentaine d'entreprises du Fortune 500 et génère déjà la moitié de ses revenus outre-Atlantique. « Il s'agit vraiment de choisir vos investisseurs et de trouver des personnes qui peuvent vous aider à attirer la prochaine vague de talents et de clients. C'est ce qui a fait toute la différence pour nous », témoigne Éléonore Crespo, sa cofondatrice et codirectrice générale, qui passe le plus clair de son temps aux États-Unis.

Si la bascule sur le continent américain devient inévitable pour au moins l'un des fondateurs, le choix de la localisation reste ouvert. Près de 46 % des expansions récentes de start-up européennes se sont faites à San Francisco, sous l'effet du boom de l'intelligence artificielle qui se joue essentiellement dans la Silicon Valley. Mais la ville de New York reste encore privilégiée pour la majorité, à la fois pour le décalage horaire plus facile avec l'Europe ainsi que pour sa concentration de grandes entreprises. ■

LE FIGARO et vous

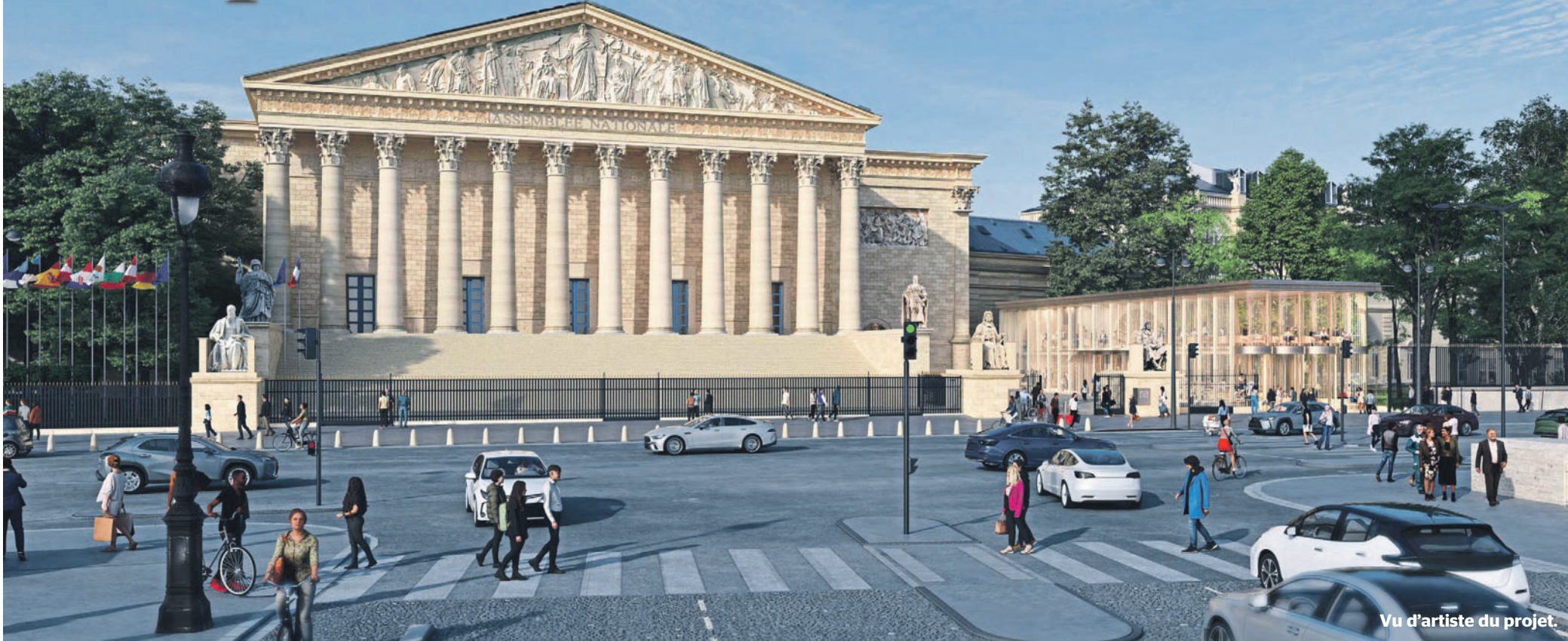


STYLE
BUCCELLATI, LE PRINCE
DE LA JOAILLERIE ITALIENNE,
VEUT REDORER L'IMAGE DE
SES PRODUITS EN ARGENT **PAGE 29**

MUSIQUE
DANDY DÉGINGANDÉ ET ADMIRATEUR
DE BASHUNG, SAM SAUVAGE SORT
SON PREMIER EP À 25 ANS, QUI PROMET
UNE BELLE CARRIÈRE **PAGE 27**



Assemblée nationale : le projet de pavillon d'accueil contesté



Vu d'artiste du projet.

Après un concours d'architecture lancé en 2023, remporté en 2024 par l'agence Moatti et Rivière, le dessin du futur bâtiment a été dévoilé le 22 juin dernier. Et il n'est pas du goût des défenseurs du patrimoine. **PAGE 26**

SEBASTIEN SORIANO / LE FIGARO, SDP: MOATTI ET RIVIÈRE ET DR



Les Français champions d'Europe de la piscine

PAGE 28

À Saint-Germain-en-Laye, des Étoiles du classique au firmament

Thierry Hillériteau

Pour sa 4^e édition, le festival du violoniste Thomas Lefort a encore tenu sa promesse : révéler une jeune scène française vivace et inventive.

Dix-sept ! C'est le nombre de jeunes solistes rassemblés par la grande soirée des Étoiles du classique, le 26 juin dernier au Théâtre Alexandre Dumas de Saint-Germain-en-Laye. Initié il y a quatre ans, grâce à la rencontre du violoniste Thomas Lefort (à la direction artistique) et du mécène Patrick Petit, ce nouveau venu dans la galaxie des festivals franciliens s'est imposé en quelques éditions comme un rendez-vous incontournable du début de l'été. Et comme la vitrine de l'excellence de nos principaux pôles d'enseignement musical, dont est chaque année issu un grand nombre de musiciens programmés.

Cette édition 2025, qui se termine ce 1^{er} juillet par une master class de Patricia Petibon, ne dérogeait pas à la règle. La grande soirée 2025, qui réunissait la plupart des artistes invités au festival, aura montré, au-delà de la belle complicité qui unit ces jeunes musiciens sur scène, leur capacité à convaincre dans des programmes aussi personnels qu'audacieux.

Témoin ce *Quintette pour harpe, flûte et cordes*, de Jean Cras, qui cueillit l'auditoire dès la 15^e minute du concert. Œuvre rare qui, comme le rappela le maître de cérémonie Clément Rochefort, mériterait d'être plus souvent à l'affiche, elle imposa ses climats debussystes et ses paysages marins idylliques, grâce au jeu de harpe nuancé d'Anaïs Gaudemard, mais aussi à la flûte

onirique d'Iris Daverio (soliste de l'Opéra de Paris) et à l'alliance homogène du trio de cordes composé par Marie-Aude Melliès, Héloïse Houzé et Krzysztof Michalski... Un élève d'Edgar Moreau au CNSM de Paris !

Créativité désinhibée

C'est là toute la force des Étoiles du classique, qui n'agissent pas comme un simple révélateur de talents individuels mais permettent à de jeunes solistes, qui n'ont presque jamais l'occasion

de jouer ensemble une fois sortis du conservatoire, d'unir leurs forces pour partager de grandes œuvres dans un format chambriste inédit ou des opus à redécouvrir.

À l'instar du *Concerto pour clavier n° 5*, de Bach, interprété avec un mélange idéal de précision, de retenue et de feu intérieur par le lauréat du Long-Thibaud 2019, Keigo Mukawa, à l'appui d'un simple quatuor à cordes. Ou ces œuvres qui refermaient la seconde partie : du fascinant

Quatuor en la mineur, de Mahler, laboratoire de ses symphonies, à la *Suite de saint Paul*, de Gustav Holst, qui réunit les onze instrumentistes à cordes présents, sous la conduite de Thomas Lefort... En passant par cet arrangement détonnant de *My Favorite Things* qu'offrirent l'accordéoniste Julien Beautemps et le violoniste Thomas Briant, entre jazz et harmonie française à la Ravel ou à la Messiaen... Un moment de créativité désinhibée et de grâce suspendue. ■

Hideux ou nécessaire? Le pavillon d'accueil devant l'Assemblée nationale fait polémique

Claire Bommelaer

Dévoilé le 22 juin, le projet suscite l'ire des défenseurs du patrimoine. Il vise à mieux accueillir 200 000 visiteurs annuels.

Pourquoi avoir choisi cette construction architecturale contemporaine, à cet endroit-là? Le 22 juin, l'Assemblée nationale a dévoilé son futur pavillon d'accueil, devant ouvrir en 2028. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le bâtiment détonne avec la façade à péristyle de douze colonnes élevées sur un gradin de trente marches qui fait face à la Seine et à la place de la Concorde.

Accolé au côté droit du Palais Bourbon, s'élevant sur deux étages, il est doté de quatre gros tubes de verre qui représentent, selon l'argumentaire de l'Assemblée, «la forme de l'Hémicycle». Bardés des mots «Indivisible, laïque, démocratique et sociale», ces tubes sont censés porter l'idée de transparence démocratique. Sur une vue d'architecte, on devine des gens à l'intérieur dans un hall d'accueil et d'autres assis dans ce qui pourrait être dans un café, à l'étage.

Aussitôt rendu public, aussitôt critiqué. Sur les réseaux sociaux, depuis lors, les amoureux du patrimoine et leurs associations s'étranglent devant cette «verrue» qui s'épanouira sur 4 000 mètres carrés, en 2028. «Sérieusement, Yaël Braun-Pivet? Vous envisagez de faire cela au Palais Bourbon?», cingle Baptiste Gianeselli, internaute très actif sur les questions

de défense du patrimoine. «*Monument historique, patrimoine de l'Unesco? Qu'importe! La France se transforme en pays de l'abus et de l'arbitraire!*», ne craint pas d'affirmer de son côté, Paris Héritage.

Espaces peu praticables

Emboitant le pas, l'association de défense du patrimoine Sites et monuments a lancé une pétition, réclamant le retrait «*pur et simple*» de demande du permis de construire, déposé le 16 juin. «*Il serait inadmissible de porter atteinte à une composition caractérisée par sa pureté, sa minéralité, sa symétrie et son équilibre, avec une correspondance parfaite des colonnades de l'Assemblée nationale et de l'église de la Madeleine, se répondant depuis l'Empire de part et d'autre de la place de la Concorde. Cet ensemble architectural emblématique offre aujourd'hui une perspective que rien ne vient entacher*», fait valoir le texte. Il a depuis récolté 3 252 signatures.

La présidence de la Chambre basse explique les travaux par la nécessité de moderniser son pavillon d'accueil. «*Le projet s'inscrit dans une politique d'ouverture de l'Assemblée nationale lancée en 2022, et qui rencontre un grand succès public*», indique-t-elle. Le Palais Bourbon voit défiler près de 200 000 visiteurs par an, un nombre qui

a doublé en trois ans et que Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée, veut encore accroître.

Journalistes parlementaires, public scolaire, groupes en visite guidée ou passionnés venant assister aux séances de questions au gouvernement doivent aujourd'hui passer par un petit bâtiment XIX^e, construit à la suite d'un attentat contre Jules Ferry en 1887 dans la Grande Rotonde. Pour qui a pratiqué cet exercice, notamment depuis les consignes de Vigipirate, il est vrai que les espaces ne sont pas des plus praticables.

Le futur pavillon, pompeusement dénommé «L'à-venir», permettra non seulement de doubler la capacité d'accueil, mais aussi d'offrir cafétéria, vestiaires, salle pour les groupes scolaires et boutique, ainsi qu'une accessibilité pour

les handicapés. De vastes espaces de médiation sur les mécanismes et l'histoire de la démocratie parlementaire sont également prévus, à l'instar de ce que l'on voit dans de nombreux parlements européens.

Si le projet a émergé au grand jour le 22 juin, la décision de lancer un concours d'architecture a été prise en 2023, à l'initiative de Yaël Braun-Pivet, avec l'accord des questeurs. L'agence d'architecture Moatti et Rivière, lauréate, a été désignée en juin 2024 par un jury présidé, selon nos informations, par deux anciens présidents de l'assemblée, Bernard Accoyer et Jean-Louis Debré. L'affaire a été approuvée par le bureau de l'Assemblée dans la foulée.

Équilibre esthétique

Aujourd'hui, les opposants parlent «d'opacité» et d'une décision prise dans le secret du Palais Bourbon. Ils n'ont pas complètement tort : l'Assemblée étant un organe indépendant du pouvoir exécutif, tout cela n'est pas passé sous les fourches caudines du ministère de la Culture. Ni le pavillon XIX^e devant être remplacé ni le Palais Bourbon ne sont par ailleurs inscrits ou classés monuments historiques. Sur le papier, l'ancienne construction à droite du Palais Bourbon peut donc être rasée et remplacée par une nouvelle. La direction des

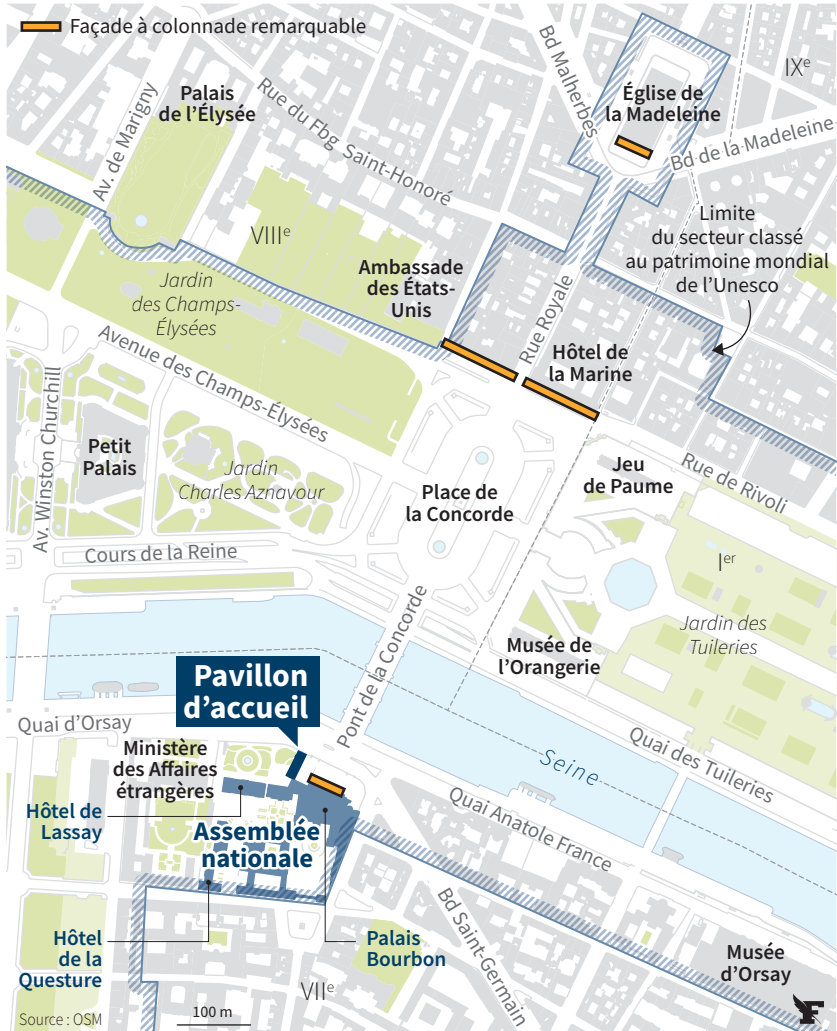
affaires culturelles (Drac) d'Île-de-France, qui n'a pas été mise dans la boucle de la décision, indique qu'«*aucun dossier d'instruction pour le permis de construire n'est déposé à ce stade*».

Selon l'Assemblée nationale, l'architecte des bâtiments de France compétent pour le 7^e arrondissement de Paris a tout de même bien été consulté en amont du projet. Il n'aurait rien trouvé à redire, tant que le nouvel ensemble architectural respecte les règles de hauteur et de profondeur.

Il reste que le monument à colonnade, pendant de l'église de la Madeleine, se trouve dans un site patrimonial remarquable, et que la zone est par ailleurs classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. «*Selon l'usage, il faudra informer l'Unesco de ce changement*», rappelle simplement la Drac. On ne sait si le comité mondial pourrait se saisir de cette façade qui ne plaît pas à tous pour retirer un classement concernant les rives de la Seine, sur lesquelles donne l'Assemblée.

En attendant, une demande de permis de construire a été déposée, et les travaux démarreront lorsqu'elle aura été accordée. D'ici là, on pressent que les associations de sauvegarde vont fourbir leurs armes, cherchant un chemin entre la lutte pour l'équilibre esthétique et la nécessité de transformer l'usage d'un bâtiment insigne. ■

Une nouvelle entrée pour l'Assemblée nationale



Julien Lacaze : « Il faut prendre l'opinion à témoin »

Propos recueillis par Claire Bommelaer

Julien Lacaze est président de l'association de sauvegarde du patrimoine Sites et monuments. Il a lancé une pétition «Non à l'enlaidissement de Paris par l'Assem-

blée nationale», réclamant le retrait «*pur et simple*» du projet de nouveau pavillon d'accueil de l'Assemblée.

LE FIGARO. - Qu'est-ce qui se joue dans votre nouveau combat?
JULIEN LACAZE. - Je ne me prononce pas sur la nécessité, ou non, de refaire l'accueil du Palais Bourbon. Ce que

nous voulons rappeler, c'est l'esthétique particulière de ce coin de Paris. Elle est très «minérale», et faite de symétries, et de matériaux homogènes. Nous avons, d'un côté de la Seine, le Palais Bourbon, de l'autre, la place de la Concorde avec la grande façade de l'architecte de Louis XV Ange-Jacques Gabriel. Plus loin, en haut de la rue Royale, répondant à l'Assemblée, se trouve l'église de la Madeleine. Or, le projet, très démonstratif, prévoit une grande façade de verre, avec des «colonnes», sur deux étages. Il semble que la présidence de l'Assemblée ait pris la proposition architecturale de l'agence Moatti et Rivière au pied de la lettre, en voyant dans cette façade de verre le symbole d'une nécessaire «transparence» de la vie parlementaire. La présidence aurait pu aussi estimer que les députés avaient besoin de calme et de sérénité pour légiférer, et que la chambre ne devait pas

devenir un haut lieu de tourisme. Mais c'est un autre débat.

La querelle, aujourd'hui, se fait autour de l'esthétique du pavillon. Est-ce un motif suffisant pour saisir la justice?
 J'ai saisi l'avocat de l'association pour étudier les possibilités et éventuelles voies de recours, si le permis de construire est accordé. Le dossier est complexe, car l'Assemblée nationale est autonome vis-à-vis de l'exécutif, et dispose de sa marge de manœuvre. Le bâtiment du XIX^e devant être remplacé par le nouveau projet n'est par ailleurs pas classé aux Monuments historiques. L'ensemble - Palais Bourbon et pavillon d'accueil - se trouve toutefois dans un secteur sauvegardé, et dans une zone classée au Patrimoine mondial de l'Unesco. La querelle n'est donc pas uniquement esthétique, même si notre pétition vise avant tout à prendre l'opi-

nion à témoin. Les vues d'architecte laissent deviner une cafétéria à l'étage. On aurait donc des espaces permettant de profiter de la vue, tout en participant à sa dégradation. C'est paradoxal! L'agence d'architectes Sanaa avait soumis un autre projet pour ce pavillon, qui n'a pas été retenu par le jury. Il était à nos yeux meilleur, car plus cohérent avec l'architecture du quartier.

Vous parlez d'un budget de 40 millions d'euros pour ces travaux...
 L'Assemblée n'a pas fourni de budget précis, et plusieurs estimations circulent, qui vont de 35 à 52 millions d'euros. En tout état de cause, un pavillon de cette envergure coûtera cher. Dans le contexte de tensions sur les finances publiques, est-ce vraiment le moment de lancer une dépense importante? Là aussi les Français doivent prendre position. ■

Écoutez toute l'actualité des jeunes talents avec **Thierry Hillériteau**

"Nouvelle génération", chaque mardi à 20h dans le Journal du Classique avec **LE FIGARO**





Le grand bain fait recette

Alyette Debray-Mauduy

Championne européenne de la baignade, la France compte 3,6 millions de bassins individuels. Trop souvent montrés du doigt, ils se révèlent pourtant bien plus économes en énergie qu'auparavant. Envie de fraîcheur ? Voici un aperçu des dernières tendances.

Avec les températures caniculaires de ces derniers jours, qui n'a pas envie de piquer une tête pour se rafraîchir ? Avouons-le, pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin, la tentation est grande de s'offrir une piscine. Mais est-ce bien raisonnable ? À l'heure où des scientifiques éclairés nous expliquent que l'eau est en passe de devenir un bien rare et précieux, où les périodes de sécheresse se multiplient et avec elles, les arrêtés préfectoraux limitant la consommation d'eau potable. Certaines communes du sud de la France, du Var aux Pyrénées-Orientales, poussant l'idée jusqu'à interdire la construction des piscines privées. « *L'année dernière, il n'avait pas plu autant depuis cinquante-quatre ans, s'amuse le pisciniste Nicolas Henocque, à la tête d'une entreprise familiale installée en région parisienne et dans l'Oise. C'est ainsi que notre secteur bouge d'une année à l'autre.* » À lui de s'adapter.

Contre vents et marées, la piscine individuelle – qui fête ses 60 ans cette année – séduit toujours autant les Français. Selon la FPP (Fédération des professionnels de la piscine), on en dénombrerait moins de 1500 en 1965, on en compte aujourd'hui 3,6 millions, enterrés ou hors sol. Depuis 1999, leur nombre a été multiplié par cinq, le portant de 1 pour 80 habitants, à cette époque, à 1 piscine pour 20 habitants en 2025. « *Nous sommes devenus les champions européens de la baignade et troisième pays au monde, après les USA et le Brésil, en nombre de piscines enterrées* », précise Stéphane Figueroa, le président de la fédération. Et oui, même si son prix reste conséquent (à partir de 25 000 € et jusqu'à 50 000 € pour un petit bassin bien équipé), cette dernière se démocratise. Elle n'est plus réservée à une poignée de privilégiés. Aujourd'hui, 23 % des employés, ouvriers et agriculteurs en possèdent une.

Moteur de rapprochement

Symbole du rêve américain dans les années 1960 ou star de Paris 2024 avec les quatre médailles d'or de Léon Marchand, à chaque époque son imaginaire. Un imaginaire dont se sont emparés nombre d'artistes et de cinéastes. Du peintre David Hockney et sa piscine californienne, *The Splash*, au réalisateur Jacques Deray, qui en faisait un symbole du glamour des années 1960 avec Alain Delon et Romy Schneider en tête d'affiche. Plus tard, en 2003, elle deviendra un lieu de retrouvailles pour la bande de copains du *Cœur des hommes* puis un vecteur de lien social pour les gueules cassées du *Grand Bain* de Gilles Lellouche. Aujourd'hui, la piscine est perçue comme moteur du rapprochement familial. « *Souvent le moyen de faire venir les plus grands à la maison pour la journée*, ajoute Nicolas Henocque. *Ou d'apprendre à nager aux plus petits. Une piscine, c'est un petit air de vacances à la maison.* » Une perspective qui ne se refuse pas.

C'est en province – et notamment dans le sud de la France – que l'on trouve le plus d'équipements. Là où les jardins sont les plus grands. Mais les Franciliens sont aussi nombreux à franchir le pas. D'autant plus que la piscine des

années 2020 maîtrise ses coûts de fonctionnement, sa consommation en eau et en électricité. Outre le fait qu'elles permettent de maintenir l'eau à une température agréable – pour le confort des utilisateurs – les couvertures solaires ont l'avantage de limiter l'évaporation de l'eau, jusqu'à 95 % selon les professionnels. « *L'avantage de la piscine chauffée est que l'on prolonge son usage durant l'année. Entre la couverture, la pompe à chaleur ou les projecteurs LED que l'on peut également installer, le coût de chauffage peut se limiter à 1 € par jour* », remarque Stéphane Figueroa. De leur côté, les filtres à vitesse variable, gérés par informatique, parfois depuis un smartphone, fonctionnent plus ou moins intensément selon la température extérieure et le nombre de personnes dans la piscine. « *Une technologie qui permet de faire baisser la facture d'énergie de 40 %.* La piscine, c'est un peu comme la voiture moderne, elle consomme beaucoup moins », conclut Nicolas Henocque.

Lorsqu'ils ont acheté une longère dans l'Oise, Bruno et Amélie savaient, avant même d'avoir démarré les travaux, qu'ils souhaitaient une piscine, un couloir de nage plus précisément, car ils sont tous les deux des nageurs confirmés. « *Nous nous sommes posé la question de l'eau et en avons discuté avec nos enfants, très soucieux des problématiques écologiques. Nous voulions également que celui-ci se fonde dans le jardin.* » Pas de plage en teck donc mais de la prairie autour de leur bassin de 15 mètres de long sur 1,50 m de large, maintenu à une température de 25 °C pour garder un côté tonique à la baignade.



Le couloir de nage est une configuration qui a le vent en poupe, aujourd'hui. Car derrière l'idée de la piscine se cache aussi l'envie de bien-être et de sport. Il se révèle donc idéal pour enchaîner les longueurs. Dans des espaces plus petits, il faut privilégier des petits bassins d'environ 10 m², très appréciés pour offrir un espace de convivialité dans son jardin. Avec une petite terrasse et quelques transats, on arrive à créer une ambiance pour se retrouver entre amis. Toujours selon la FPP, la surface moyenne des bassins français est d'environ 30 m² et leur profondeur de 1,40 m, pour jouer en ayant pied partout. Du côté du revêtement intérieur, fini les petits carreaux, on leur préfère une imitation carrelage en PVC ou un liner – deux options étanches à 100 % pour éviter les déperditions d'eau – de couleur grise ou taupe garantissant un aspect très naturel.

« *Notre métier consiste aussi à imaginer des choses qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement* », précise Nicolas Henocque. Un détail qui a son importance. Le paysagiste Pierre-Alexandre Risser, qui réalise de nombreux jardins en région parisienne, n'hésite d'ailleurs pas à tempérer les élans des Franciliens dont le jardin est trop petit.

Faire le bon choix

« *Tout d'abord, si mes clients partent dans leur résidence secondaire en juillet et en août, je leur fais remarquer que l'usage de leur piscine sera limité. Il ne faut pas foncer tête baissée. Celle-ci demande aussi de condamner un espace qui ne sera pas forcément joli en hiver, une fois la couverture tirée.* »

C'est pourquoi ce dernier les oriente souvent vers la baignade naturelle, qui

Assouvir son rêve de piscine, c'est aussi créer un havre de paix dans sa propriété. Ci-dessous, une piscine réalisée par Bioteich, un des pionniers de la baignade naturelle.

DIFFAZUR PISCINES;BIOTEICH

fonctionne sans chlore, sans sel, sans produits chimiques. Plus écologique, plus esthétique, plus agréable, elle coche toutes les cases et représente environ 15 % du marché. La qualité de l'eau est comparable à celle d'un lac ou d'une rivière. Elle ne pique pas les yeux et n'abîme pas la peau. Comment ça marche ? « *Celle-ci se compose de deux bassins. Un premier pour la baignade, un autre, plus petit, rempli de plantes aquatiques dont le rôle est de purifier l'eau. Ils sont séparés par un filtre biologique composé de roches, comme la pouzzolane, fixant les bactéries* », explique Fabrice Cailluyer, gérant de Bioteich, un des pionniers de la baignade naturelle, ayant déposé le nom en 1984. Pour le reste, elle se conçoit comme une piscine traditionnelle. Avec un cuvelage, en béton ou en bois, et un liner, vert ou gris, pour mieux s'intégrer à la nature. « *Son coût est un peu plus élevé, il faut compter environ 80 000 euros pour une piscine de 10 mètres sur 5. Elle demande également un peu plus d'entretien. Il faut couper, nettoyer les plantes, avoir un peu la main verte* », remarque notre expert. Mais, selon Pierre-Alexandre Risser, ces plantes créent un joli décor et s'intègrent parfaitement au jardin. « *On peut y ajouter un brasero, pour s'y retrouver en hiver, c'est beau toute l'année.* » Du côté de l'aménagement, Pierre-Alexandre Risser préconise une plage en bois – plus sensuelle, plus agréable que la pierre lorsque l'on marche pieds nus – que l'on adapte ensuite aux modes de vie de chacun. Avec un solarium, des transats, un bar pour prendre l'apéritif. « *La piscine, c'est une résidence secondaire dans sa maison* », conclut-il. Un argument choc. ■

Les robots se jettent à l'eau



Pascal Grandmaison

■ Aiper Scuba X1 Pro Max : pour les bassins XXL

Conçu pour les bassins jusqu'à 300 m², il nettoie le fond, les parois, la ligne d'eau et la surface, grâce à la technologie OmniSense+ 2.0 et ses 40 capteurs cartographiant précisément l'environnement. Doté de 9 moteurs assurant une aspiration ultra-puissante de 536 litres par minute, d'une filtration jusqu'à 3 microns, c'est le robot nettoyeur le plus performant de sa génération, garantissant des rebords impeccables. Sans fil, il se connecte à l'application mobile Aiper pour gérer le contrôle à distance, le suivi précis et autoriser une maintenance simplifiée.

Grâce à son autonomie de 10 heures, il peut nettoyer plusieurs fois la piscine à fond avant d'être rechargé (2 499 €).

■ Dreame J1 : toujours à la surface

Alimenté par un panneau solaire, il parcourt la surface de l'eau pour éliminer les débris avant qu'ils ne tombent au fond. Feuilles, cheveux, insectes... Rien ne résiste à sa brosse double rouleau. Grâce à des capteurs de haute précision, le J1 analyse son environnement pour établir un nettoyage intelligent en S, ralentissant à l'approche des parois et évitant les collisions. Il détecte les zones les plus ensablées lorsque la batterie est faible, afin d'optimiser sa recharge solaire. En combinant cette capacité à un système de recharge par adaptateur, le J1 assure un fonctionnement ininterrompu, durable et

respectueux de l'environnement. Il dispose d'un réservoir à pastilles de chlore qu'il dissout automatiquement pendant le nettoyage pour éviter la formation d'algues. À compléter avec un robot pour le fond de la piscine (599 €).

■ Maytronics Dolphin Liberty 600 : nettoyeur universel

Doté d'une filtration multicouche avancée et d'un double brossage actif, ce robot capture les plus petites particules, offrant un nettoyage longue durée jusqu'à 4 h 30 min. Idéal pour les piscines de taille moyenne à grande, il garantit jusqu'à 2 semaines de propreté avec une seule charge. Son système de jets innovant assure une couverture complète, incluant les marches et les plages immergées, souvent difficiles à nettoyer (1 549 €). ■

Nicolas Luchsinger : « J'ai retrouvé la clientèle de haute joaillerie française chez Buccellati »

Propos recueillis par **Élodie Baërd**

Nommé il y a un an, ce patron érudit et libre d'esprit livre sa vision de la maison milanaise centenaire, à l'esthétique exclusive et singulière.

Depuis avril 2024, Nicolas Luchsinger, suisse d'origine ayant travaillé à New York, Paris et Hongkong, est installé à Milan et suit des cours d'italien intensifs pour pouvoir mener les réunions les plus techniques dans la langue de Dante. Ce jeune quinquagénaire, spécialiste de bijoux anciens, passé chez Christie's (dix ans) et chez Van Cleef & Arpels (dix-sept ans), collectionne à titre personnel l'orfèvrerie « du Vieux Lausanne » du XVIII^e siècle, mais aussi les fruits en argent Buccellati (voir page 25). C'est ce style singulier qu'il veut cultiver pour la maison milanaise acquise par le groupe Richemont en 2019 et qui vit actuellement un âge d'or – comme en témoigne son chiffre d'affaires, passé de 60 millions d'euros il y a cinq ans à 200 millions aujourd'hui ! Entretien.

LE FIGARO. – Vous qui connaissez bien le secteur de la joaillerie, qu'avez-vous découvert que vous ignoriez de Buccellati en prenant votre poste ?

NICOLAS LUCHSINGER. – En réalité, j'avais une connaissance uniquement livresque de la maison. J'y ai découvert une histoire vivante grâce aux membres de la famille toujours présents dans l'entreprise, qui en connaissent tous les détails, ont vécu la plupart des grands moments, ont conçu les collections, côtoient les clients. Buccellati possède une histoire bien plus crédible que beaucoup de ses voisins ! J'ai été frappé de voir à quel point le style unique, qui repose sur les mêmes inspirations depuis toujours, c'est-à-dire la Renaissance italienne, sa peinture, son architecture, ses tissus, connaît une interprétation différente à chaque génération, de Mario Buccellati, qui a fait de la maison familiale une marque en 1919, à son fils



Les bijoux n'ont pas de logo, donc la force d'un joaillier est que ses créations soient reconnaissables

Nicolas Luchsinger CEO de Buccellati

Gianmaria, qui a pris la relève après la guerre (décédé en 2015, NDLR) et à son fils à lui, Andrea, qui l'a rejoint à la fin des années 1970 et continue de diriger la création, avec sa fille Lucrezia. Je dois aussi avouer que je suis admiratif de la qualité de l'artisanat italien, plus exceptionnel encore que l'on ne pense. Plus aucun pays d'Europe n'atteint leur niveau en joaillerie et en orfèvrerie. Il y a évidemment à Paris des ateliers de haute joaillerie d'une excellence remarquable, où les artisans travaillent sur une pièce de A à Z. Chez nous, un collier passe entre six ou sept mains, parce que chacun est spécialiste d'une technique particulière, ça me fascine. Et c'est ce qui rend ces bijoux si uniques, et difficiles à copier.

Et c'est dans la boutique de Paris qu'ils se vendent le mieux ! Comment l'expliquez-vous ?

La boutique parisienne, parmi la cinquantaine que nous comptons à travers le monde, marche en effet très bien, depuis toujours, notamment grâce à la haute joaillerie. Et cela fait partie de mes



Bracelet et pendants d'oreilles de haute joaillerie, collection Mosaico en or blanc, or jaune et diamants, présentés la semaine prochaine à Paris. SDP

surprises en arrivant : toutes les grandes fortunes d'Europe achètent chez nous. J'ai cru que cette clientèle locale avait disparu, qu'elle ne voulait plus de haute joaillerie car elle avait déjà ce qu'il fallait dans ses coffres... Je l'ai retrouvé chez Buccellati, séduite par le positionnement « niche », l'artisanat, les collections élitistes mais jamais tapageuses, qui attirent même les jeunes générations.

Quels sont les bijoux Buccellati qu'ils préfèrent, les plus emblématiques ?

Les bijoux n'ont pas de logo, donc la force d'un joaillier est que ses créations soient reconnaissables. Ici, toutes les collections se vendent très bien... C'est un bon problème, je vous l'accorde, même si ça complique les décisions de pousser telle ou telle collection, d'autant que la production demeure restreinte... Notre bijou emblématique est probablement la manchette, dont on ne peut fabriquer qu'une quarantaine de modèles par an. Les bagues tulle également, qui demandent 500 heures de travail chacune. Contrairement aux joailliers de la

place Vendôme, nos clients ne connaissent pas toujours les noms des collections mais savent très bien les décrire. À mon arrivée, j'ai vite constaté qu'il existait des centaines de versions dans chaque ligne... À chaque fois que je visitais une boutique, je découvrais des pièces que je n'avais encore jamais vues. Ma première réaction a été de vouloir faire le tri, puis je me suis ravisé quand j'ai compris que si vous allez, par exemple, chez Prada, c'est la même vitrine partout dans le monde, les mêmes collections sur les portants, c'est très lassant pour les clients... Les nôtres sont ravis de voir des trésors différents à Hongkong, Londres et New York.

Comment adaptez-vous les ateliers face au succès ?

La production est un vrai sujet, car nous devons accompagner notre croissance à deux chiffres, tout en restant absolument fidèle à la qualité. Nous recrutons une cinquantaine de nouveaux artisans chaque année, pour atteindre 450 aujourd'hui, et tous nos ateliers ont été rénovés

et agrandis. Le travail est réparti sur six sites : à Milan pour la haute joaillerie et les pièces uniques, à Valbrona pour la joaillerie et le travail spécial de l'or, soutenu par deux tout nouveaux ateliers à Valenza. Il y a aussi l'horlogerie à Chiasso, et l'argenterie à Bologne.

Pourquoi misez-vous beaucoup sur l'orfèvrerie ?

Les clients ont redécouvert l'argenterie depuis quelques années. Secteur pourtant en crise depuis que les jeunes couples ne rêvent plus de ménagère sur leur liste de mariage ! Mais pendant le Covid, les gens, bloqués chez eux, ont retrouvé leurs trésors dans les armoires et ont renoué avec les arts de la table. Et puis, de même qu'en mode, une femme porte facilement un haut Chanel et un pantalon Zara, une table se dresse désormais avec une nappe rapportée d'un voyage en Inde, les assiettes de votre grand-mère, des couverts Buccellati et des verres rouges Ikea pour égayer le tout. Nous sommes d'autant plus convaincus du potentiel de l'orfèvrerie que nombre de nos concurrents abandonnent cette activité.

Comment vous y prenez-vous pour rendre ces collections désirables ?

Dans toutes nos boutiques, nous dressons une table, la même partout, changée cinq fois par an. En 2024, nous nous étions amusés à associer nos couverts avec de la vaisselle bleu Ginori, des vrais citrons et un faux homard en argent sortant de nos ateliers. Un homme du Moyen-Orient qui descendait de son yacht s'est présenté à la boutique de Capri et a commandé la « table » pour 60 personnes ! Les clients fortunés apprécient moins de connaître les carats d'une bague, que d'être guidés sur la façon de porter un bijou ou inspirés dans la manière de mettre en scène un objet. Notre art de vivre embrasse ces aspirations, à l'image de notre nouvel espace que l'on appelle Piano Nobile, installé au premier étage de la boutique de Milan, où nous organisons des dîners. Quand un client voit une timbale dans une vitrine, il peut la trouver belle. Mais lorsqu'il la voit dedans, il se projette beaucoup mieux. ■

Jacquemus à l'Orangerie de Versailles, ma saison préférée

Hélène Guillaume

En modernisant les clichés de l'histoire provençale, Simon Porte Jacquemus a rappelé ce qui fait l'authenticité de sa marque indépendante.



Jacquemus printemps-été 2026

« C'est lorsqu'il est face à l'adversité qu'il est le meilleur, qu'il est le plus "Jacquemus" », nous glisse une invitée du défilé de l'été 2026 présenté dimanche en fin d'après-midi à l'Orangerie de Versailles. En effet, il y a dix ans, quand certains critiques estimaient qu'il avait atteint son plafond de verre, le jugeant plus influenceur que créateur, Simon Porte Jacquemus sortait de son chapeau provençal Les Santons (été 2017) qui fut son « game changer ». Depuis, son nom a fait le tour du monde, son entreprise a beaucoup grandi, passant de pure player à maison avec pignon sur rue. Seulement, ces derniers mois, notamment en raison du contexte économique dur pour tout le monde et encore plus violent lorsqu'on est indépendant, les critiques ont repris... Et le Provençal de 35 ans de sortir à nouveau un défilé qui leur a coupé l'herbe sous le pied. Et sa collection probablement la plus aboutie.

Indépendant, donc, et il faut le répéter tant c'est une exception dans ce monde du luxe. Et pourtant, il n'a pas à rougir de la comparaison avec les shows des grands groupes. Sous le soleil versaillais, ses invitées s'hydratent à l'hydromel dans les allées de l'Orangerie tandis qu'en surplomb des jardins, dans la « fan-zone » prévue par la marque, de jeunes gens s'époumonent à la vue des célébrités (Laetitia Casta, Armand Duplantis, Aya Nakamura, Matthew McConaughey, Pierre Niney...), détendus et habillés comme pour un mariage, de robes en popeline tendre et de costumes en coton léger.

Une fois l'assemblée assise dans la fraîcheur de la galerie à la majesté austère, un garçon de 8 ans, pieds nus et vêtu de

blanc, court le long des 150 mètres jusqu'aux marches et ouvre l'imposante porte en bois donnant accès aux mannequins. Une allégorie de l'enfance du créateur, qui fait pénétrer en ses lieux empreints de la grande histoire, les personnages fantasmés de son jeune âge inspirés des photographies familiales de ses grands-parents maraîchers du sud de la France, dans les champs et durant les

moissons des années 1950-1960. Simon Porte Jacquemus montre un talent indéniable pour le storytelling...

Tabliers et broderies anglaises

Mais on ne saurait mettre en doute sa sincérité tant le moment est touchant, dans la naïveté de la mise en scène (merveilleuse bande-son signée Ennio Morricone), comme dans la grande élégance de sa sil-

houette réinterprétant l'idée d'une garde-robe ancienne – tabliers, châles, nappes, broderies anglaises... – en un travail moderne de coupe, de drapé, de design. Le vêtement seyant, les espadrilles revisitées, les breloques en tresse d'ail en cuir, les sacs aux lignes épurées avec toujours ce détail graphique à la Jacquemus, devraient permettre à notre Français de bientôt récolter les fruits de sa plus belle saison. ■

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 JUILLET, 20 H

STRAVINSKY | HAENDEL | MOZART

THOMAS HENGELBROCK, DIRECTION

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 JUILLET, 20 H

GLUCK | MOZART

ROBERTO GONZÁLEZ-MONJAS, DIRECTION

Coproduction Orchestre de chambre de Paris / Centre des monuments nationaux

Entrée :

Hôtel de Sully, 7 place des Vosges, 75004 Paris



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

UN AIR D'ÉTÉ

À L'HÔTEL

DE SULLY

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS

orchestredechambredeparis.com

« Enquête de santé » au fil de l’eau, sans filtre

Damien Mercereau

Le magazine de France 5 s’intéresse au scandale de la pollution de l’eau potable en France, du robinet à la bouteille.

Existe-t-il encore une eau potable dépourvue de toute trace de pollution ? Dans le documentaire *Quand l’eau sème le trouble*, le réalisateur Bruno Timsit a mené une enquête minutieuse qui démontre que, non, l’eau du robinet comme celle vendue en bouteille ne sont pas épargnées. En cause, les diverses particules qui résistent aux procédés d’assainissement et de filtrage les plus pointus. « Pour certaines d’entre elles, nous n’avons pas de solution », reconnaît Mickaël Derangeon, vice-président du service public Atlantic’eau. Les Pfas (per- et polyfluoroalkylés) sont une vaste famille de molécules de synthèse utilisées dans la fabrication de matériaux antiadhésifs, résistants à la chaleur et imperméables. Qualifiées de « polluants éternels », car indestructibles, elles sont présentes dans l’eau potable et certains aliments comme le poisson, les œufs ou les fruits. « Nous avons tous des Pfas dans notre corps », affirme Pauline Cervan, toxicologue. Leur impact sur notre santé demeure incertain. « Certaines publica-

tions parlent de troubles du métabolisme ainsi que d’effets cancérigènes, d’effets sur la reproduction et sur le système immunitaire », nous déclarait-elle récemment. À partir du 1^{er} janvier 2026, la surveillance systématique d’une partie de ces molécules dans l’eau du robinet sera obligatoire en Europe.

Recours devant le tribunal

Autres polluants, les métabolites de pesticides issus de l’agriculture pénètrent les sols au fil des ans et contaminent progressivement les nappes phréatiques. Entre 1980 et 2024, 4 600 sites de captage d’eau ont dû être fermés en France. « La recherche de qualité des micropolluants dans l’eau potable est totalement insuffisante, estime pourtant Pauline Cervan. On recherche très peu de métabolites de pesticides, alors que nous savons qu’il y en a beaucoup qui risquent de se retrouver dans l’eau potable. » Parmi les scandales sanitaires, des dizaines de milliers de kilomètres de canalisation en PVC installées avant 1980 sont sources d’émanation de chlorure de vinyle monomère (CVM),



Les polluants sont présents tant dans l’eau du robinet que dans l’eau vendue en bouteille. 17 JUIN

un gaz cancérigène qui contamine l’eau courante, notamment en milieu rural. Les taux de CVM seraient au-dessus des normes dans l’eau du robinet de près de 600 000 Français, selon Gaspard Lemaire, chercheur en droit de l’environnement. Résoudre le problème coûterait des milliards d’euros à l’État. Dans le Loiret, une dizaine d’usagers a déposé un recours devant le tribunal judiciaire d’Orléans et poursuit le syndicat des eaux pour leur avoir fourni durant des années une eau polluée au CVM. Pour tenter d’éliminer les polluants de l’eau du robinet, divers dispositifs fil-

trants sont vendus dans le commerce, mais leur efficacité est incertaine. Pour Julie Mendret, docteur en génie des procédés de l’environnement, le charbon actif et les perles de céramique sont « peu efficaces », tandis que les carafes filtrantes nécessitent un entretien strict pour éviter un développement bactérien. Aucun ne parvient à purifier l’eau à 100 %. Plus rassurante en apparence, et consommée par 52 % de Français, l’eau minérale vendue en bouteille n’est pas exempte de reproches. « 78 % des marques commercialisées en France contiennent des micros et nanoparticules de plastique, déclare Stephen Kerckhove, délégué général d’Agir pour l’environnement. Le contenant pollue de manière assez massive l’eau embouteillée. » Paradoxalement, selon une récente étude

menée par l’Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), la pollution aux microplastiques est bien plus élevée dans les bouteilles de verre que dans celles en plastique. « Pour l’eau minérale ou naturelle, la quantité de microplastiques s’est avérée relativement faible quel que soit son contenant », détaille l’Anses, tout en soulignant l’impossibilité d’affirmer si les quantités trouvées présentaient ou non un risque pour la santé. Pour Mathilde Body, chercheuse en immunotoxicologie, nous avons tous des microplastiques dans l’organisme. ■

« Enquête de santé : quand l’eau sème le trouble » À 21 h 05, sur France 5 Notre avis : ●●●●

Les joies et les angoisses de l’enfance, racontées par les préados

Emmanuelle Litaud

Dans le documentaire « Grandir en France », France 2 relate le quotidien et les préoccupations de nos chères têtes blondes.

Qu’est-ce qu’être un enfant en 2025 ? Quels sont les ressentis des petits d’aujourd’hui, leurs joies, leurs peines, leurs peurs ou encore leur vision du monde ? La réalisatrice Aurélia Perreau (*Noirs en France*) a tenté de répondre à ces questions en donnant la parole à plusieurs jeunes témoins, âgés de 8 à 12 ans, venant de toute la France et de divers milieux sociaux. Elle a également suivi certains d’entre eux dans leurs univers personnels afin de tenter de dessiner les contours de leurs préoccupations, et, plus globalement, de l’enfance qu’ils sont en train de vivre. « Aujourd’hui, les enfants sont partout : dans les débats, dans les polémiques, dans les discours. Mais on les en-

tend rarement. On les montre, mais on ne les écoute pas vraiment. Pourtant, ils ont beaucoup à dire. Malgré les inégalités, les contrastes géographiques, sociaux ou familiaux, les enfants que j’ai rencontrés dans les écoles à travers la France m’ont frappée par la maturité et la convergence de leurs réponses, leur lucidité, leur humour. Ce film est né de cette rencontre avec eux », explique-t-elle.

Un fossé entre les enfants d’hier et ceux d’aujourd’hui

Avec les témoignages sans filtre de la pétulante Billie Jane, qui a construit une relation fusionnelle avec sa mère, du facétieux Valentin, fils d’agriculteurs multipliant les bêtises à l’école, de la sérieuse Diane, qui s’adonne à une multi-

tude d’activités, de la tempétueuse Elena, qui peine à gérer ses émotions, du craintif Martin, alerté par les informations en continu, ou encore du timide Ismaël, s’évadant grâce aux jeux vidéo, le film dresse le portrait d’une jeunesse d’aujourd’hui avec ses codes, ses envies et ses angoisses. Outre leurs moments de vie et leurs réflexions sur le monde qui les entoure, les enfants réagissent aussi à des archives vidéo consacrées à l’enfance, à l’éducation et à l’école. L’occasion de voir le fossé qui existe désormais entre les jeunes gens d’hier et ceux d’aujourd’hui. « Elles créent un dialogue drôle, éloquent et parfois inattendu. Elles illustrent cette “révolution de l’enfant” opérée en à peine cinquante ans », confirme Aurélia Perreau. Le

contraste est passionnant et offre de beaux moments de spontanéité. Les jeunes témoins poussent ainsi des hauts cris en découvrant la vie en pensionnat dans les années 1960, les corrections corporelles ou la vision très rétrograde de la place des femmes dans la société livrée par les enfants des années 1970. Puis, passé la surprise, ils analysent avec leurs mots mais de façon très pertinente les changements survenus au fil des décennies. De l’éducation positive à l’omniprésence des écrans en passant par la course à la performance, les angoisses liées à l’actualité ou le manque de sociabilisation de plus en plus exacerbé, le film évoque les grands thèmes d’actualité qui questionnent les parents mais aussi

la société dans son ensemble. Plusieurs spécialistes en pédopsychiatrie livrent un point de vue intéressant mais aussi quelques lignes directrices à suivre pour le bien des enfants. Un film très réussi, à la fois éclairant et attendrissant, à déguster en famille et qui ouvrira, peut-être, vers une discussion transgénérationnelle. Outre l’analyse sociétale qu’il offre, le documentaire met surtout en avant la beauté de cette période charnière entre la fin de l’enfance et le début de l’adolescence. ■

« Grandir en France : les enfants ont la parole » À 21 h 10, sur France 2 Notre avis : ●●●●

MOTS CROISÉS Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6958 HORIZONTALEMENT

1. Sortie de la cafetière. – 2. Accompagnateur d’enfants. – 3. S’oppose à l’existence. Concerts de moujiks. – 4. Tour de corde. Mitraille à Timisoara. – 5. Éclat de verre. Objet en double. – 6. Est toujours de la veille. – 7. Avec lui devant, on va réussir à égaliser. Entrent dans la composition d’une dragée. – 8. Mars gaulois. Pièce tout terrain. – 9. Se consomme en ampoule. Lancé par Chimène à Rodrigue. – 10. Eus un léger soupçon. – 11. Plongées dans l’obscurité. – 12. Lame du jardinier.

VERTICALEMENT

1. Sollicitées par la personne chargée de l’entretien. – 2. A tendance à caler. – 3. Peintures paysagères. Tomber larme après larme. – 4. Pronom. On en prend de la graine. Bande dessinée dans les journaux américains. – 5. Propriété de famille. Demi pour un rugbyman anglais. Échangé contre de la casse. – 6. Ils cuisent leurs plaques au four. Le cycle de la nature. – 7. Imiter Laquedem. Chambre rouge. – 8. Directeur de caisse. Vieille boîte aux lettres.

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6957

HORIZONTALEMENT 1. Décorner. – 2. Écuimoire. – 3. Lapement. – 4. Alité. AR. – 5. Bed. Orna. – 6. Reïs. Ain. – 7. Esters. – 8. Essaim. – 9. EV. Nanti. – 10. Nota. Tés. – 11. Tea. Hère. – 12. Susvisés. VERTICALEMENT 1. Délabrements. – 2. Écalées. Vœu. – 3. Cupidité. Tas. – 4. Omet. sesnA. – 5. Roméo. RSA. Hi. – 6. Nie. Rasantes. – 7. Ernani. Itéré. – 8. Retransmises.

LE FIGARO Jeux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

BRIDGE Par Philippe Cronier www.lebridgeur.com

PROBLÈME N° 3436 : Atout de substitution

♠ V 7 2
♥ 8 7 5
♦ R 7 6 2
♣ R V 3

N
O S
E

♠ AD 10 9 8
♥ AR 4 3 2
♦ 8
♣ AD

Contrat : Sud joue 4 Piques.

Entame : 10 de ♠ pris de l’As. Vous donnez deux autres tours de ♣ en défaussant votre ♦ perdant puis présentez le Valet de ♣ qui fait la levée (méfiez-vous, le Roi n’est pas forcément bien placé...). Vous êtes en tournoi par paires, essayez de faire le maximum de levées.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 3435 : Une carte de plus

Contrat : Sud joue 6 Sans-Atout. Entame : 6 de ♦ pris de l’As. Sur l’As de ♣, tout le monde fournit.

Si les ♣ « roulent » (couleur 3-2, Valet quatrième à droite), votre chelem est gagné. Donc, vous tirez le Roi de ♣ et le mauvais partage redouté devient réalité : Est défausse. Comment poursuivez-vous ? Il importe de mettre en place une élimination avec placement de main. Mais allez-vous éliminer les ♥ ou les ♠ d’Ouest ? Les ♥, évidemment, car vous y possédez une carte de plus qu’à ♠. Donc, encaissez trois ♦ maîtres en écartant le 6 de ♠ de votre main, jouez ♥ pour la Dame, encaissez l’As de ♥ puis sortez par Dame de ♣ et ♠. Ouest, « déshabillé » de trois de ses couleurs, doit rejouer ♠ dans la fourchette, vous permettant ainsi de l’emporter où que soit le Roi de ♣. Vous revendiquez deux ♠, deux ♥, quatre ♦ et quatre ♣, soit les douze plis requis.

♠ 10 5
♥ V 8 7 6
♦ DV 7 5
♣ 9 4 2
♠ R 8 2
♥ 4 3
♦ 8 6 3 2
♣ V 7 6 5
♠ V 9 7 4 3
♥ R 10 9 5 2
♦ 10 4
♣ 3
♠ AD 6
♥ AD
♦ AR 9
♣ ARD 10 8

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT
RONDES DES MOTS :
LIGNE 1 : QUARTZ, RÉSEAU, GRASSE, KEVLAR, DELAVÉ, BUFLE.
LIGNE 2 : RÉMIGE, ENIGME, SEREIN, LETTRE, ASCÉTIE, FRANCS.

+ De pages
+ D’auteurs
+ De jeu
+ De fun

Abonnez-vous à
BRIDGERAMA+
sur www.bridge-eshop.com

TF1

21.10
Taxi
Film. Action

Fra. 1998. Réal. : Gérard Pirès. 1h40. Avec Samy Naceri. Après avoir été le livreur en scooter le plus rapide de Marseille, Daniel est aujourd'hui chauffeur de taxi. Passionné de courses automobiles, il a transformé son véhicule en bolide.

22.50 20 ans de saga «Taxi» : le film qui fait exploser tous les compteurs.

CANAL+

21.11
Saint-Ex
Film. Biographie

Fra./Blg. 2024. Réal. : Pablo Agüero. 1h36. Avec Louis Garrel. Années 1930, en Argentine. Antoine de Saint-Exupéry, pilote expérimenté, part à la recherche d'un ami, disparu lors d'un vol à travers la cordillère des Andes.

22.46 Faut voir ! L'hebdo cinéma. Magazine. Prés. : Antoine de Caunes.

france.2

21.10
Grandir en France : les enfants ont la parole

Documentaire

Fra. 2025. Réal. : Aurélia Perreau, Tristan Le Guillou. 1h35. Inédit. À travers des conversations intimes, six préadolescents de différentes origines sociales livrent leur regard sur leur vie, révélant le décalage avec l'enfance de leurs parents.

22.45 Histoires d'une nation : l'école.

arte

21.00
Gardiens de la révolution : Les maîtres de l'Iran

Documentaire

Fra. 2025. Réal. : Julie Lerat. 1h45. 2 épisodes. Inédit. Architectes et piliers de la dictature iranienne, les «gardiens de la révolution» ont réussi à accaparer tous les pouvoirs.

22.45 Mossad : des agents israéliens parlent. Documentaire.

france.3

21.10
Un si grand soleil
Feuilleton

Fra. 2025. Avec Mélanie Maudran, Yvon Back. Alix n'écoute pas les alertes de Claudine et Ulysse. Celui-ci a eu un accident, et il est persuadé que Lucas l'a renversé pour prendre sa place à la galerie. Lucas explique à Emma que son père a disparu.

23.10 Crime en Lozère. Téléfilm. Policier. Avec Florence Pernel.

6

21.10
Zone interdite
Magazine

Prés. : Ophélie Meunier. 1h50. Grands départs : joies et galères sur l'autoroute des vacances. Inédit. Le long d'autoroutes emblématiques, immersion aux côtés de ceux qui sont chargés de faciliter le trajet.

23.00 Zone interdite. Magazine. Prés. : Ophélie Meunier.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue. Présenté par Anne-Emmanuelle Isaac.

18.30 Le Buzz TV. Nicolas Vollaire et Sarah Lecœuvre interrogent Bruno Solo, acteur.

19.00 Bienvenue en Île-de-France. Quotidienne avec Victoire Sikora.

22.00 Le Club Le Figaro

le club
LE FIGARO
International

International

Thème : un monde sens dessus dessous. Animé par Philippe Gélie. Invité : Pierre Vimont, ancien ambassadeur de France aux États-Unis. Avec Isabelle Lasserre, correspondante diplomatique du Figaro.

23.00 Panoramas. Santorin : aux sources de l'Atlantide.

Pour regarder Le Figaro TV ?

Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box

SFR 194 | Orange 218
Free 203 | Bouygues 247

À LA DEMANDE

NETFLIX

Boléro

Dans le Paris des années folles, la danseuse russe Ida Rubinstein, amie de Maurice Ravel, lui commande la musique de son prochain ballet. Mais le compositeur renâcle à la tâche et remâche le souvenir de ses échecs. Encouragé par sa mère et sa muse Misia Sert, il plonge dans les affres de la création de son grand œuvre : le «Boléro». Touchant portrait d'un homme porté par l'amour et l'amitié des femmes de sa vie, ce biopic signé Anne Fontaine bénéficie de l'interprétation tout en finesse de Raphaël Personnaz, par ailleurs lui-même au piano dans les scènes musicales. Face à lui, Doria Tillier, Jeanne Balibar, Emmanuelle Devos, Anne Alvaro et Sophie Guillemin composent une partition maîtrisée.

la chaîne météo

ÉPHÉMÉRIDE St-Thierry

Soleil : Lever 05h49 – Coucher 21h59 – Premier croissant de Lune

MATIN

30 km/h

10 km/h

APRÈS-MIDI

30 km/h

30 km/h

20 km/h

T (en °C)

<-10 à 0 0 à 10 10 à 20 20 à 30 30 à >40

LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	23/30	AMSTERDAM	20/35	ATHÈNES	24/36
BARCELONE	26/34	BELGRADE	20/33	BERLIN	15/32
BERNE	20/33	BRUXELLES	23/38	BUDAPEST	19/31
COPENHAGUE	15/23	DUBLIN	13/17	LISBONNE	22/31
LONDRES	22/32	MADRID	23/37	PRAGUE	16/32
RABAT	23/32	ROME	24/36	TUNIS	23/35

MERCREDI

20/31 17/22 20/35 22/35 21/29 25/32

JEUDI

17/24 15/24 22/31 19/29 20/32 25/35

VENREDI

14/25 14/25 17/29 21/30 25/34

la chaîne météo

lachainemeteo.com

Par téléphone : 3201

LIVE 24/24 CANAL+

Sur L'APPLI GRATUITE La Chaîne Météo

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4180

DEVIENDRA PRESSANT	AVANCER A PAS DE GEANT	LETTRE A HELLENE	BOUCHE DE FEU	IL PARLE LE THAI	CIGARETTE DE GAINS-BOURG	FRAGMENT	COL SAVOYARD	LUCIOLE S'ILEST LUISANT	DUCA AIGRETTE	DIALECTE AFRICAIN	CARTES EN SERIE	N'A AUCUN GENRE
SA POMME ASPERGE	PAS DE GEANT ROUTES	PIERRES GRAVEES	PONT DE PARIS	LIENS FORTS ENTRE LES ETRES	DE GAINS-BOURG A POINT	TAXES INCLUSES	(DE L')	CAGES A POULES	PRETS A SORTIR	GADES D'ENFANTS	TEMPEREES	BIEN-HEUREUX
								BAGNOLE				
APPAREIL MEDICAL							ÉCRASE					
DIVER-TISSANT							ACCESSOIRES DE BILLARD					
				PRENDRA EN REMORQUE LESSIVEE					BELLES DÉFER-LANTES			
BARRE DE CHEMIN			CÉLESTE			RESTAU-RATEUR				UNE CITROËN		TOUTE UNE CARRIERE
CON-CORDER			MAGAZINE		ARTÈRE	ÉLÉMENT DE HI-FI				AUTEUR DE CANCANS		
					A FLEUR DE PEAU	COUPES LE COURANT		VÊTEMENT DE MOUS-QUETAIRES	IL MÈNE UNE VIE DE CHATEAU			DÉTÉR-MINANT DÉMONS-TRATIF
FEMELLE DU LIEVRE	TRAVERSE LES LACS DE SUISSE	VRAIMENT ZEN				CE QUE L'ON REND EN DERNIER	RÉALISE UN RETRAIT	LE SCANDIUM	DÉESSE ROMAINE			
		GYM AU COLLEGE						COBALT AU LABO	ANCIENNE CITE			
			ACCOM-PLIT LE TRAJET		C'EST QU'UNE HYPO-THÈSE		PLAQUE D'HUISSIER		INTELLI-GENCE ARTIFI-CIELLE	SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT		
			CARCASSE							B I I B D L A E P C A U G R	COM P O R T E M E N T R H A B I L L E R L E E	
										H I P R T L A R E N E S M E I L L E U R E	V E R R E R I E A N I S E R R E V E S	
										M O I R E N A I A D E A R O N N A	J I I A G A D I R E R S A N T R E	
										E T E I N D R E P S I T T E U R	U N I T E M E U T E N E U R O N E G	
										N E U T R E L A R G E M E N T I R E	S E R I E T H E R M O S E B E R L U E	

Silvia Salis, le marteau sans la faucille



PAR
Valérie Segond

À 39 ans, sans expérience politique, ni passé dans l'administration, cette ancienne athlète, championne de lancer de marteau, vient d'être élue à la mairie de Gênes.

À première vue, rien ne prédisposait Silvia Salis à arracher la ville de Gênes à la droite. Car la jeune femme de 39 ans n'a ni expérience politique, ni passé dans l'administration. Elle n'est pas non plus encartée dans aucun parti, arrivée il y a quelques mois à peine à la politique. Peut-être au fond est-ce pour cela qu'elle a su réunir les frères ennemis de la gauche italienne, qui ont bataillé des mois durant avant de se mettre d'accord sur son nom. Elle fut la candidate inattendue, visage d'une liste civique, derrière laquelle s'est rangée une large coalition allant de la gauche radicale de AVS (Alliance des Verts et de la gauche) à Italia Viva de Matteo Renzi, en passant par le Parti démocrate et le Mouvement 5 étoiles. Une bien jolie figure qui a remporté la mairie dès le premier tour, avec 51,6 % des voix, face au candidat de droite qui, lui, était déjà dans la place depuis quelques mois, Pietro Piciocchi. Silvia Salis est la deuxième femme à occuper cette place, après la démocrate Marta Vincenzi de 2007 à 2012.



Silvia Salis a remporté la mairie de Gênes dès le premier tour, avec 51,6 % des voix.

IPA/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Ses adversaires ont pourtant tout fait pour la discréditer, parfois avec des arguments d'un autre âge : « Elle est certes jolie, mais les élections ne sont pas un concours de beauté », a ainsi dit d'elle le chef du groupe Forza Italia au Sénat, Maurizio Gasparri. On a publié des photos d'elle en maillot de bain, croyant démontrer ainsi qu'elle n'était décidément pas faite pour la fonction. Et même on a même ressorti un PV affirmant qu'un jour elle aurait grillé un feu ! Ses contempteurs auraient dû

se méfier. Car née à Gênes le 17 septembre 1985 dans un milieu modeste (le père gardien de stade militant au Parti communiste et la mère employée à la mairie de Gênes), elle a le CV d'une gagnuse, forte d'un parcours atypique dans les milieux les plus compétitifs.

Ayant commencé à pratiquer l'athlétisme à l'âge de 8 ans, l'enfant longiligne se voue d'abord au saut en longueur, avant de bifurquer vers le lancer de marteau, où elle est vite repérée par un entraîneur de haut vol. Si elle gagne

ses premières médailles à 13 ans, elle remporte dix titres en Italie, représente deux fois son pays aux JO de Pékin en 2008 et Londres en 2012, et détient deux des vingt meilleurs résultats italiens féminins de tous les temps au lancer de marteau. Si elle a mené à bien en parallèle une licence de sciences politiques, elle a toujours dit que le sport avait été sa « grande chance », ayant pu y développer une capacité à se hisser aux plus hauts niveaux.

Se blessant en 2016, elle bifurque tout en restant dans le milieu du sport. Elle se lance dans le management sportif, devient dirigeante de l'équipe d'athlétisme Fiamme Azzure de la police pénitentiaire, fait du conseil marketing auprès de la fédération italienne d'athlétisme, où elle est s'occupe des relations publiques de la maison d'athlétisme italienne. Elle s'investit beaucoup pour la cause et la vie des athlètes italiens, crée une bourse universitaire pour faciliter le cumul entraînement-études, et plus tard s'investira dans la lutte contre les abus et le harcèlement sexuel dans le sport. Dans la foulée, Silvia Salis est très vite élue au conseil national du Comité olympique Italien, le Coni, dont elle deviendra vice-présidente en 2021.

De ces années passées dans les hautes instances du sport de compétition, elle apprendra un certain art de la politique. Et un art de la narration du combat personnel, ayant publié en 2022 un livre autobiographique, *La Bambina più forte del mondo (La Petite Fille la plus forte du monde)* qui raconte les péripéties d'une enfant qui, rêvant de devenir lanceuse de marteau, parvient à s'imposer, à force de détermination, dans un milieu ultra-masculin.

Avec le recul, tout se passe comme si elle avait additionné avec méthode les pièces du puzzle qui la conduiront à la politique. D'ailleurs, en 2022, le magazine américain *Forbes*, la désigne

parmi les cent femmes les plus influentes d'Italie. Et, en 2023, Marco Bucci, cet ancien entrepreneur devenu maire de Gênes, qui sera élu gouverneur de la Ligurie en 2025, la choisit pour être l'ambassadrice de la ville de Gênes dans le monde : un visage jeune, volontaire, et dynamique, une silhouette élégante et féminine, dotée d'un style très italien, une communicatrice formée au marketing du sport, rien de tel pour redynamiser l'image d'une ville qui souffre de vieillissement et de déclin démographique. Marco Bucci ne se doute pas alors qu'il place Silvia Salis sur la rampe de lancement pour la mairie.

« Ma candidature est née de la volonté de remettre au centre le travail, les droits et les services »

Silvia Salis Maire de Gênes

« Après des années d'engagement dans le sport et les institutions, j'ai choisi de mettre à la disposition de ma communauté les compétences acquises dans des contextes nationaux et internationaux, dans le but de construire une Gênes plus juste, plus moderne et plus proche des gens, résume-t-elle en annonçant sa candidature à la mairie de Gênes en février dernier, ultime bifurcation d'un parcours original. *Ma candidature est née de la volonté de remettre au centre le travail, les droits et les services. Car Gênes ne doit plus être une ville que l'on fuit, mais un lieu où les jeunes peuvent se construire un avenir et où les familles peuvent vivre dans la dignité et la sécurité.* »

La jeune femme se présente avec un programme électoral nourri au registre classique de la gauche, mettant en avant l'inclusion, la sécurité, les services à la personne, la culture diffuse, la mobilité et le logement durable, l'élargissement des espaces culturels et le renforcement de l'université. La ville dont elle entend faire son modèle est la ville de Berlin, pour son effervescence urbaine, comme pour la place que la jeunesse étudiante y a trouvée. « Par la culture, et des propositions audacieuses, on peut faire de Gênes un pôle d'attraction pour les jeunes », dit celle qui est mariée depuis 2020 au réalisateur et producteur de films Fausto Brizzi, 56 ans, qui vit à Rome, et avec lequel elle a eu un enfant en 2023.

Silvia Salis entend aussi poursuivre la politique entamée par son prédécesseur Marco Bucci, qui avait souhaité développer les domaines de compétence de la ville (la haute technologie, l'énergie, la gestion des données et le traitement des nouveaux matériaux) et surtout le port de Gênes, poumon économique de la cité, et son réseau inégalé d'infrastructures. C'est sur l'urbanisme que la nouvelle maire souhaite aussi marquer sa différence, voulant débloquent des sites pour la requalification urbaine, et bloquer Skymetro, un projet de métro aérien de l'équipe précédente. ■

LES
CROISIÈRES
LE FIGARO

CROISIÈRE EN ÉCOSSE
 > DU 14 AU 21 SEPTEMBRE 2026

Avec

**À BORD DU
LORD OF THE GLENS**
8 JOURS / 7 NUITS
à partir de **7525€***

**RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATIONS**
01 57 08 70 02
lesvoyages.fr

**RIVAGES
DU MONDE**

Tarif par personne sur la base d'une occupation double en cabine Deluxe Sabord (catégorie 1) au pont Supérieur à bord du Lord of the Glens 4 excursions incluses, hors vols. Croisière organisée par Rivages du Monde. Crédit photo : Adobe Stock



UN DERNIER MOT Par **Étienne de Montety**

**Chaleur (chô) n. f.
Peut donner lieu à des scènes torrides.**

La France subit un épisode inhabituel de grande chaleur. Le mot vient du latin *calor*, et le sujet de la chaleur fait beaucoup parler, soit pour le déplorer soit pour montrer son indifférence à ces aléas. Mais même les gorges que certains font sur le sujet sont chaudes. Se trouve-t-il des gens à qui la canicule ne fait ni chaud ni froid ? Et vous, vous chaut-il ou pas d'avoir chaud dans votre quartier ? Que faites-vous aux temps chauds ? Comme la cigale, avec ces températures, chacun délaisse les pulls et les châles, et devient nonchalant. Encore que la situation conduise beaucoup de gens à devenir chaland : des magasins de climatisation. Le challenge du moment consiste à faire baisser la température dans les habitations. Il faut pour cela battre le fer... Inutile de dire que tout le monde n'est pas chaud pour utiliser cet appareil. Si on réchappe de cette chaleur, en évitant insolation et déshydratation, on s'en trouvera bien. On pourra même estimer qu'on aura eu chaud. ■